

Cercle Gaston-Crémieux

Valeurs, cultures et politique



Cercle Gaston-Crémieux

Valeurs, cultures et politique

Contributions d'un cercle de réflexion juif diasporique
à l'élaboration d'un projet politique de gauche

Mars 2006

Supplément au numéro 37 de *Diasporiques*, mars 2006
ISSN 1276 4248. N° de commission paritaire : 1108 G 78821
© *Diasporiques* et Cercle Gaston-Crémieux

Page 7 **AVANT-PROPOS**

**PROPOS INTRODUCTIFS : MOTIVATIONS
D'UNE DÉMARCHE COLLECTIVE**

Page 11 Premiers pas
Page 17 Différencier la gauche de la droite
Page 29 Qu'avons-nous spécifiquement à dire
en tant que Juifs ?

PREMIÈRE PARTIE : DEUX RÉFÉRENCES POUR LE SOCIALISME

Page 33 Le « modèle » marxiste
Page 47 L'apport de la pensée libérale

DEUXIÈME PARTIE : L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ

Page 61 L'État, hier et aujourd'hui
Page 77 L'État social
Page 87 Délégation et participation

TROISIÈME PARTIE : LE POIDS DE L'ÉCONOMIE

Page 101 Le droit de propriété
Page 105 Les défis de la mondialisation
Page 125 Économie et éthique
Page 139 Un exemple d'interpellation :
l'industrie pharmaceutique

CONCLUSION : ET MAINTENANT ?

Page 153 Valeurs fondatrices
Page 159 Fondements culturels d'un projet politique

Page 165 Quelques ouvrages de référence
Page 167 Les participants à l'élaboration
de cet ouvrage

Sommaire

Avant-propos

Fin 2002, un petit groupe de travail « sur la restructuration de la gauche » a commencé à fonctionner au sein du Cercle Gaston-Crémieux¹, cercle de réflexion et de libres débats sur le fait juif, d'inspiration laïque et diasporique, ancré à gauche sur l'échiquier politique. Initialement composé de Jacques Burko, Albert Hirsch, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Sylvie Kuczynski-Lévy, Élise Marienstras, Dominique Rzeszkowski, André Ulmann, Michel de Vriès et Georges Wajs, il s'était constitué sur la base de l'idée suivante : la gauche ne peut pas en rester là, nous ne pouvons pas, nous-mêmes, attendre passivement que « quelque chose » se passe, de nature à nous permettre de rebondir après le choc du 21 avril et notre absence au second tour des présidentielles de mai 2002.

Ce groupe a pris de l'ampleur au cours du temps puisque nous ont progressivement rejoints, de façon épisodique ou régulière, Georges Bensaïd, Etienne Brunswic, Berthe Burko-Falcman, Sylvia Goodenough, Sophie Janicic, Martine Kis, Claude Mossé, Antoinette Weil et Denise Weill. Il a travaillé de deux façons complémentaires : le plus souvent en tant que groupe de travail « classique », une réunion ayant alors pour objet d'analyser de façon critique la contribution de l'un de nous à la réflexion commune ; mais aussi parfois en invitant une personnalité extérieure à s'exprimer devant le cercle tout entier (en réunion-débat ou dîner-débat).

Au début de l'année 2005, nous avons pris la décision de rendre public le bilan actuel de nos travaux, conscients que nous étions d'être loin d'avoir épuisé le sujet. Nous étions proches de ce résultat lorsque est « tombé » le résultat de la consultation référendaire du 29 mai, avec toutes ses conséquences, et notamment les bouleversements qu'il a induits à gauche dans ce pays. Nous étions partis de la volonté de contribuer modestement à une refondation de la gauche et voilà que nous nous retrouvions face au risque de son éclatement ! Nous avons pris le parti de ne pas modifier notre décision de publier nos réflexions, qui nous semblent toujours de quelque pertinence

¹ Le Cercle Gaston-Crémieux, du nom d'un communard marseillais fusillé en 1871, a été créé en 1967 aux fins d'affirmer la légitimité d'une existence juive diasporique sans inféodation à la synagogue ou au sionisme. S'agissant des rapports à la religion, le cercle s'inscrit résolument dans une mouvance laïque ouverte ; s'agissant de la situation au Proche-Orient, il a, par exemple, soutenu sans réserve l'initiative de Genève. Il fut longtemps présidé par son fondateur, Richard Marienstras.

aujourd'hui, mais en même temps celui de prolonger nos travaux en repartant de la situation telle qu'elle se décantera, en France et en Europe, dans les mois à venir.

A nos lecteurs de juger de la légitimité de notre intention de mettre ainsi en partage nos interrogations et nos embryons de réponses. Est-il besoin de préciser qu'ils ne trouveront pas ici de « thèse » achevée, comme cela peut être le cas dans un ouvrage de philosophie politique ? Ce qui leur est plus simplement proposé est de s'inscrire eux-mêmes dans la *démarche* qui fut la nôtre et qui est évidemment loin d'avoir abouti... La gauche – oui, cette expression conserve un sens ! – en a, plus que jamais, le plus grand besoin !

Nous souhaitons exprimer de vifs remerciements à celles et ceux qui ont participé à ce travail tout au long de ces années. Nous sommes particulièrement reconnaissants du concours qu'ont bien voulu nous apporter Monique Canto-Sperber (« Les apports de la pensée libérale »), Daniel Cohen (« Les défis de la mondialisation »), Jean-Jacques Marie (« Le modèle marxiste ») et Christophe Ramaux (« L'État social »). ■

Philippe Lazar
Président du Cercle Gaston-Crémieux
Mars 2006

Motivations d'une démarche collective

- ◆ Premiers pas
- ◆ Différencier la gauche de la droite
- ◆ Qu'avons-nous spécifiquement à dire en tant que Juifs ?

Premiers pas

Philippe Lazar : Quels sont nos objectifs ? Et d'abord qu'est-ce que veut dire « la gauche » à nos yeux ? En quoi sommes-nous concernés spécifiquement en tant que Juifs ?

Georges Wajs : Le Cercle a-t-il déjà pris des positions politiques générales de cette nature ? Y a-t-il des précédents en quelque sorte ?

Philippe Lazar : Oui, la Charte de base de 1967 prenait nettement position à gauche ; nous avons souvent pris parti, appelé à voter Mitterrand, candidat unique du Programme Commun par exemple... mais, quelques années plus tard et dans d'autres circonstances, nous n'avons pas appelé à voter Jospin !

Jacques Burko : Je suis un peu mal à l'aise : tous les minoritaires ont des choses à dire du point de vue culturel, nous aussi donc. Mais le véritable dilemme gauche-droite est avant tout d'ordre politique, c'est un choix de société, et le fait culturel ne me semble pas discriminant de ce point de vue.

Berthe Burko-Falcman : Quand il a été question de restructuration de la gauche, j'ai eu une

première réaction négative, parce que j'avais plutôt envie de m'abstraire de tout cela. Mais Jacques m'a convaincue de venir et je pense qu'il a eu raison. Je sais que je suis de gauche mais je ne me sens pas représentée par la gauche institutionnelle. Je suis de gauche parce que je suis tombée dedans en naissant, comme je suis juive ; je suis de gauche comme je respire. Et j'attends de ce groupe qu'il m'aide à mieux comprendre ce que cela peut bien vouloir dire... et où je suis maintenant !

Philippe Lazar : Il est normal en effet qu'on en parle ensemble. Chacun peut en parler de son côté dans d'autres cénacles. Mais si nous en parlons au Cercle Gaston-Crémieux, c'est parce que celui-ci s'affirme comme un cercle de Juifs laïques, diasporiques, *engagés à gauche*, et qu'il n'est donc pas illégitime que nous nous interroguions collectivement sur le sens de *chacun* de ces trois concepts et de leur réunion. Nous réfléchissons beaucoup par ailleurs à celui de laïcité, nous ne sommes pas les seuls à réfléchir à « la gauche », et il nous faudra un jour approfondir ce que signifie vraiment diasporique...

Où l'on prend connaissance de la façon dont le groupe de travail a engagé ses réflexions, en quête des thèmes qu'il allait ultérieurement développer, soit en son sein, soit avec l'aide de quelques conférenciers extérieurs. Délibérément, nous n'avons pas cherché à restructurer après coup ce premier échange, préférant rendre compte de nos hésitations premières.

Étaient présents le 8 janvier 2003 : Georges Bensaïd, Berthe Burko-Falcman, Jacques Burko, Albert Hirsch, Martine Kis, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Élise Marienstrass, Dominique Rzeszkowski, André Ulmann, Michel de Vriès, Georges Wajs.

Albert Hirsch : Le premier mot qui me vient à l'esprit est : désarroi. Ce que j'attends au fond de cet échange de paroles est de savoir si je n'étais pas déjà en désarroi avant le 21 avril ! Le monde (planétaire) est de plus en plus inégal, c'est dans ce cadre éprouvant que nous devons poser notre réflexion. Le 21 avril n'est au fond qu'un révélateur local de ce malaise et de ces interrogations de tous ordres.

Georges Benscïd : Quelles étaient les positions du CGC au début de son existence ? Plus proches de l'extrême-gauche (PC inclus) ou du courant socialiste ?

Philippe Lazar : Deux mots en réponse, mais nous ne cherchons pas à faire ici œuvre d'historiens du cercle ! La majorité des membres étaient, je pense, plus proches du socialisme que du communisme (même si certains d'eux avaient pu être communistes au moment où l'on pouvait encore l'être...) et d'autres étaient plus proches de mouvements situés plus à gauche que le socialisme institutionnel.

Berthe Burko-Falcmann : Richard Marienstras était qualifié de *néo-bundiste* à l'époque.

En quête d'une plate-forme minimale

André Ulmann : Ce Cercle a naturellement choisi le thème de la « gauche » mais je ne pense pas que nous pourrions aller jusqu'à l'opérationnel en termes de choix partisans... Notre objectif est plutôt, me semble-t-il, de voir d'abord plus clair dans ce que nous sommes, d'établir

une plate-forme commune minimale.

Philippe Lazar : On revient bien à l'idée que notre réflexion sur la gauche est *aussi* une réflexion sur nous-mêmes et que c'est en fonction de ce que nous sommes que nous pouvons intervenir dans la vie publique française.

Jacques Burko : L'affiliation à un Cercle comme le nôtre n'implique pas, heureusement, les contraintes d'un parti, nous sommes donc plus libres dans notre expression.

Philippe Lazar : Un parti politique, c'est fait pour prendre le pouvoir et l'exercer, ce n'est pas vraiment notre vocation !

Georges Wajs : Peut-on aller plus loin sur la finalité du groupe ? L'une d'elles est donc d'y voir plus clair. Une autre n'est-elle quand même pas d'essayer d'avoir un certain poids public ? Mais au nom de quoi, de quelle légitimité, comme le disait justement Jacques Burko ?

Philippe Lazar : Comme Berthe, je suis tombé du nid à gauche, c'est mon aventure personnelle, partagée avec chacun de vous sans doute ici. Mais puisque nous sommes non pas une collection d'individus chacun dans son coin mais bien un *cercle* de libres débats, nous avons vocation à mieux comprendre, à communiquer et à agir ensemble !

Albert Hirsch : Moi aussi, je suis tombé à gauche en naissant mais je ne sais pas si mes valeurs de référence (ouverture à l'autre, refus de l'ordre établi et du maintien des privilèges, etc.) ne doivent

pas être revues et corrigées à la lumière de tout ce que nous vivons... On a du temps pour le faire, pas d'échéances électorales proches, c'est un avantage !

André Ulmann : Je crois quant à moi cette réflexion plus urgente.

Philippe Lazar : Il existe aussi un élément de réflexion à creuser sur le *différentiel* entre gauche et droite, pas seulement une réflexion sur la gauche en tant que telle...

Martine Kis : Je partage le désarroi évoqué et les interrogations formelles sur la réalité opératoire de ce différentiel. Mais, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit vite que l'actuel gouvernement prend, de façon pragmatique, des décisions au jour le jour qui ne sont franchement pas de gauche ! Exemple : les gens du voyage, la justice, le mode de dialogue avec l'Islam... tout cela est franchement de droite ! Et puis la droite est aussi en désarroi : elle utilise des projets de la gauche pour agir... parce que ça l'arrange ! Pour définir la gauche où je me trouve à titre personnel, je la situe aussi par rapport à l'extrême-gauche et aux Verts. Pour moi, la gauche, c'est la liberté, le respect de l'individu, que je ne retrouve pas dans l'extrême-gauche ; quant au Verts, je trouve curieuse leur façon de hiérarchiser l'humain par rapport à la nature... Finalement, c'est au moins autant par rapport à cette « gauche » qu'on peut se définir de façon différentielle que par rapport à une droite qui récupère des acquis de gauche !

Georges Bensaid : Et en quoi avons-nous quelque chose à dire

en tant que Juifs ? Pourquoi n'est-il pas plus question entre nous du conflit israélo-palestinien ? C'est en militant pour une paix juste et durable au Proche-Orient que nous pouvons le mieux nous affirmer aujourd'hui comme Juifs de gauche...

Jean-François Lévy : Il n'est pas très facile de faire comprendre à nos concitoyens que nous avons autre chose à dire que de parler d'Israël !

Dominique Rzeszkowski : On ne peut pas se dire aujourd'hui juif sans que l'on ne dévie immédiatement sur Israël. Cela limite ma capacité même de prise de parole et c'est insupportable !

Jacques Burko : Revenons donc à nos difficultés pour distinguer gauche et droite. Elles résident dans le fait que les distinctions sociales formelles s'estompent, même si elles restent quantitativement intenses : les salariés sont ou peuvent être aujourd'hui des actionnaires ! En ce qui me concerne, je considère que l'essentiel de ce qui continue de distinguer gauche et droite est la représentation que l'on se fait des biens publics et des intérêts privés. La gauche, c'est *défendre les biens publics* ; la droite c'est ne pas avoir scrupule à *les sacrifier au profit des profits privés*.

Les exclus, quant à eux, ne pèsent guère sur le devenir de la nation... Quant au Verts, ils m'agacent profondément, en particulier quand ils se prétendent de gauche.

Georges Wajs : Ne peut-on quand même essayer de définir la gauche en soi ? Elle est encore

Défendre les biens publics.

fortement marquée en France par le marxisme...

Peut-on être individuellement de gauche ?

Philippe Lazar : N'aurions-nous pas intérêt à bien distinguer ce que signifie philosophiquement être de gauche ou de droite pour un individu donné et ce que sont effectivement les partis, et plus encore les partis au pouvoir ? La gauche et la droite existent mais, dans la réalité, les distinctions sur le terrain et notamment sur celui de l'exercice des pouvoirs, il y a – inévitablement sans doute – de larges zones de recouvrement si ce n'est de confusion ! Celles qu'évoquait Martine Kis tout à l'heure... Commençons donc par réfléchir aux *fondements philosophiques* différentiels de la gauche et de la droite : la référence à l'espace public par opposition à l'exaltation de la réussite individuelle. Et le fait d'avoir ce soir un *collectif* de réflexion sur ces questions plutôt que d'écrire chacun dans son coin ce que nous pensons relève sans doute, au moins pour partie, de cette même idéologie...

Élise Marienstras : Il nous faut certes nous débarrasser des partis en tant que voiles de l'essentiel, mais il faut aussi regarder, concrètement, ce que fait effectivement la droite aujourd'hui au pouvoir. Parce qu'elle ne se contente pas d'appliquer des recettes commodes de gauche ! « Ils » savent parfaitement dans quelle direction ils vont : ils vont dans le même sens que celui où va plus brutalement Bush, de l'autre côté de l'Atlantique, celui d'un *con-*

servatisme compassionnel. Mais nous sommes sous la dominance du marché mondialisé et nous n'avons rien de sérieux pour comprendre et agir contre elle. Les grandes déclarations purement principielles (égalité, bonheur, etc.) ne suffisent plus du tout !

À Crémieux, nous avons conscience de notre caractère minoritaire, qui nous donne en fait deux avantages : nous avons une capacité de distance vis-à-vis d'une culture majoritaire, à vocation hégémonique, et une capacité critique vis-à-vis de l'État. Et cela contribue aussi à notre insertion à gauche.

Philippe Lazar : Ne perdons pas de vue les actes de la droite triomphante, en effet ! Mais cela ne nous libère pas de la nécessité de définir la gauche de façon positive ! Ayons une réflexion en amont, de façon à savoir au nom de quoi nous allons porter critique à la droite !

Albert Hirsch : Il faut en effet, au stade où nous en sommes, pour parvenir à nous restructurer, raisonner en dehors du pragmatisme des décisions immédiates à prendre. Prenons d'abord du recul !

Philippe Lazar : La droite nous aide à définir ce que nous ne sommes pas ! Nous ne sommes pas des chantres de la réussite individuelle aux dépens des autres et souvent de beaucoup d'autres...

Berthe Burko-Falcman : Je peux en porter témoignage : dans une salle de professeurs, les gens de gauche acceptent de payer des impôts, les gens de droite ne cessent de râler contre eux !

Résister collectivement à la dominance idéologique d'une économie de marché mondialisée.

Élise Marienstras : Il ne faut pas pour autant laisser tomber l'individu ! La gauche, c'est d'abord l'exaltation de l'homme en tant qu'individu...

Jacques Burko : Cela n'a rien à voir avec l'enrichissement personnel...

Élise Marienstras : Mais avec le bien-être, oui !

Albert Hirsch : La gauche doit en effet défendre les valeurs au niveau de l'individu tout en luttant pour préserver les biens publics. Il n'y a pas de contradiction mais une tension...

Jacques Burko : Est-ce bien différent des idéaux de la droite ? L'individu n'est-il pas aussi au centre de ses préoccupations ?

Prendre référence sur les Droits de l'Homme ?

Philippe Lazar : Pour lever cette ambiguïté, ne faut-il pas, à ce stade, évoquer la Déclaration des Droits de l'Homme ?

Élise Marienstras : Laquelle ?

Philippe Lazar : N'entrons pas aujourd'hui dans le détail : disons celle qui nous sert aujourd'hui de référence. Je serais heureux que nous consacrons l'une de nos réunions à parler du droit de propriété... L'ériger au même niveau que les autres droits me semble poser problème, quelle que puisse être sa légitimité historique !

Élise Marienstras : N'oublions pas non plus que les Koulaks ont

quand même été massacrés au nom du bien public ! L'analyse critique du droit de propriété est néanmoins une question importante, à poser en relation avec le développement du capitalisme.

Albert Hirsch : Le niveau individuel ne se réduit bien sûr pas au seul droit de propriété. Fondamentalement il porte sur le droit à l'expression de différences inter-individuelles, dès lors qu'elles n'attendent pas aux libertés d'autrui...

Philippe Lazar : Que défendons-nous au niveau de l'individu ? D'abord l'article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». On a là l'affirmation d'une *organisation collective* des libertés et devoirs individuels. Les individus auxquels nous nous intéressons ne sont pas isolés : ils sont au sein d'une organisation sociale ! C'est sous cet angle que nous pourrions examiner la légitimité du droit de propriété...

Georges Wajs : Une grande partie du désarroi vient de la prédominance du marché : qu'on le veuille ou non, c'est dans ce contexte que nous devons réfléchir et agir. Le libéralisme laisse à chacun la liberté de faire ce qu'il veut, jusqu'à ce que des règles s'imposent pour éviter le chaos. La gauche, elle, a en principe un projet, elle essaie d'anticiper et de concevoir a priori une politique. Et c'est du projet que découlent les règles...

Jacques Burko : N'oublions pas que l'existence de règles ne caractérise pas la gauche !

Revenir aux Droits de l'Homme.

Jean-François Lévy : Ni que, dans des système libéraux, la gauche ne peut que mettre des garde-fous !

André Ulmann : Le premier point qui sépare gauche et droite est la notion de bien public. Mais il y a aussi, comme on l'a vu, l'individu. Or l'exaltation de l'individu trouve l'une de ses sources les plus fondamentales dans le judaïsme... Nous sommes des individualistes et des indociles par culture...

Élise Marienstras : Je voudrais insister aussi sur notre représentation du rôle de l'État. Pour la droite, les règles édictées par l'État sont minimales et destinées à faciliter le développement aussi peu dysharmonieux que possible du libéralisme. Pour la gauche, l'État est d'abord protecteur, et en priorité des plus faibles. Dans notre société de marché, nous pouvons agir de façon plus intense qu'on ne pourrait le penser, à condition de travailler en réseau avec d'autres associations, clubs, etc. Et une réflexion commune sur le rôle protecteur de l'État peut constituer une bonne base de coopération en la matière. Mais il faut aussi que nous réfléchissions dans le cadre européen au moins autant que français.

Philippe Lazar : Quelqu'un l'a dit tout à l'heure : nous vivons dans le cadre d'une économie libérale mondialisée, et pour longtemps (un constat réaliste, qui ne signifie évidemment pas que nous devons être totalement passifs à cet égard !). Le rôle protecteur de l'État, nous devons donc l'étendre au-delà du seul champ économique. Une partie de la tromperie induite par les partis

de gauche est qu'ils essaient de donner (et parfois de se donner) l'illusion qu'ils vont bouleverser l'ordre économique mondial... Et construire une société où le marché ne serait plus dominant ! Je voudrais pour ma part que les partis aient le courage d'aborder de front cette difficulté, de reconnaître la force des contraintes économiques internationales auxquelles nous sommes soumis et que, du coup, ils consacrent plus d'énergie à traiter des autres dimensions de la vie collective, à commencer par les questions culturelles au sens large : « L'Homme ne vit pas que de pain !... ». Et alors nous retrouverions pleinement notre légitimité à intervenir dans le débat en tant que cercle à la fois culturel et politique. Ce qui, soit dit en passant, ne nous imposerait pas de survaloriser notre légitimité à le faire en tant que Juifs...

Dominique Rzeszkowski : Être de gauche n'implique pas en effet d'être juif... Mais on peut néanmoins regarder ce que signifie le droit de propriété dans la Bible ! Incidemment, mon père me disait, quand je lui demandais pourquoi il était de gauche : « *Parce que la droite sera toujours la droite* »...

Berthe Burko-Falcman : ... et ma mère, qui était bundiste, me disait, elle : « *Il faut lutter non pour améliorer la situation mais pour éviter qu'elle n'empire !* ».

Philippe Lazar : Ce seront deux jolis mots de la fin pour cette première réunion de notre groupe de travail ! ■

Le rôle de l'État
et l'ouverture
européenne.

Différencier la gauche de la droite¹

D'hier à aujourd'hui

Nous sommes souvent embarrassés par les séquelles d'une éducation, d'une tradition ou d'une vision marxiste qu'il est difficile d'abandonner ; d'autant que cet abandon a pour certains des relents de trahison. Que la vie était simple quand la gauche était de gauche, et quand la distinction droite/gauche, à la lumière du postulat de la lutte des classes, semblait claire ! La gauche, parvenue au pouvoir en 1981, a bravement mais brièvement tenté de gouverner à gauche, avant de se rétracter et de devenir une gestionnaire compétente d'une société capitaliste libérale. Faut-il le regretter aujourd'hui ? Le spectre du Chili d'Allende hantait encore les esprits.

Notre société des années 80 était, il est vrai, mise à rude épreuve par la crise économique ; sa gestion n'en était que plus ardue. Certes, ce n'est pas la gauche qui a créé les exclus de ces années-là, mais elle n'a pas su prévenir leur surgissement massif. L'acceptation d'une société où les exclus, malgré les efforts incontestables faits en leur faveur, restaient

des exclus, a contribué à affaiblir l'image de la gauche « du pouvoir » et à favoriser la floraison de groupuscules alternatifs et notamment de l'ultra-gauche. Sans parler de l'épanouissement de la droite extrême populiste, collectrice de bien des voix de désaffection et de déception, qui vinrent grossir celles de la peur et du rejet. Il est resté de cette période l'image d'une société où, pour faire disparaître les SDF des bancs du métro parisien, la RATP (dirigée à l'époque par un homme de gauche depuis devenu député UDF...) a enlevé lesdits bancs. Et puis, le difficile problème de la gestion du flux d'immigration clandestine a beaucoup contribué à brouiller l'image de la gauche.

Les partis de gauche traditionnels, et le parti communiste tout spécialement, ont eu, depuis cinquante ans, bien du mal à s'adapter aux glissements de la société occidentale. La « deux-chevaux », les congés payés, la mensualisation, ont atténué l'agressivité de la classe ouvrière, qui a renoncé à l'idée que seule la Révolution pouvait lui apporter l'espoir d'améliorer ses conditions de vie. Au fil des

Prendre acte du poids historique rémanent des idéologies « libératrices » du XIX^e siècle et de la difficulté pour la gauche de leur substituer un projet politique qui aille au-delà de la seule gestion de l'exclusion ou d'un réformisme essentiellement gestionnaire.

¹ Étaient présents le 27 janvier 2003 : Georges Bensaïd, Berthe Burko-Falcman, Jacques Burko, Sylvia Goodenough, Albert Hirsch, Martine Kis, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Sylvie Kuczynski-Lévy, André Ulmann, Michel de Vriès, Georges Wajs, Antoinette Weil. Le texte introductif a été rédigé par Jacques Burko.

ans, les « prolétaires » sont devenus des « travailleurs », et ceux-ci ont tourné « salariés ». Enfin, les salariés sont devenus petits actionnaires, grâce notamment aux privatisations de la gauche et au Plan d'épargne en actions. Les « possédés » ont dès lors eu la perspective de devenir des « possédants » autrement que par le Grand Soir mythique. L'égalité n'est pas en vue, mais la propriété l'est, et cela paraît suffire.

Sont restés au bord de la route les exclus. Il a été beaucoup fait en leur faveur, essentiellement par la gauche, du RMI à la couverture sociale universelle. De quoi apaiser nos consciences, de quoi amortir leur désespoir et prévenir d'éventuelles explosions – sans toutefois l'espoir d'une véritable réintégration, que la dénomination même du RMI semblait pourtant promettre. Mais ces exclus ne représentent pas une masse suffisante pour être une menace, ni politique ni sociale – tout au plus un facteur d'insécurité urbaine. On les traite au demeurant comme tels, à droite comme à gauche, et les bulldozers des maires communistes dans « leurs » bidonvilles n'étaient pas naguère fondamentalement différents de la chasse sarkozienne aux exclus.

Le sauvetage de la gauche ne saurait venir de cette frange ; les intérêts de cette modeste minorité diffèrent trop de ceux de la population plus vaste que la gauche recherche, abandonnant cette « clientèle-là » aux soins des ONG et du SAMU social. Seuls les syndicats ouvriers quêtent encore le Maghrébin parmi les OS de Renault, mais il s'agit déjà là

d'une « élite » en voie d'intégration économique. Et, puisque les immigrés ne votent pas, ils représentent un cas de conscience, non pas une force politique.

Les partis de la gauche traditionnelle ont ainsi dû (parfois avec de préjudiciables retards) renoncer à la lutte des classes et, à la poursuite de leur clientèle habituelle, glisser vers un Centre réformateur. Glissement favorable aux accommodements et aux confusions que l'on constate actuellement. En tout cas, les critères de distinction entre les principales formations de la gauche sont devenus flous et peu discriminants. Qui, par exemple, peut désormais distinguer (sauf sur des critères de tradition géographique) un radical-socialiste d'un social-démocrate ? Ce dernier est-il encore socialiste ? Les communistes ont-ils, hormis une tradition forte de « vigilance de gauche », des critères durables de doctrine à opposer aux socialistes ? Les incidents du type « souverainisme de gauche » sont peu probants ; on a vu que le critère « souverainiste » était, dans ce regroupement, plus pertinent que le critère « de gauche ». Cette entreprise ne devrait pas s'inscrire dans la durée. Le cas des « Verts » mériterait d'être traité à part. Enfin, et c'est dommage, il est encore difficile de débattre avec les archéo-marxistes qui ont une vocation marginale obstinément affirmée.

D'aujourd'hui à demain

Que reste-t-il alors à faire ? Comment s'y retrouver ? Il serait vain, sans doute, de chercher

Faut-il exclure les exclus ?

des critères de distinction dans la morale : il existe une droite vertueuse comme il existe une gauche vénale ; on peut le déplorer sans pouvoir le nier. La laïcité ne paraît pas désormais non plus être un critère suffisamment sélectif.

Il semble cependant rester un critère clair de partage droite/gauche, en France et en Europe. C'est la distinction entre le *bien public*, l'intérêt public, le service public, opposés au libéralisme total, à l'intérêt individuel, au bien privé, aux *intérêts privés*. Bien évidemment, le libéralisme à outrance n'est pas l'anarchie. Nous aurons toujours le code de la route, la police, la loi pénale et tout un arsenal de guide-ânes. Mais l'intérêt public est à l'évidence ailleurs. Et bien sûr, il y aura toujours des hommes de gauche à la poursuite de leur intérêt personnel, comme il y aura toujours des hommes de droite attachés au bien public. Cependant, en termes d'appréciation globale, c'est là une pierre de touche importante.

Il appartient à la gauche de défendre le bien public, et notamment le service public. Notre État a été dans le passé, pour des raisons historiques, propriétaire de nombreuses entreprises à caractère industriel et commercial. Certes, ce n'est pas le rôle premier de l'État de fabriquer des voitures ou des engrais – en tout cas, ce n'est pas indispensable que ce soit lui qui s'en charge. On a donc pu logiquement rendre au secteur privé de grandes entreprises nationales sans que l'intérêt commun en souffre ; au contraire, les fonds ainsi dégagés ont pu être affectés à des investissements d'intérêt

collectif. Mais il faut savoir où est la limite de la libéralisation économique et ne pas porter la main sur les services publics, sur la sécurité de nos trains, sur le service de la poste dans nos hameaux, sur la santé publique, sur l'école laïque, sur... Or, c'est désormais là que les enjeux se situent. Il faut qu'il y ait une gauche forte pour défendre notre conception de la vie en société. Ainsi (ce n'est qu'un exemple), lorsqu'on aura privatisé EDF, qui garantira le niveau actuel de sécurité des centrales nucléaires, dont jusqu'à présent le service public avait assuré l'entretien sans défaillance et sans souci d'économies abusives ?

Le choix de ce critère n'est certainement pas la seule distinction entre la droite et la gauche dans la politique de demain. Il appartient à celle-ci de pousser le progrès social, sa vocation traditionnelle, et les trente-cinq heures en sont une récente illustration ; la résistance opposée par les libéraux à ce type de mesures permet d'en mesurer l'importance. Mais la notion du « progrès social » demande à être mieux cernée si on veut en faire un autre critère de discrimination, car la droite déclare de son côté être porteuse d'un « progrès social raisonnable » – clientélisme électoral oblige.

Que faire alors ?

L'effacement évoqué des critères de discrimination entre les diverses formations de la gauche plurielle finira-t-elle par rendre possible la constitution d'un grand parti de gauche unitaire ? Quels que soient les obstacles sur

Ce qui différencie la gauche de la droite n'est-il pas l'attachement délibéré de la première aux biens et aux services publics, par opposition à la survalorisation par la seconde des intérêts privés ?

Provoquer une salubre rupture par la création d'un grand parti unitaire de gauche ?

le chemin de cette unification, ils semblent pour la plupart relever plus du passé que de l'avenir. Il faut appeler cette évolution de nos vœux. La dispersion des voix de gauche a récemment été fatale à celle-ci, et pour longtemps. Or, cette dispersion n'est pas une fatalité. Paradoxalement, on peut même prétendre que la défaite (à fort peu de voix près) du candidat de gauche à l'élection présidentielle est un moindre mal : son succès aurait masqué pour longtemps, sous des ovations, la crise profonde qui est évoquée ici.

La droite, de son côté, a déjà compris le monde de demain, et se regroupe en force. Puisse la gauche comprendre que le bipartisme est probablement la voie logique d'évolution politique de notre pays. Il ne s'agit pas d'importer un système à l'américaine, où la distinction entre les deux partis tient plus de la tradition que du contenu politique, mais bien d'une réorganisation logique de notre vie publique. Il s'agit non pas de gérer le libéralisme, ni de le combattre, mais de le contenir à un niveau compatible avec les intérêts de la majorité du pays. Des objectifs modestes mais réalistes sont à privilégier de ce point de vue, plutôt que des moulins à vent. ■

Différencier la gauche de la droite

Débat : gauche, vous avez dit « bien public », mais encore ?

Jacques Burko : Je crois qu'on a vraiment du mal à se débarrasser des visions simplificatrices qu'on nous a inculquées – c'est sans doute particulièrement vrai pour ceux qui, comme moi, ont été nourris initialement de marxisme à haute dose. Trouver de nouveaux repères n'est pas commode. Le plus fertile est sans doute de débattre. C'est bien pour lancer de façon aussi provocante que possible la discussion entre nous que j'ai donné une forme très engagée à mon papier introductif... Mais je suis troublé, personnellement, de n'avoir trouvé qu'une seule distinction essentielle entre gauche et droite : le sens de l'intérêt public... En est-il d'autres ?

Élargir le concept de « biens » aux faits collectifs et de culture ?

Philippe Lazar : Je voudrais répondre à cette invitation en proposant effectivement une piste de cette nature, mais qui ne s'éloigne pas pour autant radicalement de ce qui est développé dans l'excellent papier introductif de Jacques Burko. J'em'entendrai

pour ma part à la philosophie de notre engagement (construire un grand parti unifié me semble un peu prématuré et en tous cas hors de notre portée). Sur le fond, je suis en plein accord avec Jacques Burko sur la distinction fondamentale qu'il établit entre biens publics et intérêts privés. Mais peut-être le concept de gauche va-t-il au-delà de celui de « biens », sous-entendu appropriables. C'est le rôle propre de la collectivité, par opposition à la primauté donnée à l'individu et à la réussite individuelle, qui me semble le plus consubstantiel à la gauche. Sans renoncer en rien aux Droits de l'Homme et donc au respect fondamental des individus, la gauche se nourrit en effet de l'idée que l'organisation optimale de la société passe par la reconnaissance de faits *collectifs*, et notamment des faits de culture, en tant que vecteurs essentiels du progrès des sociétés. Ce ne sont pas seulement les dimensions économiques, voire l'appropriation collective de certains biens, qui fondent la gauche, mais bien l'idée que nous ne pouvons vraiment réfléchir et progresser qu'en le faisant en groupe, en collectivités. Le rôle (incontestable, ne soyons

L'accent mis sur l'attachement de la gauche aux biens publics prendrait plus de vigueur encore si l'on étendait le concept de « bien public » aux « cultures » prises dans une acception large et dans leur diversité planétaire.

Est-il possible de faire désormais abstraction de l'analyse marxiste au regard des tragédies qu'a engendrées sa transposition en un effroyable système totalitaire ?

pas naïfs !) des leaders n'est pas de substituer leur génie à la réflexion collective mais bien de savoir exprimer et promouvoir les avancées que cette réflexion collective engendre.

Jacques Burko : Une petite difficulté vient toutefois aujourd'hui du croisement actuel des discours : la gauche loue les individus et la droite cultive le fait social – dans un sens différent, mais qui trouble le jeu !

Michel de Vriès : Être de gauche, pour moi, ne peut signifier que nous soyons pour le même progrès que la droite. Que veut dire *progrès*, pour nous, dans sa dimension sociale ? C'est la question qu'à mon sens nous devrions sans cesse remettre sur le tapis. La question ne saurait se limiter à une délégation de pouvoir à « la collectivité ». Il y a des collectivités aussi chez les fascistes ! C'est la direction générale qui compte : comment faire pour aboutir à un mieux-être social ? Être... socialiste ?

André Ulmann : Ce qui caractérise la gauche à mes yeux, c'est en effet la quête du bien public, mais par des individus libres et qui ont accepté les contraintes de la collectivité. Dans les systèmes totalitaires on retrouve aussi des notions de bien public et de collectivité ! La différence, et elle est fondamentale, c'est que cette acceptation de la primauté de la collectivité résulte pour nous d'un choix délibéré et *libre*. Une autre remarque au passage : le service public, oui, bien sûr, mais nous devrions quand même nous intéresser à la façon dont d'autres pays ont réglé cette question ; nous gardons

une vision très franco-française, me semble-t-il, de ces questions, qui ont certes une dimension politique mais aussi une dimension technique que nous aurions tort d'ignorer ou de sous-estimer.

Le marxisme conserve-t-il une actualité ?

Georges Wajs : Quand j'entends « que la vie était simple quand la gauche était de gauche », je sens derrière cette phrase un relent de vision marxiste, une vision qu'au demeurant Jacques Burko n'a pas niée et même explicitement évoquée. Est-ce qu'on est bien au clair les uns et les autres à ce propos ? N'avons-nous pas quelque regret de cette période ?

Berthe Burko-Falcman : Est-ce que cela veut dire qu'on croit encore à la lutte des classes ?

Georges Wajs : Jacques Burko n'a-t-il pas lui-même commencé son propos en disant qu'on avait du mal à se défaire de cette philosophie politique longtemps dominante à gauche ? Est-ce que c'est bien de s'en défaire, n'y aurait-il pas toujours un regret quelque part si nous le faisons ?

Jacques Burko : Regret mais sûrement pas source de progrès. Ou l'on avance ou l'on regrette, mais je ne vois pas comment on peut concilier les deux !

Berthe Burko-Falcman : C'est de la nostalgie plus que du regret !

Georges Wajs : Non, je ne crois pas ! Il faut rénover cette perspective...

Jacques Burko : Du passé ne faisons plus jamais table rase en quelque sorte !

Georges Wajs : Mon point de vue est que du marxisme politique (la lutte des classes, la dictature du prolétariat, la confiscation du pouvoir par « le peuple », etc.) il n'y a plus rien à garder, rien du tout ! Mais je n'en dirais pas nécessairement autant du marxisme en tant que philosophie explicative des phénomènes économiques...

Michel de Vriès : Pas d'accord du tout ! J'ai toujours été marxiste, et ce n'est pas ce soir que je changerai ! Dans l'examen des forces économiques en présence (et la pertinence du marxisme a été reconnue de ce point de vue), je retrouve à l'évidence la lutte des classes. Mais ce constat n'implique pas d'encenser la dictature du prolétariat ! Il y a d'autres façons d'occuper le pouvoir... et de contrer l'arrogance renouvelée du MEDEF !

Philippe Lazar : Pourrions-nous inviter un philosophe marxiste à discuter avec nous ? On a besoin d'informations sérieuses sur l'actualisation de cette doctrine !¹ Je ne suis pas sûr qu'à notre échelle le concept de lutte des classes ait vraiment encore beaucoup de sens, mais quand on songe aux fabuleuses inégalités entre riches et pauvres à l'échelle planétaire², on peut vraiment se poser la question...

¹ Cette suggestion sera retenue : voir p. 33 l'intervention de Jean-Jacques Marie.

² Il y a quelques années, le Rapport du PNUD (programme des Nations-Unies pour le développement) indiquait par exemple que les quatre ou cinq fortunes individuelles les plus grandes du monde

Jacques Burko : « Prolétaires de tous les pays unissez-vous ! » était le mot d'ordre international des marxistes, ne l'oublions pas en effet ! L'internationalisme prolétarien !

Georges Wajs : C'est le marxisme en tant qu'expression politique en vue d'une prise de pouvoir que nous rejetons, mais pas son apport explicatif...

Georges Bensaïd : Personne n'a encore évoqué ce soir l'effondrement du mur de Berlin ! Communisme et socialisme en ont pris un sacré coup, ce jour-là, on ne saurait en faire abstraction ! Je souhaite quant à moi bien distinguer socialisme et engagement à gauche, pour qu'on parle des mêmes choses ! Parce que j'ai bien le sentiment que Jacques Burko et Monique Canto-Sperber ne parlent pas vraiment des mêmes choses³. Vivons-nous, oui ou non, dans un système ayant réalisé quelques-unes des aspirations fondatrices de la gauche (la sécurité sociale, les allocations familiales, les indemnités de chômage, etc.) ? Nous avons corrigé certains des excès du capitalisme ! Celui-ci a été contraint, pour survivre, d'accepter des formes de régulation – de faire des concessions aux travailleurs, si vous préférez !

étaient équivalentes à elles seules à la somme des produits intérieurs bruts de l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne !

³ En filigrane derrière cette discussion, l'article de Monique Canto-Sperber, paru dans *Le Monde* daté du 17 mai 2003 : « Que reste-t-il du socialisme ? » où elle amorce la thèse qu'elle défendra devant nous quelques mois plus tard (voir p. 49) et selon laquelle, pour faire bref, l'avenir du socialisme est dans la réappropriation par lui du libéralisme.

Peut-on se réapproprier le libéralisme historique ?

Parallèlement, la *nomenklatura* soviétique s'est révélée comme ce qu'elle était : un incroyable système d'exploitation du peuple ! Le score très bas du candidat communiste aux dernières présidentielles n'est pas tout à fait un hasard dans ce contexte ! Alors moi je veux bien qu'on continue à parler de lutte des classes, mais franchement...

Philippe Lazar : Nous sommes tous d'accord sur la faillite politique, idéologique et morale du communisme tel qu'étatisé dans les ex-pays de l'Est. Mais cela ne nous interdit pas totalement pour autant de continuer à réfléchir aux apports potentiels du marxisme en tant qu'outil d'analyse du fonctionnement planétaire des sociétés, dans un contexte de dominance évidente de l'économie de marché...

Jean-François Lévy : Mais qui tient aujourd'hui un discours démystificateur et formateur pour les jeunes générations à ce propos ? Les partis ? J'en doute ! Peut-être avons-nous un modeste rôle à jouer de ce point de vue aussi...

Albert Hirsch : Pour autant qu'il y ait diversité des points de vue ! Nous avons tous une intuition de ce qu'est la gauche, mais beaucoup de mal à l'appréhender et à exprimer avec précision les valeurs spécifiques auxquelles elle se réfère. Quelle est la pertinence *aujourd'hui* d'une analyse marxiste pour mieux comprendre ce que sont les inégalités qui dominent le monde : voilà le type de questions que nous devons approfondir et poser explicitement à nos interlocuteurs à venir.

Philippe Lazar : Tout dépend sans doute de l'échelle à laquelle on se place. À l'échelle mondiale et compte tenu encore une fois des inégalités effroyables qui affectent la planète, cette analyse conserve sans doute quelque pertinence !

Jacques Burko : À propos d'inégalités mondiales, quand la gauche était au pouvoir en France, comment a-t-elle géré nos relations avec le Tiers-Monde et avec nos ex-colonies ?

Albert Hirsch : A-t-elle eu le souci de faire plus que de préserver les positions stratégiques léguées par son passé colonial ?

Philippe Lazar : La France est l'un des pays qui consacre une fraction *relativement* importante de son PIB à la coopération avec le « Sud ». Mais je dis bien *relativement* important. En termes absolus, cela reste très modeste (0,7%). Mais à quoi cela sert-il et comment est-ce employé ? C'est une autre affaire ! Et en dehors de ce qu'a pu tenter de faire Pierre Cot – qui n'est pas resté bien longtemps ministre ! – il ne me semble pas qu'il se soit passé grand chose sous la gauche...

Jacques Burko : Revenons, si vous le voulez bien, sous nos latitudes. Il nous faut quelques pistes de prolongation de notre réflexion, d'autres critères de distinction entre la gauche et la droite que celui que je vous ai proposé...

Mondialiser notre réflexion.

Et si la république était de gauche ?

Philippe Lazar : Eh bien ! posons-nous une question provocante : la république, la *res publica*, n'est-elle pas au fond une idée de gauche, elle aussi naguère récupérée par la droite ? Une idée de gauche dans la mesure où, précisément, elle conçoit l'organisation de la société comme une chose « publique » et non comme une collection d'intérêts privés ?

Berthe Burko-Falcman : La république, c'est plutôt, historiquement, une idée bourgeoise !

Philippe Lazar : Certes ! Mais elle s'est quand même singulièrement gauchisée sous la Révolution, cette idée ! La république est un modèle d'organisation sociale qui fait une large place à une idéologie de la responsabilité collective s'exprimant au travers d'un certain nombre de concepts, ceux que résumant aujourd'hui ce que j'appelle les sept mots essentiels de la Constitution : les quatre qualificatifs qui caractérisent le régime républicain (La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale) et les trois mots de sa devise d'inspiration maçonnique (liberté, égalité, fraternité). J'ai personnellement le sentiment que l'une des capacités de la gauche est d'inventer ainsi des systèmes de gouvernance compatibles avec la déclaration des Droits de l'Homme et notamment son affirmation fondatrice de *l'égalité en droits* de tous les hommes, que l'on ne peut quand même pas considérer comme une idée de droite ! Nous pourrions, à partir de ce constat, nous interroger

sur les Droits de l'Homme eux-mêmes et notamment sur le droit de propriété pour savoir s'il est bien de même nature que les autres...

Berthe Burko-Falcman : La déclaration des Droits de l'Homme a été rédigée par des bourgeois, et quand ils demandaient l'égalité en droits, c'était simplement en réaction contre les privilèges... Ce n'était pas des gens de gauche !

Georges Wajs : La gauche n'existait pas encore en tant que telle à l'époque...

Berthe Burko-Falcman : Oui, c'est en effet à l'Assemblée qu'a pris corps cette dénomination. Mais je maintiens que, quelle que soit l'appellation qu'on leur donne, ce n'était pas initialement des gens de gauche...

Philippe Lazar : Mais peut-être le sont-ils devenus en inventant (en réinventant !) la république !

Albert Hirsch : Tout le monde se réclame aujourd'hui, bien évidemment, de la république, mais cette unanimité de façade n'efface pas l'interrogation formulée par Philippe Lazar !

Réhabiliter la fraternité ?

Michel de Vriès : Je voudrais insister sur un mot qu'on a peu prononcé jusqu'à présent et qui, lui aussi, me semble pertinent vis-à-vis de notre réflexion : celui de fraternité. N'est-ce pas là l'une des valeurs sur lesquelles refonder la gauche ? « L'égalité des chances », chère à certains leaders se réclamant de la gauche, ne me paraît en aucune manière

Née de la volonté de la bourgeoisie d'abolir les privilèges de l'Ancien Régime, la république n'a-t-elle pas transcendé ses origines pour ancrer fortement à gauche l'organisation de l'État ?

Fraternité ou solidarité, peut-on utiliser indifféremment les deux expressions ?

devoir se substituer à ce concept de fraternité...

Jacques Burko : Je suis un peu réticent sur cette notion sympathique de fraternité, qui me semble plus d'ordre moral que d'ordre social. Elle est même un peu suspecte : on peut détester son frère et respecter son ennemi...

Philippe Lazar : Nous sommes à la recherche d'utopies, mais aussi en quête d'action et, de ce point de vue, gauche et droite sont des concepts relatifs, évolutifs dans le temps et dans l'espace. D'une certaine façon, ce qui compte vraiment est moins ce qu'on raconte que ce qu'on fait ! Donc de savoir où l'on est et avec qui l'on agit ! De quel côté nous portons-nous ? Celui des gagnants, des élites autoproclamées, ou plutôt des obscurs et des sans-grade ? Nous ne savons pas très bien ce qu'est aujourd'hui la gauche, mais nous avons sans doute moins de mal à repérer notre camp si nous voulons rester à gauche !

Jacques Burko : Cela prouve que nous avons un jugement moral sur les comportements politiques, on ne peut pas s'en empêcher !

Philippe Lazar : S'agit-il bien d'un jugement moral ?

Plusieurs voix : non, non !

Albert Hirsch : Cela veut certes dire que nous avons des points de repère, forts et stables, mais pas nécessairement d'ordre moral.

Georges Wajs : Je voudrais revenir à la dernière phrase du texte introductif de Jacques

Burko. Cherchons-nous à recréer les conditions d'une prise de pouvoir par la gauche ou à tenir un discours à visée protestataire ?

Philippe Lazar : J'ai envie de répondre sans ambiguïté : nous avons vraiment besoin d'abord de comprendre ! Et c'est en cela que notre débat peut se révéler fécond et porteur d'avenir. Certains d'entre nous avaient employé lors de notre première réunion des mots très forts, tels que désarroi. Je ne sais pas si j'irais jusque là mais l'interrogation demeure. Qu'est-ce que cela veut encore dire « d'être de gauche » est et demeure notre question fondatrice. De ce point de vue, j'ai du mal à ne pas interpréter comme « de gauche » la dualité qu'introduit le premier couple de mots de la devise nationale : liberté-égalité. La liberté toute seule n'est peut-être pas un concept de gauche mais son expression dans le cadre d'une *égalité en droits* me semble, elle, bien ancrée dans une représentation politiquement engagée ! Et je n'abandonnerais pas trop vite non plus l'idée de fraternité, qui témoigne de la conscience que nous avons de notre aventure d'espèce. En deux mots, nous sommes ce qu'a produit l'Évolution, qui nous a conduits à retrouver « les autres » et à faire des choses avec eux. Si l'espèce humaine n'était pas fraternelle en ce sens, elle ne serait plus !

André Ulmann : Ce n'est donc pas nécessairement une valeur de gauche !

Berthe Burko-Falcman : Je ne comprends rien à ce que tu dis, Philippe. Que fais-tu

Mieux comprendre pour mieux agir.

d'Auschwitz dans ton raisonnement ? Je ne connais pas d'espèce plus violente que l'espèce humaine ! La fraternité est une utopie absolue, elle n'a rien de naturel !

Philippe Lazar : Ce que tu dis est à la fois vrai et compatible avec ce que j'essaie moi-même de dire. L'espèce est fraternelle ou solidaire par nature : c'est une condition intrinsèque de sa survie au sens évolutionniste du terme. Mais ce constat n'annule en rien l'autre constat, celui de la violence, parfois extrême, qui la parcourt et souvent l'anime ! Le fait qu'il y ait de grands mouvements politiques, syndicaux, etc. témoigne bien de quelque chose aussi, non ? Nous ne pouvons quand même pas complètement récuser par principe, en tant que progressistes, le concept de progrès ! Et si nous sommes réunis ce soir pour parler de tout cela, ce n'est pas parce que Dieu en a ainsi décidé, c'est en nous-mêmes que nous avons trouvé ce désir...

Berthe Burko-Falcman : Parce que, nous, nous croyons à la fraternité !

Philippe Lazar : C'est bien ce que je dis, et c'est en cela que c'est un concept fondateur de la gauche ! Une utopie si tu veux, dans la mesure où cela revient à conférer de la *valeur* à un constat éthologique, c'est-à-dire à passer de l'observation critique à l'engagement politique, à un choix de société qui privilégie certains comportements par rapport à d'autres. Et j'ai la faiblesse de penser que les choix de gauche, dans la mesure même où ils prennent corps dans le

comportement intrinsèquement collectif de l'espèce, sont plus fondés que les choix de droite, qui privilégient, eux, les seules aventures individuelles. Mais, même si l'on ne va pas jusqu'à ce jugement de valeur, je pense que l'attitude vis-à-vis de la fraternité reste discriminante entre la gauche et la droite.

Jacques Burko : Si l'on remplace fraternité par solidarité, nous sommes d'accord !

Philippe Lazar : Cela dépend du sens que l'on donne au mot solidarité. Au sens du ministère qui en est chargé, il a une connotation « descendante » qui me déplaît. Mais si on l'utilise comme on le fait, par exemple, pour parler de la solidarité entre le tenon et la mortaise, cela me convient parfaitement. Je n'ai simplement pas trop envie de changer la devise de la République : il me semble qu'il y a d'autres urgences ! ■

Face à la violence une utopie fondée sur la fraternité conserve-t-elle un sens ?

Qu'avons-nous spécifiquement à dire en tant que Juifs ?

Juifs français *diasporiques* – c'est-à-dire, de façon moins lapidaire, Français soucieux de donner valeur à une filiation juive par nous-mêmes reconnue et dès lors revendiquée – nous estimons avoir, en tant que tels, notre mot à dire dans le débat récurrent sur ce que pourrait et/ou devrait être une politique de gauche, en particulier à propos de la nécessaire « politisation du culturel ». Pour nous, en effet, un projet politique ne peut prendre toute son ampleur que s'il ne se limite pas aux seuls champs économique et social pour intégrer, explicitement et de façon centrale, des dimensions (multi)-culturelles. Nous avons la conviction que notre expérience particulière a, en quelque sorte, valeur d'exemple au moment où tous les Français sont eux-mêmes appelés à s'interroger sur ce que constitue leur identité nationale au regard de leur intégration dans l'espace européen ; au moment où ils devraient être conduits à prendre conscience que l'on peut être à la fois pleinement français *et* européen, et que de devenir européen n'implique en rien de renoncer purement et simplement à ses racines historiques et culturelles nationales.

Confrontés en tant que Français et juifs à une quête identitaire à laquelle nous ne saurions

échapper, nous avons conscience de la difficulté de faire bien comprendre que l'on peut se sentir à la fois l'un et l'autre sans que cela porte la moindre atteinte à chacune de ces deux caractéristiques, dans la mesure même où, ne se situant pas sur le même registre, elles ne sont en rien concurrentielles ni a fortiori incompatibles. Les tendances actuelles aux replis communautaires (qui affectent les Juifs au même titre que plusieurs autres groupes sociaux et qui tendent sinon à les retrancher de la nation du moins à distendre les liens avec elle) ne nous aident évidemment pas en la matière ni a fortiori la passion parfois aliénante affichée par nombre de Juifs français pour un *autre* État, en l'occurrence l'État d'Israël, parfois exprimée sous une forme auto-justificative : « *On peut aimer du même amour son père et sa mère* ».

Évoquons en quelques mots (nécessairement trop lapidaires) la signification globale que nous donnons au double qualificatif de « juif » et de « diasporique », en d'autres termes la façon dont nous nous situons en tant que citoyens de la République française. « Juif » nous renvoie directement à un besoin, individuel et collectif, d'enracinement identitaire dans un passé, une histoire, une culture que nous

Une conception laïque et diasporique de la judéité.

n'avons aucune raison ni aucun désir d'occulter, dont nous nous sentons dépositaires et dont nous avons donc la responsabilité de transmettre la mémoire. « Diasporique » nous permet d'affirmer que notre quête est non seulement compatible avec mais en réalité indissociable de notre appartenance au pays qui est le nôtre par naissance ou par adoption – la France –, un pays dont les habitants, très majoritairement, n'ont aucune filiation juive.

Cette expérience spécifique nous autorise sans doute à suggérer que soit lancé un débat de fond sur l'intégration des peuples européens dans l'ensemble multinational et multiculturel que deviendra, au fil du temps, le continent européen. La conscience de sa propre filiation est parfois – souvent même – refoulée chez nos concitoyens, comme si sa reconnaissance risquait de mettre en péril la République ! Il faut faire comprendre au contraire qu'il n'y a aucune incompatibilité à conserver et à cultiver ses racines culturelles d'une part et à s'intégrer à part entière dans un ensemble riche de la diversité de ses composantes, de leurs pacifiques confrontations et de leurs possibles métissages. Encore faut-il que cela soit dit, explicitement, et que la démarche dans cette direction soit suffisamment progressive pour être tout simplement comprise et donc considérée comme acceptable – et finalement comme souhaitable ! – par les peuples concernés.

Ajoutons encore que, dans notre esprit, cette démarche est indissociable de ce que nous demandons depuis longtemps : la reconnaissance par la France de la multiplicité culturelle interne qui est

la sienne. Le sentiment d'avoir une identité nationale n'est en rien condamnable en soi. Il deviendrait plus compatible avec la perception d'une possible identité européenne si l'on apprenait à reconnaître que l'identité « nationale » elle-même n'est pas exclusive d'autres liens eux aussi identitaires, mais à une autre échelle, disons plus intime, de liens ayant une autre signification que ceux que crée l'appartenance à une même nation. N'oublions pas trop vite que, contrairement à beaucoup de pays de l'Union, le nôtre a refusé de ratifier « la charte des langues régionales et minoritaires », que son Conseil Constitutionnel a récusé avec vivacité l'article premier de la Loi Joxe sur la Corse qui tentait de faire reconnaître par la République « l'existence historique et culturelle d'un peuple corse » ! Faut-il dès lors vraiment s'étonner que les Français, consultés directement mais sans réelle préparation sur un bouleversement identitaire potentiel, hésitent à renoncer à leur « francité » alors même qu'on a de fait refusé de les laisser évoluer dans la représentation de celle-ci et dans la prise de conscience de sa complexité structurelle ?

Cela étant, et on le verra clairement au fil des pages de ce livre, l'accent que nous mettons ainsi fortement sur les dimensions culturelles essentielles d'un authentique projet politique de gauche n'atténue en aucune manière la priorité qu'il convient à nos yeux de donner, dans le cadre d'un projet économique et social ambitieux et réaliste, à la lutte permanente contre les inégalités, et cela aux échelles européenne ou mondiale comme à l'échelle nationale. ■

Rendre compatibles des aspirations culturelles, sociales et politiques.

Deux références pour le socialisme

- ◆ Le « modèle » marxiste
- ◆ L'apport de la pensée libérale

Le « modèle » marxiste¹

Tous les problèmes économiques, sociaux, politiques auxquels nous sommes confrontés, en France comme ailleurs, s'inscrivent dans le cadre de ce qu'on appelle depuis une dizaine d'années la mondialisation ou la globalisation. En économie, ce n'est pas pour autant un phénomène récent : l'unification du marché mondial date en fait du début du xx^e siècle. Dans la terminologie marxiste cette unification a reçu un nom précis, celui d'*impérialisme* : les principaux pays capitalistes passent à cette époque du stade de l'expansion coloniale à celui d'un affrontement entre eux aux fins de conquérir des parts de marché au détriment les uns des autres et au profit des plus riches. L'impérialisme débouche ainsi sur une guerre économique permanente, prenant à certains moments la forme d'un affrontement armé, et il engendre des crises majeures conduisant au déclin irrémédiable de l'Europe et la domination économique de plus en plus affirmée des États-Unis d'Amérique.

Une baisse des taux de profit...

A partir de 1971 et de la suppression par l'administration Nixon

de l'étalon-or, le dollar devient de facto la monnaie de référence mondiale. Le système capitaliste entre alors dans une crise qui n'est plus seulement, comme auparavant, une succession de crises cycliques et qui exige des mesures de plus en plus brutales en réponses au problème de la baisse du taux de profit (déjà analysé par Marx dans le livre II du *Capital*) : 1) une baisse systématique de la rémunération du travail, qui prend un aspect de plus en plus aigu au fil des ans ; 2) un engagement massif dans les industries d'armement ; 3) le développement généralisé d'une économie purement spéculative, dont le volet financier est de plus en plus déconnecté de la production. Apparaît ainsi une « nouvelle économie », étoile filante dans le ciel de la finance mondiale, les économistes boursiers affirmant comme une évidence que la bourse devrait rapporter au minimum 14 ou 15 % alors que les bénéfices des sociétés cotées atteignent péniblement 2 à 3 %.

... qui entraîne des réactions brutales

La recherche systématique de la *baisse du coût du travail* engendre

Pour un marxiste comme Jean-Jacques Marie, si la mondialisation est aujourd'hui à juste titre au cœur de nos préoccupations économiques, sociales et politiques, elle n'est, dans le domaine économique, que l'expression actualisée de l'impérialisme.

¹ Étaient présents le 3 mars 2003 : Georges Bensaïd, Berthe Burko-Falcman, Jacques Burko, Sylvia Goodenough, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Sylvie Kuczynski-Lévy, Claude Mossé, Michel de Vriès, Georges Wajs, Antoinette Weil. Le texte introductif a été transcrit à partir de l'exposé de l'historien Jean-Jacques Marie.

un certain nombre de conséquences quasi mécaniques :

Faire baisser à tout prix le coût du travail a de lourdes conséquences sociales et humaines.

◆ la substitution à un travail régulier, sous contrat à durée indéterminée (CDI), d'un travail de plus en plus précaire, à temps partiel, géré par des contrats à durée déterminée (CDD). La notion de déroulement de carrière perd tout sens, quel que soit le secteur d'activité ;

◆ une baisse systématique des budgets sociaux (dépenses de protection sociale et retraites) ;

◆ la délocalisation planétaire des lieux de production. Ainsi les industries américaines installées au nord du Mexique dans des *machinadoras*², où régnaient pourtant des conditions de surexploitation des travailleurs, les abandonnent-elles désormais pour s'installer en Chine, le gouvernement chinois vendant la force de travail d'un ouvrier de l'ordre d'un dollar par jour ! Le tarif est toutefois... de deux dollars à Shanghai, étant donné le développement extrêmement rapide de cette place économique et financière qui est devenue une sorte de vitrine, comme l'a été Moscou du temps de Staline pour l'URSS. Un processus analogue est en cours en Indonésie.

Le second volet, celui des *dépenses sociales*, consiste à s'attaquer essentiellement aux domaines de la santé, des protections

sociales et des retraites. Ainsi, en France, le ministre de la santé affirmait-il, au début des années 90, qu'il y avait 60 000 lits de trop dans les hôpitaux français et engageait-il une politique de fermeture de services d'urgences et de maternités. Parallèlement, on a vu fleurir toute une série de tentatives visant à transférer l'argent des retraites sur les fonds de pension spéculatifs.

Un troisième type de mesures vise à « décrocher » le couple salaires/prix, en améliorant ainsi la marge et le profit : cette indexation avait déjà été jugée inflationniste, en 1983, sous le gouvernement de Pierre Mauroy³.

Un quatrième type de mesures consiste enfin à supprimer certaines cotisations sociales, en l'occurrence baptisées « charges » pour montrer à quel point elles sont lourdes. En France, ces dégrèvements atteignent des montants tout à fait énormes : plus de 25 milliards d'euros en moyenne sans oublier les dégrèvements sauvages que sont les cotisations non payées.

Une dérégulation mondiale

Toutes ces mesures sont parties prenantes d'une politique de dérégulation ou de dérégulation engagée à l'échelle mondiale, qui atteint d'abord les travailleurs. Elle concerne les États-Unis eux-mêmes : dans le sud des USA vivent environ un

La dérégulation est loin de ne concerner que l'économie et le monde du travail, elle porte atteinte au bon fonctionnement des services d'intérêt collectif...

² Un secteur dans lequel il n'y a aucun droit du travail ni aucun syndicat : un travailleur qui cherche à s'inscrire à un syndicat reçoit quelques jours plus tard une balle dans la nuque...

³ Ce qui, sur le plan de la logique cartésienne, paraît très étonnant : comment le rattrapage postérieur des salaires par les prix peut-il provoquer un effet inflationniste ?

million et demi de travailleurs agricoles qui n'ont absolument aucun droit, aucun statut, aucune possibilité de se défendre. Il en est de même par exemple pour les travailleurs marocains employés dans le Sud de la France, ou encore dans le Sud de l'Espagne, lors des vendanges. Mais cette déréglementation systématique touche également des domaines d'intérêt public, comme celui du contrôle aérien. On a ainsi vu, sous l'administration Reagan, les contrôleurs aériens faire grève non pas pour demander des augmentations de salaire mais bien pour exiger le maintien de conditions de travail permettant une sécurité normale de l'espace aérien américain. Ils ont tous été licenciés. C'est un exemple rare, dans l'histoire, d'un licenciement collectif de l'ensemble d'une corporation. Et, depuis, cette corporation a vu sa rémunération baisser et ses possibilités d'organisation syndicale réduites. Une situation similaire s'est produite dans la Russie d'Eltsine. Les contrôleurs aériens russes, qui travaillaient dans des conditions bien pires encore que celles des contrôleurs américains, se sont mis en grève pour réclamer le respect d'un certain nombre de conditions de travail et aussi demander des augmentations de salaires. Eltsine a organisé des comités d'usagers en colère, encadrés par des agents de l'ex-KGB en civil, qui sont allés leur casser la figure dans leurs centres de contrôle. Et depuis les contrôleurs aériens se tiennent bien tranquilles.

Toutes ces mesures de dérégulation aboutissent à un retour à des formes d'organisation de la société antérieures au déve-

loppement du capitalisme à la manière Ford. Elles exigent que soient brisés un certain nombre de cadres traditionnels de développement du capitalisme lui-même et d'organisation des travailleurs dans leurs divers pays.

La fonction des États-nations contestée...

C'est l'une des raisons fondamentales, sinon la raison pour laquelle se développe aujourd'hui parallèlement une offensive en vue de la dislocation des États-nations qui se sont constitués (essentiellement) au cours du XIX^e siècle et qui, par leur existence même, opposent une certaine résistance à cette politique. Sans doute vous souvenez-vous qu'il y a quelques années on a appris la négociation secrète d'un traité, l'AMI⁴, qui devait assurer aux multinationales des droits tout à fait exorbitants par rapport aux souverainetés nationales ou étatiques. Il était notamment prévu dans ce traité qu'un État ne devrait plus avoir le droit de prendre des mesures portant atteinte aux intérêts économiques d'une quelconque multinationale (qui aurait eu le droit, dans ce cas, de porter plainte devant l'Organisation mondiale du commerce et d'obtenir le versement d'une amende par cet État). Le scandale soulevé par la révélation de ce traité a abouti à l'époque à son retrait, mais aujourd'hui une nouvelle négociation est engagée, à l'initiative cette fois... du commissaire européen français, et elle vise à reprendre à peu près les mêmes dispositions !

⁴ AMI : Agreement for Multinational Investment.

... et elle va jusqu'à s'attaquer au rôle des États-nations, dans la mesure où ce sont peut-être les derniers remparts susceptibles de lui résister.

Une autre forme d'interdiction (ou de limitation) de la possibilité de s'opposer à cette déréglementation consiste à remettre en question les conventions collectives nationales garantissant aux travailleurs les mêmes droits, quel que soit le secteur et le lieu géographique de travail, et à introduire une individualisation des salaires : pas d'intérêts communs, et donc pas de nécessité d'une convention collective garantissant des droits identiques !

Un autre regard sur la régionalisation et ses motivations réelles.

Incidentement, c'est là l'explication du sens véritable de la volonté de régionalisation voulue par le gouvernement. Elle n'a strictement rien à voir avec la défense des langues et des cultures régionales ! La régionalisation vise simplement à disloquer le cadre national dans lequel sont organisés les travailleurs de toutes les professions. Il existe aujourd'hui une sécurité sociale *nationale*, un système de santé *national*, vous avez les mêmes droits partout : se placer à l'échelle régionale permettrait de disloquer cet ensemble de dispositions nationales et de leur substituer des conventions disparates et dans l'ensemble moins protectrices. Et, de surcroît, ce système vise à favoriser l'établissement de liens directs entre la Région et la supranationalité bruxelloise : des négociations directes sont même déjà engagées à ce propos entre certaines Régions et la Commission !

... mais aussi les formes démocratiques traditionnelles

Cette politique est liée, en même temps, à un affaiblissement voire

une disparition – une liquidation ! – des formes démocratiques traditionnelles. Aujourd'hui, la majorité des décisions prises par le Parlement français ne sont que la transcription de directives européennes élaborées par un groupe de commissaires que personne n'a élus et qui ne sont contrôlés par personne. Quand l'Union européenne a exigé que le travail de nuit des femmes dans l'industrie soit autorisé, le Parlement français a transcrit cette exigence sans y opposer la moindre résistance. Nous assistons à un dessèchement des organisations démocratiques traditionnelles de la République parlementaire, des saisies au profit d'instances dont le caractère non démocratique est incontestable. Les commissaires européens décident qu'il y a 28 000 pêcheurs de trop, qu'il faut supprimer tant de bateaux de pêche en Bretagne, etc., sans que les institutions traditionnelles de la démocratie veillent ou puissent manifester une réelle opposition ou prendre des mesures différentes. Lénine, fidèle disciple de Marx au moins sur ce plan, disait : « La politique, c'est de l'économie concentrée ». C'est une formule qui doit être examinée avec prudence, comme toute formule, mais, en l'occurrence, elle témoigne bien ici d'une continuité totale entre les exigences économiques du capital et l'affaiblissement du rôle des institutions démocratiques. C'est sans doute la raison fondamentale pour laquelle, dans les grands pays capitalistes d'aujourd'hui, une proportion très importante des électeurs ne va plus voter : le sentiment profond d'une partie importante de la population est qu'elle n'a plus aucune possibilité d'agir au

travers des institutions représentatives (même si l'on peut considérer que cette possibilité représentait peut-être une illusion !).

Les dépenses américaines pour la guerre annoncée en Irak⁵ vont accélérer forcément les exigences du capital vis-à-vis des travailleurs américains eux-mêmes (et c'est la raison pour laquelle, à la différence de ce qui s'est passé au début de la guerre du Vietnam, il y a des protestations très importantes aux USA, dans lesquelles les syndicats sont parties prenantes). Dans les crises capitalistes, la guerre a toujours été un moyen de régler des problèmes intérieurs : dès que la guerre du Golfe a été engagée, en 1991, la bourse a monté. Aujourd'hui, tout semble indiquer que nous sommes dans une situation de crise tellement plus profonde que les indices boursiers, à la veille de cette guerre, sont tous au rouge.

Peut-on encore contrecarrer cette évolution ?

Il ne serait possible de reconstruire une véritable force capable de s'opposer à cette politique qu'en affirmant un certain nombre d'exigences élémentaires, à commencer par un refus absolu d'accepter les techniques et mesures de baisse du coût du travail qui aboutissent à une dislocation de la société et à une aggravation sans précédent des inégalités

sociales. En Russie, qui reste un pays important dans l'équilibre social et politique mondial, ceux qui se sont emparés des richesses de ce pays n'envisagent même pas d'investir sur place l'argent qu'ils pillent, à l'inverse par exemple d'un Rockefeller qui au moins, lui, investissait l'argent qu'il extorquait pour construire une industrie dans son pays ! Ils pillent les richesses, ils les dissipent et ils les investissent dans des projets immobiliers qui sont souvent des moyens de blanchir de l'argent⁶. La plupart des républiques de l'ancienne URSS ont une économie mafieuse, avec des marchés prolifiques de la drogue et de la prostitution. En faisant régresser à des formes d'organisation sociale antérieures à celles imposées par le capitalisme producteur de biens, la déréglementation en cours aboutit ainsi à un véritable retour à la barbarie, où l'homme n'est plus lui-même qu'une simple marchandise. ■

Est-il encore concevable de contrecarrer une évolution qui semble irrésistible, y compris dans les anciens pays communistes et dans ceux qui se le disent encore ?

⁵ Au moment de l'exposé de Jean Jacques Marie, la deuxième guerre d'Irak n'était que hautement probable.

⁶ Courchevel est devenue la station favorite des nouveaux riches russes, qui y dépensent par jour et par personne de 500 à 20 000 euros !

Le « modèle » marxiste

Débat : que reste-t-il aujourd'hui du marxisme ?

Jacques Burko : Jean-Jacques Marie nous as brossé un tableau à la fois complet et convainquant mais peut être demeure-t-il néanmoins un aspect du questionnement que nous avons en tête : quelle est encore aujourd'hui la pertinence des analyses marxistes ? Il se trouve que j'ai fait une grande partie de mes études secondaires sous régime communiste et que, deux heures par semaine, j'avais un cours de marxisme-léninisme. Je dormais pendant ces heures-là mais il m'en est quand même resté quelque chose : la conviction que, du point de vue marxiste, les grands équilibres économiques et politiques sont essentiellement régis par la lutte des classes. Et je me pose donc la question : dans une société comme la nôtre, quelle est encore l'importance de la lutte des classes ? J'aurais tendance à la considérer comme marginalisée : ce n'est plus le moteur principal parce que la société française est passée de l'antagonisme entre prolétaires et capitalistes à un état de consensus mou entre employés et employeurs. Les prolétaires français n'ont plus le poids numérique, politique ou révolutionnaire qu'ils pouvaient avoir et ils sont d'autre part constitués, pour

une grande part, d'immigrés dont l'intégration dans la société n'est pas la même que l'enracinement traditionnel des prolétaires français.

Classe en soi et classe pour soi

Jean-Jacques Marie : Dans la théorie marxiste, on distingue *la classe en soi* et *la classe pour soi*. La classe *en soi*, c'est la réalité objective, le fait qu'un certain nombre d'hommes et de femmes et d'enfants (d'enfants : il faut se souvenir que les USA ont toujours refusé de signer la convention interdisant le travail des enfants...) qui, pour survivre, vendent leur force de travail. Mais cette réalité objective ne suffit pas à définir une classe. Une classe n'existe que dans la mesure où elle a conscience d'exister en tant que telle, *pour soi*, ce qui signifie que l'existence d'une classe suppose l'existence de formes d'organisation qui ont traditionnellement deux aspects : syndical et politique. La forme syndicale, c'est le rassemblement des ouvriers et des employés (soit d'un corps de métier dans la tradition américaine soit dans un ensemble plus vaste dans la tradition française)

Le concept de lutte des classes est moins dépassé qu'on ne pourrait le croire à première vue : il implique une réflexion sur les formes d'organisation de la réplique sociale et politique à la volonté d'hégémonie du capital.

en vue de défendre leurs intérêts matériels ou moraux (salaires, conditions de travail, etc.) : c'est la forme élémentaire d'organisation de la classe pour soi. La forme politique concerne, elle, non seulement les conditions matérielles élémentaires de vie mais aussi une certaine conception de la société.

L'une des caractéristiques générales de l'offensive du capital pour baisser le coût du travail, c'est d'essayer de neutraliser l'organisation syndicale, en l'intégrant, en la détruisant ou en la déformant. Par exemple l'un des héritages de la Russie stalinienne, c'est le syndicat officiel. Dans l'ère de Staline, tous les travailleurs étaient adhérents au syndicat officiel et leur cotisation était prélevée directement sur leur feuille de paye. Mais la chose étonnante, c'est que cela existe toujours ! La deuxième possibilité, c'est d'empêcher la création de tout syndicat (c'est ce qui se passait en Indonésie sous Suharto ; en Colombie, beaucoup de responsables syndicaux se sont fait assassiner). La troisième, c'est d'en faire des éléments d'accompagnement de la politique officielle.

Il n'est pas évident que les organisations actuelles représentent réellement les intérêts de la classe ouvrière et que leurs programmes visent à aider cette classe à s'affirmer comme une réalité spécifique indépendante. Frappante est la disparition – en dehors de la bouche d'Arlette Laguiller – des mots *ouvrier* ou *travailleur* du vocabulaire politico-médiatique français : depuis des années, il n'existe plus que *citoyen* et *Français*. Or citoyen

et Français, cela supprime toute différence d'appartenance de classe. Ce n'est pas le fait d'utiliser un mot qui peut changer la face du monde – elle pourrait relever de la démagogie pure – mais de ne jamais l'utiliser est quand même un signe !

La situation en France est un peu plus compliquée que ne le dit Jacques Burko. Le processus de désindustrialisation s'y développe, comme dans tous les pays européens, mais par exemple plus qu'en Allemagne (l'industrie représente 15 % du PIB en France et encore 25 % chez nos voisins d'outre-Rhin). Ce n'est au demeurant pas un hasard si c'est en Allemagne que la politique européenne a le plus de peine à passer parce qu'il y a, là-bas, des syndicats très puissants et une social-démocratie qui est encore une vraie social-démocratie, avec des adhérents en nombre important. Ce n'est pas le cas en France, où le parti socialiste est assez fortement influencé par le christianisme social (avec les thèses de Jacques Delors *et al.*, c'est-à-dire, entre autres, celle du nécessaire partage du travail). Le parti communiste est, lui, en pleine liquéfaction, je ne sais même pas s'il existera encore pour les prochaines présidentielles : un PC qui non seulement est à 3,5 % des voix mais dont l'appareil est incapable de faire la loi dans ses propres rangs ne peut plus durer longtemps. Sur le plan politique, il y a donc aujourd'hui fort peu de chances dans notre pays pour que puisse s'exprimer de façon organisée la classe ouvrière. Sur le plan syndical, c'est un peu différent. Les syndicats rassemblent environ 10 % des travailleurs (ouvriers et

Affaiblir les organisations syndicales pour faire baisser le coût du travail.

employés). On en fait des gorges chaudes, mais, en France, il n'y a jamais eu de syndicalisation de masse, sauf à deux périodes : de 36 à 38 et de 45 à 50. La désindustrialisation a conduit à une forme dominante d'organisation du travail, les PME, et, dans une PME, il est pratiquement impossible de se syndiquer : vous vous syndiquez le lundi soir et vous êtes viré le mardi midi !

Jacques Burko : Que l'expression politique de la gauche soit émietlée est un fait. Mais la lutte de classes est l'expression d'une révolte, d'un besoin profond d'une partie importante de la population, et alors l'appareil suit ; si ce besoin de révolte, de se défendre très activement n'est pas ressenti, les appareils peuvent tranquillement dormir...

Jean-Jacques Marie : Oui, mais c'est un peu plus compliqué parce que, dans la lutte des classes (ce n'est pas seulement un phénomène objectif, la lutte des classes), des ouvriers ne s'engagent dans une bataille, dans une grève, que s'ils pensent avoir une chance de gagner. Quoiqu'on puisse en penser d'un point de vue moral (mais en la matière le jugement moral ne mène pas très loin), la France de 1940, toutes classes réunies, a été totalement passive ! Les travailleurs n'ont pas bougé parce qu'ils ne voyaient pas dans quelles perspectives ils l'auraient fait. Or aujourd'hui, c'est vrai, la situation est très difficile. Il existe certes un sentiment de révolte – d'une révolte dont Alain disait (Alain n'était pas marxiste !) : « Ce n'est pas la misère qui fait les révolutions ». Effectivement, et c'est même le contraire : s'il

n'y a pas de perspective d'espoir, on se bat pas : on attend, on observe. Et plus on attend, plus on observe, moins on a tendance à reprendre sa carte syndicale ou à adhérer à un parti politique !

Une certaine nostalgie de la centralisation ?

Georges Wajs : Vous avez dressé un réquisitoire à bien des égards pertinent, et nous sommes sûrement nombreux à adhérer à plusieurs de vos conclusions. Mais le problème qui nous soucie avant tout est celui de la transposition de cette analyse sur le plan politique. La gauche française – vous avez cité le parti socialiste et le parti communiste – a longtemps eu, officiellement, une idéologie d'essence marxiste. Le parti socialiste lui a tourné le dos il y a une vingtaine d'années, et le parti communiste a renoncé formellement à se référer à la dictature du prolétariat. Or ce que je ressens, dans votre propos (et notamment dans votre réquisitoire contre la régionalisation), c'est une certaine nostalgie vis-à-vis d'un pouvoir central fort, qui structure, régule, équilibre... Or on a vu ce à quoi cette idéologie a conduit : à un total fiasco ! Donc, comme disait le camarade Lénine, *que faire ?*

Jean-Jacques Marie : *Régulation* ou *réglementation*, cela ne signifie pas forcément *pouvoir central*. Cela signifie que les organisations qui rassemblent les travailleurs – les corporations par exemple – obtiennent puis ensuite défendent l'existence de règles et de garanties valables pour tous et dont ils refusent la mise en cause et la destruction.

Un pouvoir est défini par les intérêts qu'il défend plus que par les caractéristiques géographiques de son organisation.

Au-delà des discours modernistes, les évolutions technologiques ne font disparaître ni la nécessité de produire des marchandises ni celle de disposer d'institutions démocratiques réellement dotées de pouvoirs de décision.

Pour un syndicat, cela ne signifie pas négocier « avec le pouvoir central » mais avec le chef d'entreprise ou le patron, et cela implique de ne pas accepter que le travailleur de Coutances n'ait pas les mêmes droits que le travailleur de Marseille ou d'ailleurs. Par ailleurs, vous dites : « Le pouvoir central a fait faillite ». Si vous entendez par là le pouvoir central en Union Soviétique, je vous répondrai que, là, ce n'est pas le caractère *central* du pouvoir en tant que tel qui était en cause. Un pouvoir n'est pas défini par le fait qu'il est central ou non, il est défini par les intérêts qu'il défend, par la politique qu'il met en œuvre. Vous aviez en France, en 1945, un pouvoir central fort, qui, dans une France ruinée, a instauré la Sécurité Sociale, relancé l'économie, etc. Pouvoir central ou pas, ce n'est pas cela qui est décisif, ce sont les rapports de force. Une classe ouvrière non organisée ne peut pas peser sur le devenir de la société. Il peut y avoir des révoltes, c'est sûr ! On peut casser la gueule aux ouvriers arabes d'à côté, comme avaient essayé de le faire il y a quelques années les ouvriers d'une entreprise menacée de fermeture, ou jeter des bonbonnes d'acide dans la rivière : c'est là l'expression d'une totale désorganisation ! Lorsque il n'y a plus d'espoir reposant sur les procédures démocratiques traditionnelles (comme les négociations) pour réguler la lutte des classes, on aboutit soit à la passivité soit au désespoir, qui sont deux faces de la même réalité. Toute initiative allant dans le sens de la mise sur pied d'une plate-forme qui prenne ses distances vis-à-vis de la politique de l'Union européenne et

de ceux qui la mettent en place dans notre pays, puis d'un regroupement pour la défendre, serait une bonne réponse à votre question...

Changer de concepts et de vocabulaire ?

Élise Marienstras : Tout en étant frappée par tous vos constats, qui me semblent ponctuellement justes, c'est le cadre et la méthode dans lesquels vous vous situez qui me semblent mal ajustés à la période présente. Vous avez parlé d'un déterminant économique totalement dominant, vous avez évoqué la presque complète disparition de la démocratie face à une Europe souveraine et dictatoriale, vous avez parlé de l'effondrement du Parlement, de la volonté et de la souveraineté nationales : tout cela serait évidemment navrant si cela avait le caractère absolu que vous lui avez donné. Dans les exemples que vous avez cités, c'est sans doute partiellement juste mais je suis néanmoins gênée par ce déterminisme économique total. Il me semble aussi que, dans l'analyse que vous faites, vous allez un peu vite en disant que le monde industriel a disparu. Il n'a pas disparu, il a évolué dans ses structures et ses orientations, laissant évidemment une place grandissante aux techniques de pointe et aux services, disons au secteur tertiaire. On ne parle plus guère de « travailleurs », c'est vrai, et je ne suis pas loin, comme vous, de le regretter, mais doit-on s'obstiner à employer des mots et des concepts du XIX^e siècle pour gérer la situation présente ? Cela ne nous laisse-t-il pas complètement démunis pour agir ? Si l'on

dit : « Tout va mal et de plus en plus mal », n'est-ce pas complètement démobilisateur ? Dans la misère, on ne se révolte pas, vous avez parfaitement raison, mais sommes-nous dans la misère, et n'y a-t-il que la révolte ? Ne vaudrait-il pas mieux parler d'action ?

Michel de Vriès : L'analyse qui nous a été présentée m'a paru quand même, disons-le, quelque peu archaïque. Si les formes classiques d'organisation de la classe ouvrière ont effectivement disparu, d'autres émergent : Attac, Florence, Seattle, Porto-Alegre...

Jean-François Lévy : Je repars des propos d'Élise Marienstras : peut-on analyser les conséquences de la transformation du travail qu'elle a évoquée, et quelles sont notamment les conséquences, en termes de capacité de mobilisation et de militantisme, de la réduction générale de sa pénibilité physique ?

Jean-Jacques Marie : Quelques brèves réponses.

1) La politique de baisse du coût du travail touche tous les secteurs, y compris les services.

2) Pour que le capital puisse fructifier, il faut qu'il vende des marchandises. Cela ne me paraît pas très « archaïque », cela me semble toujours valable ! Et s'il n'y a pas de vente de marchandises ou si la vente de marchandises se réduit par trop, il y a crise de surproduction. Et cette crise peut déboucher sur la destruction de ces marchandises et de ceux qui les produisent et/ou mener à des guerres.

3) La démocratie : elle suppose le bon fonctionnement des institutions qui lui permettent de s'exprimer. La démocratie implique l'existence d'institutions représentatives, dotées d'un véritable pouvoir de délégation, susceptibles d'avoir un pouvoir de décision au moins au niveau législatif. C'est ce qui me paraît compromis en France, et pas seulement en France : c'est un phénomène assez largement répandu dans le monde. Alors, quel autre type de démocratie peut-on nous proposer ? Une démocratie participative, dans laquelle les intéressés n'auraient à discuter que de la mise en œuvre au niveau local de ce qui se décide au-dessus d'eux ?

4) Les services et la nouvelle économie représenteraient-ils un secteur qui compenserait par son développement le processus de désindustrialisation ? Je ne dirai pas que ces services sont annexes, mais leur existence dépend quand même du secteur de production des marchandises. Ainsi l'un des secteurs essentiels des services qu'est le tourisme est-il aujourd'hui en crise profonde. Quant à la nouvelle économie, on disait récemment encore que les *start-up* étaient l'avenir de la France et du monde, mais j'ai l'impression que le domaine de l'immatériel est toujours d'une extension très réduite. Oui, fondamentalement, il faut bien revenir à la production de marchandises, qui est le fondement de la civilisation. Mais cette production se heurte au fait qu'une partie croissante des pays existants est détruite par la dette extérieure et dès lors incapable de fournir un réel marché. Si un pays comme l'Algérie peut encore le faire,

Renforcer la démocratie délégataire.

c'est uniquement parce qu'elle a du pétrole. C'est un problème mondial qui ne peut trouver sa réponse que dans l'instauration d'une authentique démocratie, de telle façon que les intéressés – les masses, comme on dit, les travailleurs si l'on veut, mais peu importe le vocabulaire ! – puissent effectivement exprimer leurs besoins, en discuter, s'organiser et se défendre. Ce qui est intéressant aux États-Unis aujourd'hui c'est précisément que la mobilisation contre la guerre n'est pas simplement une manifestation pacifiste, mais aussi un combat social : « Nous nous battons contre la guerre parce que nous savons très bien que la guerre va encore accentuer les coups qui nous sont portés sur le plan de la sécurité de l'emploi, du travail, du salaire, et parce que nous, nous devons la payer, cette guerre » disait récemment une responsable syndicale américaine. Et apparemment la facture, pour les travailleurs américains, sera très élevée !

Donc je ne suis pas pessimiste, et je considère que c'est, entre autres, un élément d'espoir qu'il existe une telle mobilisation aux USA, par l'intermédiaire de syndicats qui rassemblent quelque quinze millions d'Américains sur peut-être soixante-dix millions de travailleurs : c'est un pourcentage un peu plus élevé qu'en France, même s'il demeure largement minoritaire. Une raison de plus de se battre !

Il est concevable de régénérer des structures politiques passablement usées et de renouveler leur discours pour le rendre plus mobilisateur et plus universaliste à la fois.

Existe-t-il encore une authentique alternative politique ?

Philippe Lazar : Je suis fasciné par votre chronique de la victoire annoncée du capitalisme ! L'essayiste Paul Thibaud nous expliquait récemment que la chute de l'empire soviétique était due avant tout à l'attraction irrésistible exercée sur les apparatchiks et fils d'apparatchiks par les perspectives d'un enrichissement personnel de nature capitaliste. Ce que vous nous avez dit de la façon dont leur gouvernement brade la force de travail des Chinois n'est pas moins impressionnant. Vous nous avez aussi dit que les forces traditionnelles de la lutte des classes s'exprimaient au travers du modèle politique et du modèle syndical, mais, si je vous ai bien compris, que tous deux sont désormais passablement usés. Y a-t-il une troisième voie ? Comment peut-on retrouver des forces sociales qu'on puisse qualifier *de gauche* – ce qualificatif a-t-il encore un sens ? – et qui permettent non pas de vaincre le capitalisme mais au moins de l'ébranler dans ses cyniques certitudes ? Michel de Vriès évoquait les mouvements du type Attac, que vous avez peut-être un peu rapidement éliminés, y a-t-il un espoir de ce côté-là ? Plus fondamentalement, l'alternative ne passe-t-elle pas par une redéfinition du rôle du politique, dépassant le seul niveau économique sans perdre pour autant conscience de son importance première ? L'homme ne vit pas que de pain...

Claude Mossé : Ce qui ressort surtout de vos dernières conclusions

est une absence – il n’y a plus de parti socialiste, il n’y a plus de parti communiste. Certes ! Mais combien de gens en France sont-ils syndiqués, combien militent-ils dans un parti ? Et les autres ? N’y a pas moyen de les amener à prendre conscience de tous les problèmes que vous avez évoqués ?

Jean-Jacques Marie : Que les partis et les syndicats soient en crise et usés ne signifie pas qu’on accepte d’en rester à ce constat. Leur indispensable renouvellement passe d’abord à mes yeux par le rejet des diktats du libéralisme et par la réhabilitation du paiement du travail, de la qualification professionnelle.

Élise Marienstras : Je voudrais insister quant à moi sur ce qui me paraît le plus douloureux et le plus criant : les inégalités Nord-Sud. C’est, me semble-t-il, le problème aujourd’hui dominant, plus encore que l’exploitation de nos travailleurs dans l’industrie. Pour que le monde continue sans exploser, il y a une absolue priorité à établir un peu plus d’équité planétaire. Et ce n’est sans doute pas complètement hors de notre portée.

Philippe Lazar : Et quant à moi, dire qu’on peut continuer à miser sur la démocratie, pour autant que le politique accepte de reconnaître que le combat contre l’exploitation capitaliste passe d’abord par la lutte au quotidien de ceux qui sont à même de juger des rapports de force, c’est à dire d’abord (mais pas seulement) des forces syndicales. Un parti politique qui se présenterait avec un programme de « rupture avec

le capitalisme » ne serait plus guère crédible aujourd’hui. La véritable alternative politique ne consiste-t-elle pas à se réapproprier la question de l’organisation de la cité en général, et cela pas seulement du point de vue économique ?

Jean-Jacques Marie : Nous devrions suivre avec beaucoup d’attention le devenir d’un pays comme le Brésil et du Parti des Travailleurs du président Lulla, l’un des partis les plus démocratiques du monde : l’observation de son fonctionnement peut sans doute beaucoup nous éclairer sur ce que nous devrions faire nous-mêmes. Mais tout dépendra en fin de compte de la décision de ce gouvernement de respecter le mandat qui lui a été confié par les électeurs ou de céder aux exigences des institutions financières internationales. ■

Résister aux exigences du capitalisme financier international.

L'apport de la pensée libérale¹

La thèse de mon livre est au fond assez simple. Elle part d'un constat : le socialisme existe depuis plus d'un siècle et demi – le mot apparaît vers les années 1830. Le mouvement socialiste est un vieux mouvement politique, qui a beaucoup évolué au cours de son histoire. À la fin du XIX^e siècle, il était clairement d'inspiration marxiste, collectiviste, étatiste – en tout cas soucieux de la puissance de l'État. Il en est évidemment tout autrement aujourd'hui : nous avons affaire à des formes beaucoup plus ouvertes de socialisme, et la pratique du dernier gouvernement socialiste au pouvoir l'a bien montré. Que s'est-il passé ? C'est parce qu'il a évolué que le socialisme a réussi à gérer les affaires – on lui reproche parfois de s'être trop adonné à la gestion ! – mais c'est bien pour cette raison qu'il s'est montré apte à prendre acte du monde tel qu'il était devenu et à proposer un certain nombre d'actions publiques pour remédier aux injustices persistantes.

Socialisme et idées libérales

Sous quelle influence le socialisme a-t-il évolué ? La réponse

que j'essaie d'apporter dans ce livre est qu'il s'agit de certaines idées qui font leur chemin dans la tradition socialiste pratiquement depuis ses origines, et qui sont d'essence libérale. Mon livre comporte une partie philosophique, conceptuelle, où j'essaie de dire en quoi consistent les idées libérales, quelles sont les principales d'entre elles, quelles sont par ailleurs les thèses du socialisme, et comment une alliance entre les unes et les autres est possible. La deuxième partie, historique, montre que, depuis la naissance du socialisme, une inspiration libérale est sous-jacente à la tradition socialiste et qu'elle s'est régulièrement manifestée dans l'histoire de ce mouvement au travers de penseurs socialistes exemplaires : Proudhon au milieu du XIX^e siècle, Jaurès à la fin de ce même siècle, des réformateurs, premiers critiques du marxisme, comme Charles Andler ou Lucien Herr, au début du XX^e siècle. On retrouve ensuite cette même inspiration chez un socialiste belge, Henri De Man (avant qu'il n'ait un destin malheureux et même tragique) ; dans les derniers textes de Léon Blum aussi, écrits au retour de déportation, et dans l'œuvre d'André Philip.

Il existe un lien historique entre socialisme et idées libérales.

¹ Monique Canto-Sperber, directeur de recherche au CNRS, auteur de nombreux ouvrages de philosophie politique et morale, nous a fait l'amitié d'animer un dîner-débat le 18 septembre 2003 autour de son livre *Les Règles de la Liberté* (Plon, 2003, 312 pages, 19 euros). La transcription de son intervention et du débat qui a suivi ont fait l'objet d'une première publication dans le numéro 23 de la revue *Diasporiques* (décembre 2003, p. 42-47).

La tradition libérale au sein du socialisme concerne la base sociale du mouvement tout autant que ses intellectuels, elle est en profonde opposition avec l'autre courant socialiste, d'inspiration marxiste.

Ma thèse est donc double : *philosophique*, sur l'articulation possible du socialisme et du libéralisme ; *historique*, tendant à montrer que, contrairement à ce qu'on peut penser, la tradition socialiste a toujours été agitée de l'intérieur, placée dans une tension liée à cette espèce de résurgence régulière des idées libérales. Et cette tradition libérale au sein du socialisme a été portée par deux courants très puissants : le socialisme des intellectuels d'abord, particulièrement sensibles à l'apport théorique du socialisme (les penseurs socialistes que je viens de citer l'étaient tous), mais aussi la tradition ouvrière (la base sociale du mouvement), dans la mesure où elle reprenait à son compte l'héritage proudhonien, très soucieux de créer des formes d'autonomie à l'intérieur de la société, des groupes professionnels ou des entités sociales. Cette tradition s'est constamment opposée à un autre type de socialisme, apparu en France dans les années 1880, et qui domine le parti socialiste français à la fin du XIX^e siècle : ce qu'on pourrait appeler le marxisme. Mais Marx disait lui-même qu'il ne pensait pas être personnellement... marxiste ! Le marxisme français était très dogmatique, scolaire, mécanique... Ce n'est pas vraiment l'inspiration qu'on peut trouver dans les écrits de Marx ! Mais il n'en reste pas moins que ce marxisme scolaire et dogmatique a durablement influencé le socialisme français et qu'il a poussé ses courants libéraux à la marge, les plaçant en quelque sorte en dissidence, en conscience morale du socialisme – une conscience qui s'est affirmée dans tous les moments de crise et qui, d'une

certaine façon, constitue l'un des apports théoriques les plus intéressants de la tradition socialiste. Et ce qui reste, au titre des grands textes du socialisme, c'est bien Proudhon, c'est bien Jaurès – Jaurès, que j'étudie en détail dans ce livre, et qui exprime une orientation manifestement libérale – et c'est bien Blum dans son dernier grand livre : *À l'échelle humaine*.

Première et Deuxième gauches

Cette opposition historique des deux grands courants – libéral et marxiste – du socialisme français se transpose dans le grand débat des années soixante-dix entre ce qu'on a appelé la Première gauche et la Deuxième gauche – la première étant l'héritière du courant marxiste et s'étant moulée dans la tradition française jacobine, centralisatrice et étatique ; la seconde marquant une volonté de revenir aux racines non marxistes du socialisme français. Ce conflit n'est pas apaisé aujourd'hui. La Deuxième gauche a certes éprouvé un certain nombre de difficultés, elle est restée quelque peu engluée dans ses idées d'autogestion. Mais maintenant encore, lorsqu'il s'interroge sur son destin, on voit le parti socialiste recourir à des références historiques et exprimer des sensibilités ouvertes aux idées d'une autonomie de la société civile, d'un libre développement des individus, d'une authentique construction européenne, d'une internationalisation des échanges plutôt que de se figer une fois pour toutes sur le rôle central de l'État.

La raison spécifique pour laquelle, dans ce contexte, il m'a semblé important de développer les thèses de ce livre est la suivante. Les élections de 2002 ont montré que le candidat du parti socialiste n'a plus de base sociologique assurée. Quinze pour cent seulement des ouvriers et des employés ont voté pour le candidat socialiste. Or la base naturelle du socialisme, c'est encore – si tant est qu'elle existe ! – ce qu'on appelle la classe ouvrière, en tout cas le monde des ouvriers et des employés, ces quelque onze millions de personnes... Et je ne parle même pas du taux record d'abstentions qui constitue une véritable auto-exclusion du vote de la part des catégories sociales les plus vulnérables, en particulier les chômeurs et les jeunes. Dernier phénomène enfin : le vote populaire, lorsqu'il s'exprime, est porté vers les extrêmes, ce qui contribue à sa disqualification. Tout cela est finalement très inquiétant quant aux pratiques démocratiques. Les socialistes ont mis un certain temps à se rendre compte de cette perte de substance ; ils semblent en avoir maintenant pris conscience puisque l'avant-dernier numéro de la Revue Socialiste s'intitulait : *Comment reconquérir les couches populaires ?*

L'impérieuse nécessité de convaincre

Lorsqu'on fait ce constat, il faut bien en déduire que ceux qui vont désormais voter pour le parti socialiste sont ceux qui sont séduits par ses idées. Le parti n'a pas d'autre carte à jouer que de séduire et de convaincre par ses idées. Encore faut-il que

ces idées répondent aux aspirations des personnes qui sont susceptibles de voter pour lui, leur permettent de lever leurs inquiétudes et de donner corps à leurs espoirs, qu'elles donnent à chacun le sentiment qu'un avenir est possible, dans un cadre collectif national mais aussi pour chaque individu au titre de son épanouissement personnel. Les socialistes d'aujourd'hui sont placés devant cette tâche immense qui consiste à reformuler ce qu'est le socialisme aujourd'hui, en 2003, et pour les années qui viennent et à trouver – avant 2007 ! – des thèmes porteurs qui répondent à la fois aux inquiétudes et aux aspirations de leurs électeurs potentiels.

Se pose alors la question : dans quel stock d'idées pêcher ? Peut-on se contenter de dire, comme en 1970 : *ne vous inquiétez pas, l'État s'occupe de tout ! Il va garantir votre retraite, votre prise en charge médicale totale, etc.* Plus personne ne croit à ce genre de discours ! Il n'est plus tenable, il est constamment réfuté par les faits... Il faut donc trouver autre chose : apporter à nos concitoyens certes des garanties de solidarité minimale, qui sont absolument fondamentales dans tout fonctionnement collectif, mais aussi leur donner un espace où ils peuvent agir, avoir un développement autonome à partir d'atouts : d'atouts en termes de formation, de conditions d'existence, de développement personnel, etc. Le socialisme aujourd'hui doit impérieusement explorer cette double voie : garanties et atouts. Garantir la solidarité et, en même temps, donner de manière beaucoup plus différenciée que ce n'est le cas aujourd'hui des

Le parti socialiste actuel, dont la base sociologique s'est effritée, n'a pas d'autre issue électorale que de convaincre par la qualité de son projet.

moyens d'émancipation personnelle aux individus.

Conjuguer intérêts individuels et collectifs

Si le socialisme met en avant ce genre d'idées, c'est qu'il met clairement en avant une idée de nature libérale. Commençons donc par dire quelques mots de ce que sont les idées *libérales*, ce terme fort mal porté en France, et de manière fort injuste. Lorsqu'on fait des recherches précises sur ce terme et ses connotations, on constate que ce n'est que depuis les années soixante dix que ce terme est disqualifié. Auparavant, le libéral est celui qui considère que les libertés civiles doivent être respectées, que l'État doit se cantonner dans une certaine sphère, que les personnes sont totalement libres d'adopter, pour ce qui concerne leur vie personnelle, les décisions qui leur conviennent pour autant qu'elles ne nuisent pas aux autres, etc. À partir de cette période, le terme est systématiquement associé à des pratiques extrêmes de libéralisme dans le domaine économique. Or le libéralisme est une tradition politique *ouverte*, qui, au fond, repose sur l'idée assez simple qu'il existe une sphère d'activité humaine autonome, dans laquelle l'État n'a pas à intervenir et dans laquelle les individus sont capables d'élaborer progressivement les règles communes sous lesquelles ils vont vivre. Le libéralisme est un acte de confiance dans la possibilité qu'ont les communautés humaines d'établir leurs propres règles de vie. Cela n'a rien d'immédiat, il faut même beaucoup de temps. Mais

les libéraux considèrent qu'il n'y a pas de normes mieux respectées que celles qu'on s'impose à soi-même. Ils font le pari que ces règles – les fameuses règles de la liberté que j'ai prises pour titre de mon livre – vont finir par ordonner les sociétés humaines. Le libéralisme est associé à bien d'autres thèses, qui lui donnent son visage familier, par exemple à la tolérance religieuse, au pluralisme, au respect de la diversité des opinions et des intérêts. Il est hors de question de chercher des unifications artificielles, il faut élaborer des compromis, trouver des zones communes d'accord. Les libéraux sont également attachés à l'exercice par l'État de ses fonctions régaliennes, mais de ces seules fonctions. Et ils sont évidemment attachés à la liberté économique. Proudhon l'avait déjà dit de façon très éclairante : sans la liberté d'utiliser les richesses autour de soi, il n'y a pas de véritable liberté. Une liberté sans aucune forme de propriété ou sans aucun sens de ce qui est à soi est une liberté sans contenu.

Avec ce bagage théorique, ces idées-force du libéralisme, nous arrivons à une tradition politique ouverte, qui peut adopter une forme modérée et réglée ou, au contraire, une forme extrême. Bien sûr il y a des libéraux extrémistes, radicaux et dogmatiques, qui considèrent que les limites de la liberté doivent être repoussées le plus loin possible et en particulier que toute liberté doit être laissée à l'initiative économique. Mais il y a aussi – et, à partir du XIX^e siècle, cela devient même le courant dominant du libéralisme – d'autres libéraux qui, au contraire, sont extrêmement soucieux de l'existence collective et

Si les idées libérales n'ont pas la cote dans une certaine gauche, c'est que celle-ci a oublié leur origine et qu'elle mésestime leurs capacités mobilisatrices.

Conjuguer socialisme et libéralisme en un « socialisme libéral » qui soit une ressource majeure pour penser les problèmes du monde contemporain de façon à la fois réaliste et émancipatrice.

de définir ce que sont les limites de la liberté. La liberté excessive conduit à l'esclavage de tous. D'où la nécessité de règles...

Cette réflexion au sein du libéralisme l'a progressivement conduit à se socialiser, en gardant de la tradition libérale ses idées de base (l'autonomie des sociétés et des individus), mais en même temps en s'appropriant les idées de liberté égale et de liberté effective et concrète. L'idée naît ainsi, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, mais aussi en France, à partir du XIX^e siècle, d'un *socialisme libéral*, c'est-à-dire d'un libéralisme profondément enraciné à gauche.

Éloge du socialisme libéral

Que pouvons-nous faire aujourd'hui de cette possibilité d'associer socialisme et libéralisme ? C'est à mes yeux la ressource majeure pour penser les problèmes du monde contemporain. Prenons par exemple la question du libéralisme économique. Une question cruciale pour les libéraux est de savoir comment régler l'exercice collectif des libertés. Les libéraux veulent avant tout préserver la stabilité des sociétés. Pour cela il est nécessaire d'organiser les libertés communes. Mais par ailleurs, les libéraux sont très attentifs aux dettes et aux créances : quand quelqu'un a investi dans quelque chose, il doit avoir une rémunération. Or on constate – et c'est une réflexion qui est menée au sein du libéralisme depuis fort longtemps – que la propriété est en partie sociale. Quand une propriété se développe au sein

d'une société, elle dépend étroitement de la société elle-même : de la police, qui la protège, du système juridique, qui lui donne un statut, du système éducatif, qui lui permet d'employer un personnel formé. En d'autres termes, il existe une dette du propriétaire du bien à l'égard de la société, qui doit être remboursée. La plupart des libéraux ont conçu la société comme un système de dettes et de créances où la définition sociale de toutes les activités qui sont à mettre au compte de la liberté devait être une occasion de remboursement de ceux qui ont donné le plus à l'entité sociale.

Revenons au libéralisme économique. Les idées dont tout le monde parle aujourd'hui, de régulation, de gouvernance – on insiste sur le fait que des règles multilatérales, une gouvernance mondiale sont nécessaires pour remédier aux excès du libéralisme économique – l'essentiel en fait de ce que proposent les socialistes lorsqu'ils s'expriment à ce sujet est directement issu de la tradition libérale ! De sa vocation à organiser les libertés dans un cadre collectif. Le libéralisme fournit les outils intellectuels permettant de domestiquer le monde d'aujourd'hui et de maîtriser son développement. Mais le libéralisme *à gauche* – et c'est en ce sens que le socialisme a une véritable mission dans le fait de reprendre à son compte ces idées libérales – peut donner des perspectives d'action profondément enracinées dans ce désir que nous avons, nous, de permettre aux individus de s'émanciper. Ainsi la réflexion sur le travail, sur le caractère asservissant du travail – des millions de personnes ont

Les aspirations communes des deux grandes traditions que sont le socialisme et le libéralisme devraient leur permettre de dépasser leurs oppositions stériles et de construire le grand projet de refondation de la gauche dont la société française a un urgent besoin.

un travail ne leur laissant aucune espèce d'initiative ou de responsabilité, qui les amoindrit – débouche sur la volonté de trouver dans toute forme de travail une forme de responsabilité et d'initiative : c'est une réflexion totalement enracinée à gauche mais qui fait droit à une aspiration libérale véritable. Il en est de même pour l'inventivité économique (économie solidaire, participation des employés à l'activité économique de l'entreprise, etc.) : ce serait faire droit à des idées libérales dans une perspective de gauche que d'accentuer délibérément ces avancées. Et enfin, pour nous, Républicains, une autre idée très importante consiste à achever, à accomplir le programme d'émancipation individuelle du républicanisme. Qu'est-ce qu'émanciper les individus ? C'est leur donner les atouts de leur développement, c'est-à-dire une éducation de qualité, des transports sûrs, des conditions d'existence décentes. Là encore, le libéralisme envisage cette œuvre de solidarité sous l'angle des moyens donnés aux individus. Mais c'est ensuite à eux qu'il revient de mettre en œuvre lesdits moyens.

Les conditions d'existence ont un impact immédiat sur l'accès aux biens publics. Selon l'endroit où l'on vit, les transports ne fonctionnent pas de la même façon, l'enseignement n'a pas la même qualité, la justice s'est transformée en abattage dans certains quartiers. Il y a là une réalité qui va vraiment à l'encontre de ce que sont le programme républicain et le programme socialiste, mais aussi à l'encontre du programme libéral, qui insiste sur le fait que, si chacun utilise sa

liberté à sa guise, il y a une sorte d'obligation pour l'État social, pour sa stabilité et sa persistance, de fournir à chacun les atouts minimums d'un développement. Donc, là encore, la possibilité de donner à tous un égal accès aux biens publics pourrait être un élément fondateur de ce renouveau du socialisme par le libéralisme. Cette question d'un égal accès aux biens publics est fondamentale, elle l'est bien plus que de savoir si l'on privatise ou pas une partie d'EDF !

Les retrouvailles du libéralisme et du socialisme : mythe ou projet de société ?

Donc ces deux grandes traditions – le libéralisme et le socialisme – partagent des aspirations tout à fait communes qui peuvent être conceptuellement associées l'une à l'autre et qui se sont effectivement associées dans les faits et dans les textes à partir du XIX^e siècle. Il y a, dans leur rencontre et dans leurs convergences, un vivier d'idées et de renouvellement dont le parti socialiste a, à mon avis, grand besoin. Parce que si le parti socialiste français ne procède pas à ce renouvellement conceptuel – comme l'a fait à sa manière le travaillisme anglais, comme l'a fait aussi la social-démocratie allemande – un renouvellement qui impose de revoir ce qu'est l'action de l'État, de revoir ce qu'est l'universalité des protections sociales, si le socialisme ne s'engage pas dans ce travail de refondation, j'ai bien peur, malheureusement qu'il ne soit un mouvement intellectuellement à bout de course. ■

L'apport de la pensée libérale

Débat¹ : le libéralisme, perdition ou avenir de la gauche ?

Christiane Aizenfisz : Comment expliquez-vous le fait qu'il y ait une aussi forte poussée de l'extrême-droite dans un pas aussi libéral que la Hollande ?

Monique Canto-Sperber : Libéralisme et populisme ne vont pas nécessairement de pair ! La France est un parfait contre-exemple des Pays-Bas en la matière : pour le populisme, je vous renvoie à 2002, mais par contre nous n'avons pas, nous, de vraie tradition libérale. Cela dit, le populisme de Pim Fortuyn est quand même un peu particulier. Vous connaissez ses propos au sujet des immigrés, mais il n'était pas très libéral en matière de mœurs ! Il en est de même pour Berlusconi, et ceux qui se disent habituellement libéraux en France : ils le sont tout à fait du point de vue économique mais infiniment moins s'agissant des modes de vie. Et ce n'est pas parce qu'on adopte un certain nombre de mesures de libéralisation qu'on est automatiquement libéral ! La législation sur l'avortement et un certain nombre de dépénalisations ont été historiquement à

mettre au compte des mouvements libéraux. Mais beaucoup de ces mouvements se sont aussi interrogés sur les limites à ne pas franchir, et il me semble pour ma part que la réflexion sur les limites est aussi importante que la réflexion sur, si l'on peut dire, les licences.

Où se situe la limite entre libéralisme et ultra-libéralisme ?

Georges Wajs : Où se situe la ligne de démarcation entre le libéralisme et l'ultra-libéralisme ? Ne pensez-vous pas que le capitalisme financier, en favorisant les profits à court terme, est dans la pure logique de l'ultra-libéralisme, et que même, d'une certaine façon, il l'engendre ?

Monique Canto-Sperber : Si ! Le capitalisme financier représente à mes yeux une véritable pathologie du libéralisme, qui compromet même les conditions de sa propre survie. Mais il est de plus en plus instable, porté par une surchère des profits qui ne pourra

Réhabiliter le libéralisme en tant que force d'épanouissement et de progrès n'implique en aucune manière de souscrire aux excès manifestes de l'ultra-libéralisme.

¹ Ont plus particulièrement participé au débat, outre Monique Canto-Sperber, Christiane Aizenfisz ; Élio Cohen-Boulakia ; Étienne Brunswic ; Philippe Lazar ; Bernard Lévy ; Élise Marienstras ; Maurice Mourier ; Dominique Trotoux ; André Ulmann ; Georges Wajs et Léa Wajs.

pas durer très longtemps : il y a place pour des régulations d'un autre type. Si l'ultra-libéralisme a pour ambition de se réguler tout seul, les libéraux « modérés » eux – pour lesquels je plaide ! – considèrent au contraire que le marché doit être régulé. Toute la question est de savoir si ces régulations doivent être extérieures au marché ou en phase avec lui. C'est là que se fait le clivage avec la tradition socialiste classique : les libéraux pensent que c'est aux acteurs de l'économie qu'il revient d'y procéder. Et définir ces nouveaux modes de régulation est vraiment l'enjeu intellectuel majeur aujourd'hui.

Élise Marienstras : Vous dites que le capitalisme financier est sur le point de tomber en décrépidité et qu'une brèche va s'ouvrir qui permettra de le réguler. Mais cette régulation, si elle doit avoir lieu, ne va-t-elle pas se faire dans le sens d'une amélioration du libéralisme économique, exactement comme ce fut le cas en 1929 ? Le libéralisme politique n'intéresse en aucune manière aujourd'hui les libéraux économiques (je parle du néolibéralisme marchand américain, aujourd'hui dominant) et, aux États-Unis, les véritables opposants au libéralisme économique sont... les libéraux politiques ! Les deux acceptions du terme libéralisme sont contradictoires et non complémentaires ! Et reste la question essentielle de la résorption des inégalités, que vous ne semblez pas mettre au premier rang de vos préoccupations. D'abord les libertés dites-vous et, ensuite, grâce à elles, on procurera une certaine ouverture des services publics à des gens qui n'y ont pas accès aujourd'hui.

Mais étant donné la dominance écrasante, aujourd'hui, du libéralisme économique dans sa forme financière, je ne vois absolument pas comment cela est possible.

Monique Canto-Sperber : Mais il n'y a aucune autre solution possible que le libéralisme économique ! La liberté avec des règles ! Nous ne pouvons plus sortir du libéralisme économique, sauf à revenir à l'administration de l'économie par l'État, c'est-à-dire la non-productivité et l'emprise d'un système de surveillance colossal sur les individus... Non, tout cela, c'est terminé ! Il s'agit seulement de dire quel système d'encadrement, quelles régulations, quelle gouvernance nous voulons. Le politique doit donner de grandes orientations économiques, établir un cadre de redistribution (parce que c'est ce qui donne un contenu concret à la solidarité) mais l'État, la puissance publique, le politique n'ont pas à intervenir dans la vie économique. Comme le disait en substance Michel Rocard (sous la bannière de qui je me range sans ambiguïté) dans son fameux discours du Congrès de Nantes du Parti Socialiste, l'État n'est pas fait pour produire. Il fait beaucoup de choses très bien, mais produire, il le fait beaucoup plus mal que les acteurs privés et les entités économiques. Et si l'État administratif, universaliste, bureaucratique, encombré et peu efficace dans la réalisation de ses objectifs concrets s'investit dans la vie économique, c'est une catastrophe pour tout le monde !

Deux acceptions
contradictaires du
terme libéralisme.

Reste-t-il désormais une place pour la droite ?

Philippe Lazar : Comment votre discours se distingue-t-il de celui d'un Claude Bébéar, qui refuse comme vous l'ultra libéralisme financier et qui propose à peu près ce que vous venez de nous dire : une régulation intelligente du marché par l'État, qui évite les excès de l'appropriation capitaliste des ressources financières². Reste-t-il une place à la droite dans votre modèle ?

Monique Canto-Sperber : La différence entre Bébéar et moi est que Bébéar n'est pas socialiste et que, pour moi, la liberté économique n'est pas une fin mais un moyen au service du développement individuel. Si la liberté économique m'intéresse c'est parce que je pense que le fait que, dans une société, des personnes, quelles qu'elles soient, puissent prendre des initiatives économiques renforce leur liberté. Mais à cette conviction j'associe la nécessité de garanties sur les atouts de formation. Comme le disait Proudhon dans un très beau passage des *Contradictions économiques*, le marché permet à chacun de déployer ses qualités et ses compétences, de fortifier son autonomie, mais donnons à tous les moyens d'entrer sur un pied d'égalité dans le marché. Cela dit, il est vrai que les frontières des partis politiques ne recourent pas exactement celles du débat d'idées et que nous avons de plus en plus de difficultés en France à distinguer la droite

modérée de la gauche : il existe une sorte de zone moyenne où les politiques sont relativement interchangeables.

Maurice Mourier : Ce dont nous manquons le plus, par delà la faillite du socialisme marxiste, est d'une authentique pensée politique, d'une nouvelle utopie peut-être. Est-ce que, par la connaissance que vous avez vous-même du milieu politique, vous pouvez nous dire si ce type de problématique secoue quelque part, aujourd'hui, les futurs décideurs politiques, socialistes en particulier ?

Monique Canto-Sperber : Un mot à propos du mot « utopie » d'abord. Proudhon, plus réaliste que Fourier, disait lui-même ne pas aimer les utopies, vouloir s'occuper de choses très concrètes – de l'organisation du monde du travail par exemple. Son socialisme était un socialisme d'idées, à l'époque où le socialisme était un tout petit parti et une immense idée. Maintenant, c'est un peu vrai, le socialisme est un immense parti et une toute petite idée... (*rires*). C'est évidemment à une vision de l'homme en société, à la même profondeur que Proudhon, qu'il faut essayer de revenir aujourd'hui. D'une certaine façon, on a eu un grand moment d'idéation grâce à la Deuxième gauche, sous la chape de plomb des années soixante-dix, même s'il n'a pas eu beaucoup de postérité. L'époque est mûre, maintenant, pour un nouvel approfondissement, fortement enraciné à gauche. Les idées que j'ai appelées libérales prônent l'autonomie de la personne et l'égalité dans les conditions de vie (d'où mon insistance à parler

Si certains hommes de droite combattent à juste titre les déviances financières de l'ultra-libéralisme, ils n'en sont pas pour autant inspirés par des finalités socialistes et par la volonté de favoriser les chances de développement de tous.

² Claude Bébéar. *Ils vont tuer le capitalisme*. Plon, 2003.

Le socialisme français est-il prêt à adopter une orientation libérale ?

Elio Cohen-Boulakia : Ce que vous dites suppose une évolution considérable des mentalités. Le parti socialiste peut-il y contribuer ?

Monique Canto-Sperber : Le décalage entre le discours politique et les besoins de la population est considérable. Une diversification des parcours professionnels et une culture de la liberté sont des exigences de plus en plus fortes. Un parti comme le PS semble hélas l'ignorer. C'est dû en bonne part à son recrutement sociologique : beaucoup de ses militants sont des fonctionnaires, qui ne sont donc pas soumis à cette mobilité professionnelle que j'évoquais. Peut-il, dans ces conditions, être un relais des mutations sociologiques en cours ? Il serait en tout cas impératif pour lui qu'il le devienne ou le redevienne !

André Ulmann : Toutes les entreprises fonctionnent sous la protection de réglementations établies par les États : la notion de libéralisme économique n'est-elle pas dès lors en bonne partie illusoire ?

Monique Canto-Sperber : Le socialisme au pouvoir, pendant les cinq ans du gouvernement Jospin, a procédé dans le domaine économique de façon fortement marquée par le libéralisme (il n'y a jamais eu autant de privatisations que pendant cette période !). Le problème des socialistes n'est pas tellement qu'ils aient fait tout cela – ils ont eu

d'une liberté au service d'une quête d'égalité). Il ne s'agit pas en l'occurrence d'une irréaliste égalité des ressources mais bien d'une égalité des chances d'accès à ces ressources.

Léa Wajs : Nous avons encore beaucoup à lutter contre une vision socialiste d'inspiration marxiste et une image corrélatrice de la toute-puissance de l'État. Comment peut-on passer de la structure d'État telle qu'elle est organisée actuellement à une structure libérale, sinon utopique du moins proche de celle que vous prônez ?

Monique Canto-Sperber : C'est en cours ! Le social-étatisme, c'est fini ! L'État a beaucoup évolué au cours des vingt dernières années. Quand il s'occupe de l'excellence de l'école, du bon fonctionnement de la justice, des transports, des biens publics... il est bien dans son rôle. Mais en quoi a-t-il à produire ? Il doit assurer l'émancipation des citoyens, la solidarité collective, la possibilité pour chacun de se poser en sujet autonome et la participation politique... Cela dit, si le processus de désétatisation de l'économie est en cours, c'est bien parce que l'État était embarrassé par sa gestion, incapable de l'assurer correctement. Il faut maintenant qu'on maîtrise un nouveau processus, qu'on fixe à l'État de façon positive des objectifs qu'il puisse assumer et qui correspondent à ce qu'en attendent les personnes.

L'inflexion libérale a été prise de facto depuis plusieurs années mais elle n'est pas encore partie intégrante et affirmée comme telle du programme d'alternance socialiste.

raison de le faire, et la droite en aurait fait de même – mais qu'ils ne l'assument pas ! Le décalage entre le discours et la pratique – un vieux problème chez les socialistes ! – est l'une des tares qui les plombent. Le renouveau n'est pas tant dans les pratiques gouvernementales – il y a en fait peu de degrés de liberté en la matière – mais plutôt du côté du discours qui va les accompagner et du fait d'assumer le discours de libéralisation en tant que discours de gauche. Ce n'est qu'à ce prix que les socialistes seront électoralement crédibles.

Dominique Trotoux : Plus de liberté pour les plus forts n'est pas nécessairement une garantie d'égalité des chances...

Monique Canto-Sperber : On assiste en effet à un développement très inquiétant de la puissance des multi-nationales qui, pour certaines, le dispute à celle de nombre d'États. Mais comment lutter efficacement contre ? Appliquer sévèrement les lois et lutter contre la corruption, voilà encore une idée-force du libéralisme ! Quant à l'État, il doit, lui, intervenir dans son rôle : agir sur les bassins d'emploi et contre le chômage, notamment en offrant de nouveaux atouts de formation à ceux qui perdent leur emploi.

Bernard Lévy : Pourquoi les pays à dominante capitaliste ont-ils parfois de très mauvaises régulations (les transports aériens ou ferroviaires aux États-Unis par exemple) ? Pourquoi, à l'inverse, des pays comme les États-Unis ou le Japon semblent-ils avoir bien mieux compris que nous l'importance de la recherche scientifique ?

Monique Canto-Sperber : On ne peut répondre de façon générale à votre première question : les chemins de fer marchent incontestablement mieux ici que là-bas, mais ce n'est pas vrai pour le réseau aérien ! S'agissant de la recherche, cela montre bien que les libéraux s'intéressent à l'avenir, et pas seulement au court terme !

Étienne Brunswic : Vous nous proposez finalement un État garant, pourquoi pas ? Mais pourquoi garder le terme même de « libéralisme » qui passe mal ? Et comment transposer votre message dans un programme politique ?

Monique Canto-Sperber : Le terme libéralisme est très beau mais il est fatal à qui l'emploie ! Dans le livre, je parle plutôt de *socialisme des libertés*, et c'est cela qui exprime au fond le mieux ce que je propose. D'un autre côté, j'y reviens régulièrement car pourquoi renoncer à cette très belle filiation historique et l'abandonner à la seule droite ? Mais, contrairement à la droite, la gauche libérale plaide pour la prise en compte explicite des finalités sociales dans les modèles de croissance. Et cela ne se limite nullement à la France. La question de la protection de la planète et celle de la solidarité avec les pays du Tiers-Monde sont, elles aussi, essentielles. Et l'Europe est sans doute désormais le meilleur vecteur de notre action à venir, tant en termes d'équilibre que de développement harmonieux du monde. ■

Libéralisme ou socialisme des libertés ?

L'État et la société

L'État et la société

- ◆ L'État, hier et aujourd'hui
- ◆ L'État social
- ◆ Délégation et participation

L'État, hier et aujourd'hui¹

Comment penser l'État ?

C'est une question qui semble tout à fait indispensable dans notre travail de réflexion. Et pourtant, après une période où la gauche a fait l'expérience de la gestion de l'État, et où elle a été battue aux élections présidentielles au profit de la droite et de l'extrême droite, nous sommes toujours dans le flou quant à notre conception de l'État, du rôle qu'il joue, du rôle qu'il devrait jouer.

Que l'on s'y intéresse du point de vue de son possible « dépérissement » dans son rôle d'« État providence » ou en tant qu'il institue la société, l'État est au cœur du politique. Mais de grandes confusions règnent aujourd'hui à son propos, notamment dans la gauche. Faut-il suivre l'image moniste de Jean-Pierre Cot, citant Montesquieu qui affirme que l'État est une unité, une totalité indivisible ?

Montesquieu révolutionne la science politique « en découvrant et en vérifiant dans les faits cette hypothèse que l'État est une totalité réelle et que tous les détails de sa législation, de ses institu-

tions et de ses coutumes ne sont que l'effet et l'expression nécessaires de son unité interne». Par cette démarche, écrit Cot, Montesquieu abandonne l'analyse séparée des divers éléments de la société pour saisir l'ensemble, expliquer la partie par le tout. En posant le principe de la totalité, l'auteur de L'Esprit des Lois fonde la sociologie politique.

Encore faut-il distinguer la politique *du* politique. Le politique, selon Pierre Rosanvallon, est une notion qui recouvre l'État, la nation, les questions d'identité, de citoyenneté, cependant que la politique est l'exercice par les gouvernements du pouvoir au jour le jour.

État, gouvernement, libéralisme

L'État, qui incarne la souveraineté populaire, est l'ensemble des institutions évoquées par Montesquieu et toujours présentes dans les démocraties. Ces institutions sont, dans nos régimes républicains, le plus souvent prescrites et organisées par Constitutions. Elles sont permanentes, sauf à modifier lesdites Constitutions.

Il est essentiel de bien distinguer l'État, en tant qu'institution incarnant la souveraineté du peuple, et le gouvernement, qui en est la manifestation déléguée et temporaire.

¹ Étaient présents le 15 septembre 2003 : Georges Bensaïd, Étienne Brunswic, Jacques Burko, Albert Hirsch, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Sylvie Kuczynski-Lévy, André Ulmann, Michel de Vriès, Georges Wajs. Le texte introductif a été transcrit à partir de l'exposé fait ce soir-là par Élise Marienstras, exposé qui s'est notamment inspiré d'ouvrages (de G. Burdeau, J.-J. Chevallier, J.-P. Cot et J.-P. Mounier, B. Groethuysen, E. Pisani, P. Rosanvallon) dont la liste figure p. 165.

Au XIX^e siècle, l'État, confisqué par la bourgeoisie, s'éloigne des citoyens, qui deviennent méfiants à son égard.

Le gouvernement, lui, est constitué par les hommes et les femmes qui ont momentanément en charge les institutions et qui changent au gré des consultations électorales. C'est lorsque le régime devient totalitaire que l'État et le gouvernement sont confondus, comme l'a bien montré Hannah Arendt. Quant au trait d'union qui relie l'État à la nation, c'est une séquelle d'Ancien Régime, et non, comme on le prétend souvent et à tort, une création de la Révolution française. Certes, l'union entre l'État et la nation a été largement modifiée lorsque la Révolution a pris la souveraineté au monarque pour la confier au peuple, cependant que la nation, autrefois incarnée par le roi, englobait désormais le peuple des citoyens.

Ce que présentent de la nation les auteurs qui en datent la genèse aux débuts de la Révolution, ce sont ses seuls attributs politiques, l'une des preuves récentes en étant le long refus de l'État français à reconnaître la participation de la nation France aux crimes commis par le gouvernement de Vichy. Et c'est cette confusion qui, en maintes occasions, fait que l'on s'aveugle sur les autres attributs de la nation et sur son histoire. La nation, en effet, date de bien avant le XVIII^e siècle. Et si, sous sa forme politique, le roi, puis l'État républicain l'englobent tout entière, elle persiste néanmoins comme entité culturelle et historique.

En effet, les attributs de la nation autres que politiques, notamment culturels, ainsi que sa forme, qui est plurielle dans sa composition, sont largement ignorés par l'État moniste en tant qu'il représente

la totalité des citoyens délégataires. De cette confusion entre État et nation découle le refus des gouvernements français successifs de reconnaître pleinement l'existence de minorités sur le territoire national.

C'est de même la confusion entre État et gouvernement, ainsi que la confiscation du pouvoir d'État – en réalité du gouvernement – par la bourgeoisie qui a conduit les Français à observer une attitude méfiante vis à vis de l'État au point d'exprimer leur relation à celui-ci (bien que républicain et démocratique depuis plus d'un siècle) en termes de « eux et nous ». Cette opposition entre l'État (« eux ») et les citoyens (« nous »), c'est à dire État/individu ou encore État/classe sociale, est constante dans l'opinion publique, notamment dans les couches populaires et les cercles de gauche, tout au long de l'histoire des XIX^e et XX^e siècles.

Georges Burdeau, historien du libéralisme, fait remonter l'origine de cette désaffection des Français vis à vis de l'État aux années 1820-1830. Il l'explique par l'importance prise, à partir de cette époque, par l'idéologie politique libérale. Mais c'est surtout au milieu du siècle, avec le développement du capitalisme, que l'idéologie libérale prend un tour hostile à l'État. Cette idéologie, en changeant l'objet de son application et les mobiles qui la conduisent, voit en l'État l'arme de la bourgeoisie, laquelle détourne l'État, bien public, pour le faire servir au bien d'une classe. Ainsi, jusqu'aux grandes conquêtes ouvrières et à la lutte – ne l'oublions pas – d'un libéralisme politique, parallèle au libéralisme

marchand, s'est développée une identification entre l'État et le gouvernement sous l'action d'un libéralisme bourgeois et capitaliste.

Jusqu'alors, l'échec du versant égalitaire de la Révolution française et l'aboutissement de la Révolution américaine, qui fut d'abord nationale et libérale, ont fait que, dans l'un et l'autre pays, et malgré les différences notables de leurs sociétés et de leur histoire, l'idéologie libérale est devenue au XIX^e siècle l'idéologie dominante : aux États-Unis, elle est pratiquement sans rivale ; en France, elle fut combattue par le royalisme, puis par l'extrême droite, le socialisme et l'anarchisme.

Cependant, dans l'un et l'autre cas, avec l'avènement du capitalisme industriel, le libéralisme a évolué, comportant un fort volet économique (liberté des échanges, primauté à la concurrence et au profit, concentration des entreprises) dont la contradiction avec son volet politique est apparue au grand jour dès le milieu du XIX^e siècle.

En opposition avec la première génération libérale en France, née de la Révolution de 1789 et continuatrice des Lumières, une deuxième génération de libéraux a ainsi succédé à ceux qui ont fait la première Révolution. Cette deuxième génération, « de Rivarol aux corporatistes modernes, en passant par Auguste Comte, Taine, Pierre Lasserre, Charles Maurras et l'école anti-individualiste, dénonce le ferment anarchique sous-jacent à la conception révolutionnaire de la liberté individuelle ».

C'est cette génération, ajoute Burdeau, qui a inauguré la méfiance envers l'État, non pas (puisque l'État n'appartient plus désormais à un régime absolutiste) un État omnipotent et oppresseur, mais au contraire, un « État qui se mettrait au service des faibles et des défavorisés » au détriment de la classe possédante et maîtresse de la production et du marché. Burdeau souligne combien était trop hâtive cette vision d'un État qui, à cette époque, ne se préoccupait pas du droit des pauvres :

« Le vrai est que ce sont encore les libéraux de la seconde génération qui ont affecté l'État de ce caractère péjoratif que stigmatisent Benjamin Constant, Spencer et les économistes orthodoxes tels que Baudrillard, Dunoyer, Bastiat ou Courcelle-Seneuil. Plus ils exaltent l'individu, plus ils abaissent l'État, jusqu'à en faire l'ennemi naturel de la liberté. »

Burdeau voit là une dénatura-tion, un revirement complet de la pensée libérale, alors que, comme il le dit plus loin : « Le trouble est venu de ce que ni la liberté ni l'État ne sont demeurés tels que les imaginait l'idéologie libérale. Débarrassée de ses lisières morales, la liberté est devenue l'arme des ambitions et des appétits ; affranchi de sa subordination aux impératifs de l'ordre naturel, l'État s'est fait l'instrument d'un volontarisme politique visant à transformer le monde. Dès lors, la trame du conflit était nouée. Deux puissances s'affrontaient dans une rivalité hargneuse : l'individu pour assujettir la société à ses intérêts, l'État pour la modeler selon sa loi ».

Du libéralisme de 1789 à la deuxième génération de libéraux de 1848, une profonde évolution modifie l'idéologie.

La France républicaine hérite de la tradition régaliennne du service à la nation...

L'analyse de Burdeau, même si elle présente quelque exagération, est intéressante en ce qu'elle nous permet de dégager de nos problèmes contemporains une certaine constante dans la dualité, non seulement entre État et gouvernement, mais aussi entre libéralismes politique et économique ; les deux doublets s'entremêlent parce que, depuis la Révolution et l'essor du capitalisme, l'économie s'impose comme pouvoir adjuvant ou opposant à l'État selon les périodes et selon les politiques. Parallèlement, à la citoyenneté révolutionnaire républicaine, qui visait à libérer l'individu tout en le protégeant au moyen des institutions étatiques et qui donc respectait l'État, s'est substituée la république des intérêts individuels d'une classe qui accaparait le gouvernement, faisant des institutions étatiques le garant de la pérennité de son pouvoir.

Alors, de la « deuxième génération de libéraux » décrite par Burdeau au libéralisme contemporain, c'est aux gouvernements qu'est vouée la désaffection d'une partie des citoyens. L'État, lui, reste brocardé, mais respecté au point qu'aucune révolution n'a réussi ni même cherché à l'abolir ou à le laisser déperir. Chaque nouvelle Constitution française témoigne de la volonté de refonder l'État républicain, les révolutions ou contre-révolutions, impériale (Napoléon III) ou dictatoriale (l'État de Vichy), restant éphémères.

L'opposition entre État et citoyen, qui se manifeste donc très tôt est aussi le regard porté par la gauche sur une bourgeoisie qui s'est emparée de l'État, en particulier

sous la III^e République, et sur le fait que cette bourgeoisie est en charge du capitalisme croissant, en particulier industriel.

Une conception régaliennne du service public

Une autre explication à la distance, traditionnelle en France, entre l'État et le citoyen, réside dans le fait que la Révolution française, bien qu'elle affirme rejeter la tradition (Marx, comme avant lui Thomas Paine, dira à ce propos que « *la tradition de toutes les générations mortes pèse comme un cauchemar sur le cerveau des vivants* ») et laisser le soin aux vivants de réinventer le futur, laissera subsister, sans même s'en rendre réellement compte, une conception régaliennne du service public. L'État possède et gère les écoles, les lycées, les hôpitaux, les transports publics, et même les forêts et les espaces verts ! Tout relève de la souveraineté nationale. L'État, comme le dit Max Weber, garde aussi le monopole d'une violence « légitime » pour assurer la sécurité intérieure et internationale. Comme l'était le monarque, l'État républicain est garant de la permanence des frontières et du territoire national. L'État est aussi porteur du prestige, de la puissance de la nation sur la scène internationale. De surcroît, il intervient de plus en plus dans l'économie nationale. Une tradition est donc passée, de la monarchie à la république et à la démocratie, d'un État ayant en quelque sorte la qualité de « père », avec les attributs de la propriété et de la gestion. Comment s'étonner, dans

... mais de nos jours, l'État « néo-libéral » tend à se décharger du service public.

ces conditions, d'une attitude des Français que l'on a parfois vus jouer à la fois les rôles d'assistés et d'enfants mécontents ?

En 1981, nous avons cru que l'État allait changer de rôle et que les citoyens, ou au moins le « peuple de gauche », allaient y adhérer de manière beaucoup plus active.

Mais progressivement, et malgré une gouvernance momentanément socialiste, l'État a continué à se défaire d'un certain nombre de ses prérogatives, notamment par le jeu des privatisations, c'est à dire par l'abandon au marché de secteurs qui faisaient partie de l'intérêt général.

Ce fut d'abord le jeu de la décentralisation, dont l'effet fut surtout de décharger l'État de certaines dépenses publiques en régions. Ce fut ensuite, et le mouvement est en cours, l'allégement des dépenses sociales en faveur des chômeurs de longue durée, des jeunes sans emploi, des familles, etc. Et l'alourdissement des prélèvements obligatoires par des charges dites « de solidarité », qui renvoient aux citoyens une partie des dépenses occasionnées par l'allongement de l'espérance de vie ou le déficit des assurances sociales diverses. Aux États-Unis, cette même politique, menée par les républicains (conservateurs), vise manifestement à affaiblir l'État fédéral.

Curieusement, Pierre Rosanvallon se porte en faux contre cette interprétation, qu'il nomme « globalisante » parce qu'elle ne porte que sur le pouvoir de l'État de « dépenser » : s'il dépense plus, il y a plus d'État et, s'il dépense moins,

il y en a moins. Et pourtant tels sont bien les termes sous lesquels se pose aujourd'hui en France, à l'imitation heureusement encore modeste des États-Unis, la « libéralisation » de l'État, c'est-à-dire son désinvestissement progressif de l'espace social. Mais l'État dispose d'autres pouvoirs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et, comme aux États-Unis, il en use aussi largement qu'autrefois.

Les diverses figures de l'État

L'État, de ses différentes facettes, tend à privilégier l'une ou l'autre selon la situation de l'économie et de la société du moment. Ces figures ne sont pas toutes, ni toujours, indépendantes l'une de l'autre. Nommons :

- ◆ la figure de l'État de droit, avec en particulier les problèmes de sécurité qui ont fortement contribué à l'échec de la gauche, le problème des Droits de l'Homme et celui de la relation entre les trois pouvoirs constitutionnels – législatif, juridique et exécutif. Il s'agit là du problème de la relation donc entre État et gouvernement ;

- ◆ la figure de l'État-nation, qui pose le problème de la décentralisation, des mouvements centrifuges, des communautés à l'intérieur de l'État (c'est à dire les problèmes culturels et identitaires) et puis son rôle dans une Europe qui se dotera, elle aussi, d'un État, d'où surgira, selon certains, le problème de l'État-nation au sein du concert fédéral des autres États-nations ;

L'État se prive progressivement de ses prérogatives.

État de droit, État-nation et État-providence, trois figures complémentaires de l'État.

◆ la figure de l'État-providence, qui englobe les questions sociales, les rapports de l'État et de la société civile. Se posent alors les questions de la diversité des citoyens (ou des immigrés) et des inégalités au sein même de l'État-providence.

Bien entendu ces différents éclairages se chevauchent ; ainsi le problème de la sécurité comporte également celui de l'immigration et celui des communautés qui en résultent.

Peut-on aujourd'hui parler d'un dépérissement de l'État ?

Certains auteurs pensent que nous vivons une crise majeure de l'État-nation. Ainsi le proclamait avec tristesse il y a peu un homme comme Edgar Pisani qui se positionne pourtant à gauche. Il se réfère à la poussée des communautés, à la poussée juridique centrifuge des différents mouvements dits nationalitaires, etc. Pour lui, ceci est dû à un défaut de citoyenneté, de civisme, chez des citoyens qui se recentreraient sur leurs identités personnelles.

Pour d'autres, et ils sont nombreux, dans la droite comme dans une gauche nationaliste, avec le déclin des mouvements régionalistes et l'accroissement et l'affirmation de cultures d'origine exogènes qui forment des communautés diasporiques en France, les mouvements centrifuges par rapport à l'État-nation français sont en fait... centripètes : on les qualifie volontiers de « communautaristes », leur niant ainsi la qualité individuelle

de candidats à l'intégration et à la citoyenneté dans l'État-nation français. On leur reproche de nier l'entité politique nationale ou de s'opposer à elle pour se replier sur leur communauté d'appartenance culturelle.

La question qui se pose est alors : la revendication identitaire plurielle est-elle en contradiction avec la citoyenneté ? Les deux ne peuvent-elles se conjuguer, l'État se faisant protecteur des identités particulières, comme il l'est actuellement de l'identité nationale politique culturellement majoritaire ?

Pierre Rosanvallon parle, lui, d'une « attrition de l'Etat », terme dont le sens théologique est synonyme de contrition. Dans son acception, il y a l'idée d'un rétrécissement, un « dessèchement » comme il le dit, sous l'effet d'une menace extérieure. La menace peut aussi être interne, on désigne alors les Juifs, les Musulmans, les Bretons ou les Tsiganes... Depuis les années 1970, la grande peur du nationalisme français vis-à-vis, non plus des « classes dangereuses », mais des « minorités » ou des « cultures » dangereuses est une constante aussi bien idéologique que politique. Cette forte hostilité engendre à nouveau une confusion entre la recherche d'une autonomie ou simplement d'une reconnaissance véritable de l'autonomie culturelle et la volonté séparatiste qui vise à détruire l'État-nation et la recherche d'une identité à plusieurs étages dont l'État serait le protecteur.

L'État-nation moniste français s'oppose à une revendication identitaire pluraliste.

L'État-providence, ébauche d'un État social ?

L'État-providence n'est pas un terme d'inspiration française et, bien qu'il n'y réponde pas vraiment à la conception française d'État en charge du bien public, ce terme, commode pour la discussion, est aussi erroné en ce qu'il fait appel à des notions théologiques, absentes de la gestion des services publics et de l'aide sociale opérée par l'État français.

C'est donc par conformisme avec le langage contemporain, fortement imité de l'anglo-saxon, que l'on utilise ici ce terme. Encore qu'il soit, dans sa dimension historique, partiellement justifié. En effet, il ne faut pas oublier, comme on l'a vu pour les pouvoirs régaliens de l'État, que la république était aussi héritière, sinon totalement continuatrice, de la monarchie d'Ancien Régime. Des notions comme celles de l'assistance et de la protection existaient déjà sous l'Ancien Régime.

C'est dire combien cette notion est antérieure à ce que l'on croit habituellement. Mais l'État monarchique, s'il se doit de protéger ses sujets, confie à l'Église le devoir moral (et dispendieux !) de venir en aide aux pauvres. Ceux-ci reçoivent des monastères ou des paroisses les soins et l'éducation minimales liés à la charité chrétienne. Lors de la Révolution de 1789, l'idée que l'État a un devoir d'assistance et que les citoyens ont droit à cette aide n'est formulée que très rarement, lors de la Révolution, mais de manière très

moderne, comme en témoignent ces quelques paroles prononcées à la Constituante en 1790 par le député La Rochefoucault-Liancourt : « *Aucun État n'a considéré les pauvres dans la Constitution ; beaucoup se sont occupés de leur procurer des secours, beaucoup ont cherché les principes de cette administration ; quelques-uns en ont approché, mais dans aucun pays les lois qui l'établissent ne sont constitutionnelles. On a toujours pensé à faire la charité aux pauvres, et jamais à faire valoir les droits de l'homme pauvre sur la société, et ceux de la société sur lui ; voilà le grand devoir qu'il appartient à la Constitution française de remplir, puisque aucune n'a encore autant reconnu et respecté les droits de l'homme.* »

On voit donc que, dès 1790, il est question d'inscrire dans la Constitution le droit des pauvres à une aide spécifique. Ce droit provient de l'idée que l'État est porteur d'une dette sociale puisque sa fonction principale consiste à protéger la population. L'idée semble trop incongrue pour aboutir bien qu'en 1793 la nouvelle Déclaration qui accompagne une deuxième Constitution (qui ne sera jamais appliquée parce que trop radicale), affirme : « *Le but de la société est le bonheur commun* ». L'idée est alors que la société a pour objet d'assurer le bonheur des individus, mais à l'intérieur de leur communauté et non pas en tant qu'individus séparés. Par la suite, au cours du XIX^e siècle, quelques lois et décrets dans ce sens seront adoptés, mais sans plan d'ensemble. Par exemple, en 1893, sera voté le principe d'une assistance médicale gratuite aux indigents.

De la charité de l'Ancien Régime aux droits révolutionnaires des pauvres sur la société et aux droits sociaux des citoyens du XX^e siècle.

Le droit social à l'assistance : un droit particulier ou un droit universel ? Assistance aux pauvres ou assistance pour tous ?

On s'achemine ainsi vers l'instauration d'un système hétérogène et décentralisé d'aides aux indigents avec des asiles, des hôpitaux, mais aussi des prisons, des écoles qui prennent la suite des institutions autrefois ecclésiastiques. Il faudra attendre plus d'un siècle avant que ne se produisent les deux grands sauts dans l'acquisition des droits sociaux. Ils concernent toute la population et dessinent à l'État une fonction sociale qu'il ne détenait pas explicitement auparavant, et aux travailleurs comme à tous les citoyens des droits que l'on appelle «droits sociaux» en supplément des droits politiques libéraux de 1789. Ce sont :

- ◆ en 1928, l'instauration de l'assistance sociale qui deviendra la sécurité sociale,
- ◆ en 1946-1948, au moment où la IV^e République, consécutivement à la dette contractée envers le peuple français pour ses sacrifices durant la Seconde Guerre mondiale, prend un caractère social, l'introduction dans le préambule de la nouvelle Constitution une Déclaration des droits qui comporte un volet social.

Pouquoi si tard ? L'explication donnée par Rosanvallon est celle des mentalités des hommes du XIX^e siècle qui « n'arrivent pas à traiter la question sociale dans son rapport à la modernité libérale et démocratique ».

La réalité est aussi et surtout celle de la bourgeoisie capitaliste qui ne conçoit l'État que comme régulateur éventuel de l'économie, gestionnaire de l'ordre social, et producteur de lois et de

jugements ; la marche économique de la société ne répondant qu'aux lois de la production et du profit. Le passage du capitalisme marchand au capitalisme industriel, tardif en France et longtemps centré sur la propriété familiale, ne conçoit pas que le pouvoir de l'État, hormis celui de faire régner l'ordre, puisse interférer dans les relations entre patrons et travailleurs, encore moins dans le sort des indigents dont l'Église s'était chargée jusqu'à la Révolution et que l'on laisse encore à ses soins ou à ceux d'œuvres philanthropiques privées.

La notion de droit social vient donc tardivement. Les libéraux, au sens politique, se contentent souvent d'une appréhension purement négative du problème, en montrant les difficultés que soulève la notion d'un droit social à l'assistance, tel qu'il est énoncé, par exemple, par les révolutionnaires de 1848. À la demande d'un droit individuel, différencié tel qu'il se présente dans le cas des indigents, on répond qu'il est contraire aux droits de l'homme, proclamés en 1789, qui sont forcément universels, automatiques, d'application indifférenciée. « *Il faut*, dit Thiers aux députés, *que vous vous réserviez le jugement des cas ; que vous disiez : je donne aujourd'hui, je ne donne pas demain ; je donne en hiver, je ne donne pas en été ; je donne en temps de crise, je ne donne pas en temps de prospérité. Et vous appelleriez cela un droit, quand vous restez maîtres de décider des cas ? Non, ce n'est pas un droit ou vous avez oublié la langue [...]. Un droit, messieurs, ne fait pas d'exception entre les classes des citoyens, un droit s'applique à tous ».*

Thiers souligne avec force la rupture que constitue, dans la tradition juridique française, l'inscription des droits sociaux, « deuxième génération des droits » selon les juristes d'aujourd'hui, qui l'insèrent entre la première génération (1789) et la troisième (celle, actuelle, des droits à l'environnement).

L'introduction de la notion d'égalité des droits, qui est posée en 1848, ne verra véritablement le jour qu'à la fin du siècle avec l'émergence de la philosophie sociale du « solidarisme » de Léon Bourgeois, inaugurant ainsi les révolutions sociales de la III^e République : en 1898, la loi sur les accidents du travail, en 1928, les premières lois sur les assurances sociales.

Il y a, après la Première Guerre mondiale, apparition d'une sorte de sentiment d'interdépendance sociale. L'État devient un « assureur social ». Il faut aussi noter que la question française est en retard sur l'Allemagne de Bismarck qui a déjà adopté et pratiqué bien plus tôt cette politique sociale.

Sous la pression de Léon Jouhaux, le nouveau syndicat CGT accepte alors de discuter avec l'État. On assiste à l'institution d'une affiliation obligatoire de tous les travailleurs industriels et commerciaux à un régime général d'assurance sociale, pendant que sont maintenus quelques régimes spéciaux comme celui des mineurs.

Ces assurances vont couvrir les risques de maladie, l'allocation à la maternité, le risque d'invalidité. Vont être instaurées des lois

sur la retraite avec un minimum vieillesse et des allocations familiales. Malgré sa réputation, l'avancée due au gouvernement de Raymond Poincaré est considérable. En fait, l'État finance très peu, de l'ordre de 3 % du total, le reste étant financé par les cotisations. L'État est donc « assureur », dans la mesure où il est arbitre dans les conflits et où il est le moteur du progrès social du fait des lois qu'il fait voter et de leurs décrets d'application.

Ce système présente toutefois un caractère hybride par le maintien des systèmes mutualistes mis en place auparavant. Les deux systèmes, l'un d'inspiration anglo-saxonne (le mutualiste), l'autre plutôt allemand (les assurances sociales), sont donc en concurrence.

L'organisation de la sécurité sociale

En 1946, après la Seconde Guerre mondiale, se produit un changement profond avec l'avènement de la IV^e République. C'est ainsi que l'article 1 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 stipule :

Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent [...]

Le montant des dépenses de sécurité sociale dans le PIB est d'un seul coup décuplé (0,9 % du PIB en 1938, 8,1 % en 1947).

Dans les bouleversements idéologiques consécutifs à la Seconde Guerre mondiale naît la Sécurité sociale sous sa forme actuelle.

Le Préambule de la Constitution de 1946 dispose que : « *La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.* »

Plus explicite encore, la Déclaration universelle des droits de l'homme, promulguée par les Nations-unies le 10 décembre 1948, stipule que « *toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale* » (article 2).

Rosanvallon souligne le fait que toute ces nouvelles dispositions ont été adoptées sans aucune hésitation apparente, malgré le basculement idéologique que cela comportait. On peut considérer comme lui que, du fait de l'après guerre, dans le climat d'exaltation qui en résulte, naît l'idée d'un nouveau contrat social qui serait dû au climat d'égalité créé par le rationnement de guerre et d'après guerre. Il semble toutefois oublier l'économie parallèle qu'avait représenté le marché noir et surtout la ponction allemande sur l'économie française dont avaient bénéficié bon nombre de collaborateurs !

En même temps était mise en place une politique keynésienne destinée à relancer la croissance, et incitative, elle aussi, de l'État pour un relèvement des revenus.

La tâche n'est toutefois pas achevée. En premier lieu, ce n'est pas une sécurité sociale universelle qui a été construite et elle n'est pas uniforme. Les principes ne sont pas obligatoirement appliqués et des luttes sont nécessaires à chaque revendication, même si elle est conforme aux principes énoncés. D'où la quantité de grèves dans l'après-guerre pour conquérir effectivement ces droits sociaux.

La question du chômage n'a pas été abordée dans ces premières lois. Elle ne le sera qu'en 1951 avec la parution d'un décret sur l'assistance au chômage, qui sera modifié en 1958 pour créer des caisses d'assurance chômage et donner naissance aux Assedic et à l'Unedic (en permettant une compensation entre les différentes Caisses).

Le caractère universaliste des organismes leur confère *de facto* une espèce de rôle étatique. Pierre Rosanvallon insiste sur le caractère contractuel de tout cet appareil institutionnel et législatif, qui équivaut à une sorte de loi d'orientation. Son application demande toujours une négociation. Rien n'est donc jamais définitif. Selon cet auteur, l'État-providence n'est qu'une manière pour l'État de s'approprier l'action sociale, accroissant ainsi son champ d'action.

En effet, l'État-providence fait de moins en moins de distinction entre assurance et assistance – par exemple en étendant la couverture à tous les risques : les accidents de la circulation routière, les catastrophes naturelles... L'État restant le « grand réassureur » ultime, il prend en

charge les besoins minimaux des familles : allocations familiales, déduction d'impôt pour les chèques emploi service.

Serait-il pensable que l'Europe, comme entité étatique fédérale, agisse comme un État social, en prenant le relais des États-nations ? Ceux-ci semblent en effet céder du terrain devant la pression de la mondialisation et ses effets, par exemple, sur la délocalisation des entreprises et le chaos social qu'elle entraîne ? Nous sommes encore dans l'utopie, mais une utopie nécessaire pour relayer, à son tour, les utopies déçues d'État social et d'État culturel qui ont fleuri au XIX^e siècle en marge du libéralisme triomphant et contre lui. ■

L'État, hier et aujourd'hui

Débat : quel statut, demain, pour l'État ?

La distinction État/ Gouvernement est-elle toujours pertinente ?¹

André Ulmann se demande ce qui, en dehors d'une certaine spécificité française consistant à changer le numéro de la République, peut contribuer à changer la nature même de l'État. *Élise Marienstras*, en s'appuyant sur le célèbre livre de Kantorowicz « *Les deux corps du roi* », lui répond que l'État est éternel ! Kantorowicz disait que le roi était double : il possédait un corps mortel et un corps éternel. La fameuse expression « Le roi est mort, vive le roi » illustre cette dualité. L'État s'incarne donc dans cette souveraineté abstraite. Pierre Rosanvallon rappelait, dans sa leçon inaugurale au Collège de France, qu'au moment de la Révolution Française une tension extrême existait entre les partis conservateurs et les partis du mouvement. Une situation semblable se retrouvait dans les Révolutions anglaise et américaine. Le parti conservateur plaidait pour la reprise des traditions, rappelant que les générations passées avaient légiféré,

qu'elles avaient laissé des traces, et que cette mémoire devait être préservée pour l'avenir. Certes rétorquaient les partis du mouvement, le politique porte la trace de cette mémoire, ceci est indéniable, mais des révolutionnaires ne se satisfont pas de cet héritage. Adoptant une position résolument volontariste, ils veulent « inventer l'avenir », « du passé faire table rase... ». Il subsiste, en France, de ce volontarisme, l'idée de recréer en permanence l'État.

En principe, un État ne s'identifie pas à un régime et, pour Pierre Rosanvallon, l'histoire d'un État est celle de sa relation avec la société civile. Et quand l'État englobe la société tout entière, qu'il régenté tout, il devient totalitaire. Dans un État démocratique, les hommes se succèdent en fonction de la volonté populaire mais l'État reste intangible. Hannah Arendt soutient qu'un État totalitaire reprend certains aspects d'un État démocratique en les poussant à l'extrême. Il régenté alors toute la société civile.

Jacques Burko pense qu'il est indispensable de préciser la nature

Il est essentiel de bien distinguer l'État, intangible, et le gouvernement, transitoire.

¹ La discussion est ici présentée en style indirect.

L'État est une réalité,
la nation un « objet
imaginaire ».

même de la distinction État/gouvernement, qui ne lui semble pas très claire, et plus généralement de se mettre d'accord sur ce que recouvrent les mots État, peuple, nation, pays. *Élise Marienstras* propose en réponse un bref résumé des idées contenues dans les textes des XVII^e et XVIII^e siècles, principalement ceux de Puffendorf et John Locke. Elle rappelle que l'un et l'autre croyaient en une conception de « l'état de nature » dans lequel les hommes auraient vécu avant d'entrer en société, un état préalable à l'histoire en quelque sorte. « Comme des loups », les hommes vivaient alors ensemble mais se battaient pour résoudre leurs conflits. John Locke, qui fut l'inspirateur de Thomas Jefferson, l'un des « pères » de la nation américaine, pense que, dans cet état de nature, les hommes ont signé entre eux un contrat leur permettant de sortir de leur lutte permanente, ce qui leur a permis de fonder des sociétés. Puis, à l'intérieur de ces sociétés, ont été établis, à un second niveau, des contrats pour instituer des gouvernements. Le premier contrat fait émerger l'État et le second instaure les régimes politiques et les gouvernements. La nation, elle, n'a rien à voir avec cela : c'est l'ensemble des hommes qui vivent dans un pays donné, avec ou sans frontières données, qui partagent une histoire commune, ont des ancêtres enterrés dans un territoire défini. Ces groupements d'hommes se sentent en commun une culture, un passé, un destin. Une nation ainsi définie n'a pas besoin du contrat étatique. Au demeurant, jusqu'au XIV^e siècle, les nations existaient à côté de l'État, de l'idée d'État. Les féodalités étaient des petites entités,

avec des rapports personnels. Jusqu'au XIV^e siècle (ou au XV^e selon les régions), les composantes politique, religieuse et sociale étaient entremêlées, fragmentées, et leur portée n'instituait pas une société. Lorsque « le » politique a commencé à éteindre « les » politiques situées à un niveau inférieur, se sont créés des royaumes qui se sont progressivement institués en États-nations. Les rois ne prétendent plus alors régner selon un rapport personnel mais en agissant sur un ensemble à la fois territorial, démographique, économique et social. Ils s'emparent également de la langue, se dotant dès lors d'une expression culturelle spécifique. C'est à cette époque que se forge le nom composé « État-nation ». L'État est une réalité, la nation un « objet imaginaire », que s'approprient l'État et le souverain. Toutefois, au XIX^e siècle, émerge, notamment dans l'Empire austro-hongrois, l'idée d'une distinction des concepts d'État et de nation. Otto Bauer et certains auteurs marxistes, sans parler de dépérissement de l'État, prônaient pour les nations de l'Empire – en excluant toutefois les Juifs ! – une certaine autonomie culturelle. Selon *Philippe Lazar*, cette idée pourrait judicieusement être reprise en compte dans le cadre de l'actuelle réflexion sur la construction européenne.

Pour *Michel de Vriès*, le concept d'État-nation est surtout présent au XIX^e siècle avec la démarche allemande vers l'unité, motivée comme on sait par « une langue, une culture, un peuple ». Il se demande si ce concept est encore opératoire dans une situation de globalisation, de mondialisation. La notion d'État est essentielle-

ment liée à l'existence d'institutions établissant un État de droit. *Élise Marienstras* est d'accord avec lui pour affirmer que l'État est avant tout cela, avec les trois pouvoirs plus ou moins séparés.

Pour *Étienne Brunswic*, il est essentiel de bien souligner l'opposition entre État de droit et totalitarisme et aussi la distinction État/Gouvernement. Ainsi les fonctionnaires sont-ils liés à l'État et non à un gouvernement. Mais la justice est rendue au nom du peuple et donc toutes ces notions s'interpénètrent.

Pour *Étienne Brunswic* encore, la notion d'État-nation s'oppose à celle d'État fédéral. *Élise Marienstras* ne partage pas ce dernier point de vue et affirme que tous les spécialistes américains et canadiens s'accordent pour soutenir que l'État fédéral est bien un État-nation. Et *Jacques Burko* de rappeler qu'il est bien le maître du budget !

Georges Wajs revient à son tour sur la séparation État/gouvernement en estimant qu'elle n'est pas aussi nette quand il s'agit de nommer un certain nombre de « représentants » de l'État : ambassadeurs ou préfets. Il pense aussi que le volet État-providence est complètement lié au Gouvernement. *Élise Marienstras* lui répond que dans toute démocratie les nominations sont une prérogative de l'exécutif. Pour ce qui est de l'État-providence, certes le gouvernement initie les lois, propose les réformes et publie leurs décrets de mise en place, mais c'est l'État qui est chargé de l'exécution à partir du moment où des lois sont votées dans le cadre constitutionnel.

Albert Hirsch souligne que dans l'idée d'État il y a une notion de pérennité, avec agrégation des apports successifs à sa constitution. *Élise Marienstras* réaffirme alors le principe de l'intemporalité de l'État, en considérant comme preuve a contrario le fait que seules les révolutions permettent de changer de régime !

Pour *Philippe Lazar* le mot clé est souveraineté. Selon la Constitution, elle appartient au peuple. Le terme « nation » recouvre un concept flou, aux bords mal définis. *Élise Marienstras* rappelle que l'État incarne la souveraineté du peuple et *Étienne Brunswic* ajoute que cela date de Rome ! *Étienne Brunswic* évoque aussi la question de la création artificielle d'États, tels ceux issus de la colonisation en Afrique.

État-providence et recherche d'une position de gauche

Philippe Lazar se demande où est la gauche dans tout cela ? Peut-on se limiter seulement au cadre de l'État-providence ou devons nous aborder la question d'une autre façon ? *Élise Marienstras* rappelle, à propos de l'État-providence, que les critiques radicales viennent essentiellement des libéraux qui prétendent que l'État crée des assistés. Or, la gauche, c'est avant tout la défense des plus faibles contre la puissance des plus forts. Pour la gauche, l'État doit être régulateur et protecteur, pas seulement se parer d'un caractère providentiel.

Michel de Vriès revient sur les aspects supra- et infra-étatiques

Comment peut-on resituer les représentations multiformes de l'État dans une perspective politiquement engagée à gauche et faire face aux nouveaux défis liés à la montée en puissance des firmes multinationales de dimensions para-étatiques ?

évoqués précédemment pour souligner l'émergence, dans les rapports entre États, d'une certaine conception commune, qui confère notamment une importance de plus en plus grande aux règles internationales de droit. Celles-ci peuvent être un recours contre les abus des États-nations. Il rappelle aussi que la régionalisation – due en grande partie à l'action de la gauche – peut aussi être créatrice d'inégalités...

Élise Marienstras souligne combien ce débat est actuel. Si nous sommes favorables au principe même de la décentralisation, nous sommes inquiets de ses modalités de mise en œuvre. Comme le souligne Georges Burdeau, il existe une liaison forte avec le libéralisme. L'État conserve ses prérogatives et ce qu'en fait il délègue, c'est sa fonction protectrice, ce qui se traduit en réalité par une diminution très importante des droits des citoyens et une accentuation des inégalités.

Pour *Philippe Lazar*, l'idée de République est fondamentalement une idée de gauche, récupérée par la droite : le partage égalitaire de la souveraineté entre les citoyens ne peut être en soi une idée de droite. Par ailleurs, il ne faudrait pas cantonner la gauche dans une représentation providentielle de l'État. Reprenant une idée exprimée par *Étienne Brunswic*, il déplore l'affaiblissement des États au regard de celui, de plus en plus impressionnant, des grandes firmes internationales. Les États devraient se renforcer pour exercer un contre-pouvoir à la dérive capitaliste. C'est là une piste de réflexion à la fois pour l'État-nation et l'État de droit. *André*

Ulmann pense que la dimension européenne peut être un atout et *Jacques Burko* confirme que la commission de Bruxelles pourrait être un recours face à l'impuissance des gouvernements nationaux.

Étienne Brunswic soulève le problème posé à la démocratie représentative par la création des grands ensembles étatiques ou supra-étatiques. Pour lui la démocratie « représentative » au niveau de l'Europe n'a plus grand sens il se demande si la démocratie participative n'est pas une voie à explorer.

Philippe Lazar souligne l'ambiguïté du terme même de démocratie *représentative*, qu'il aimerait voir remplacé par démocratie *délégataire*. Il suggère que nous engagions une réflexion approfondie sur l'exercice effectif de la souveraineté, en particulier dans le cadre européen.

Élise Marienstras pense que nous devons « inventer » un nouveau mode de fonctionnement représentatif. Elle doute quant à elle que le « participatif » cher à Michael Walzer (dont on a souvent parlé au Cercle Gaston-Crémieux) puisse s'y substituer. ■

La République serait-elle de gauche ?

L'état social¹

La deuxième révolution du xx^e siècle

Le xx^e siècle a connu non pas une, mais deux révolutions : 1) la révolution russe – le stalinisme étant le produit de l'incapacité du marxisme à penser l'État au-delà de sa simple fonction de garant des intérêts de la classe dominante et de concevoir le caractère spécifique, irréductible, du politique ; 2) l'État social, plutôt que l'État-providence, une révolution qui s'est construite progressivement, et qui repose sur quatre piliers : la protection sociale, le droit du travail, les services publics, une politique économique (d'inspiration keynésienne) de soutien à la croissance.

Dès la fin du xix^e siècle, on a des linéaments, notamment en matière de protection sociale, mais c'est surtout à partir de 1945 que l'État social va connaître son plein développement. Aujourd'hui pas moins de 40 % du revenu des ménages est constitué par des prestations sociales, contre 1 % seulement au début du xx^e siècle ! C'est considérable ! Et même si l'État social est quelque peu remis en question depuis les vingt dernières

années, il a de beaux restes, à commencer par les prestations sociales. Le patronat ne manque évidemment pas de les appeler « charges » (sociales), donc de les désigner comme un fardeau à alléger. Prélevées chaque mois, ces cotisations ne sont pas capitalisées : elles sont immédiatement redistribuées sous forme de prestations de vieillesse, de santé, de chômage, de famille...

L'État social a aussi une dimension proprement anticapitaliste, qui se manifeste spécifiquement non seulement dans le domaine de la protection sociale mais aussi dans celui des services publics. Des pans entiers d'activité échappent ainsi non seulement au marché mais aussi au capital lui-même : à l'exception de l'industrie pharmaceutique et des industries de santé, ces secteurs d'activité ne sont en effet pas sources de profits pour les entrepreneurs.

La gauche, y compris la gauche non libérale, cède pourtant, trop souvent, à la tentation de conforter l'idée selon laquelle l'État social serait une figure dépassée, un état d'exception adapté au contexte des Trente Glorieuses

Les quatre piliers historiques de l'État social et « l'autre révolution » politique du xx^e siècle.

¹ **Christophe Ramaux**, maître de conférences à l'université de Paris I, UMR MATISSE (Modélisations Appliquées, Transformations Institutionnelles et Stratégies Socio-économiques), membre du conseil scientifique d'ATTAC et membre de la Fondation Copernic, nous a fait l'amitié d'animer une réunion-débat du Cercle Gaston-Crémioux sur ce thème le 8 avril 2004.

et de la Guerre froide, à l'image de ce qu'en dit le Fonds monétaire international (FMI). Le seul moyen de faire rebondir la gauche n'est-il pas au contraire de creuser ce sillon, de repartir de cette révolution inachevée du XX^e siècle pour aller plus loin ?

Une carence théorique

Paradoxalement, l'État social n'a pas encore de théorie propre. Bien que des éléments de cette nature existent, il manque une critique approfondie de la pensée économique libérale.

Nous portons d'abord en quelque sorte, disais-je, l'héritage du marxisme : son incapacité à penser l'irréductibilité du politique, sa propension à réduire la superstructure – l'État – à un dispositif fonctionnel par rapport à une infrastructure économique qui serait rythmée par les conflits de classe. Bien entendu l'État a aussi la fonction de gérer la cristallisation des rapports de classe. Mais il paraît difficile de voir dans le droit au travail, les services publics ou la protection sociale un simple instrument fonctionnel au service des classes dominantes ! Pourquoi donc le capital, dans ces conditions, s'échinerait-il à essayer de détruire l'État social pour lui substituer l'initiative privée ?

Keynes pense, comme Marx, que le capitalisme libéral est inefficace et incapable de répondre aux besoins sociaux élémentaires, notamment à la nécessité du plein emploi. Une intervention publique est donc nécessaire pour atteindre certains objectifs sociaux, non pas en raison de certaines imperfections

fonctionnelles du marché que parce que celui-ci, *par sa nature même*, n'est pas en mesure de remplir certaines missions. Mais l'intervention de Keynes ne concerne que l'un des piliers de l'État social, la politique économique, et délaisse les trois autres. Cela dit, nous sommes alors dans les années trente. Pour un homme comme Keynes – et qui pourrait lui jeter la pierre ? – entre le communisme et son évolution stalinienne, l'ascension du fascisme et le capitalisme libéral, le seul choix possible est ce dernier, et donc, pour lui, l'indispensable intervention publique doit soutenir l'investissement privé.

De la charité à la protection sociale institutionnalisée

Dans la théorie économique libérale, l'intérêt général se déduit du jeu des intérêts particuliers. La pensée sociale du libéralisme (ce serait une erreur de penser que le libéralisme ne se préoccupe pas du social !) repose sur deux piliers : la prévoyance individuelle face aux aléas de la vie et la bienfaisance des « riches » vis-à-vis des « pauvres ». Pour le libéralisme, il existe ainsi des obligations morales qui ne sauraient être imposées par la loi et qui ne peuvent même qu'être détournées de leur essence par des interventions autoritaires de l'État. Ceci explique le minimalisme des interventions dudit État pendant tout le XIX^e siècle : elles se limitent pour l'essentiel à la reconnaissance des syndicats et à un certain contrôle du travail des enfants. Mais force est de constater, à la fin du siècle, l'échec du système. Les affrontements

Une construction qui reste fragile, en proie aux attaques du capital et dépourvue d'une authentique « théorie » qui la protège des assauts de la pensée économique purement libérale.

politiques à propos de la reconnaissance du chômage et des accidents de travail, le débat sur le paupérisme vont alors induire un véritable changement de mentalités : la société capitaliste marchande ne peut que prendre acte du fait qu'elle n'a pas été en mesure de répondre d'une façon systématique à la question sociale. Émerge progressivement l'idée qu'à la responsabilité individuelle doit nécessairement d'adjoindre un concept de responsabilité sociale et donc qu'une intervention publique s'impose.

Ainsi, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on ne parle pas vraiment de chômeurs ; les « catégories sociales » reconnues sont celle des travailleurs, qui chôment de temps en temps (le chômage étant considéré comme « un attribut du travail », notamment pour les travaux saisonniers agricoles), celle des vieillards et des nourrissons, celle des invalides (qui doivent faire la preuve de leur handicap pour bénéficier de la bienfaisance privée ou publique). Et puis il y a aussi les vagabonds, une catégorie sociale qui hante la société depuis le Moyen Âge : ils sont en mesure de travailler mais ils ne le veulent pas et ils sont pourchassés de ville en ville ou enfermés, comme en Angleterre, dans des « maisons du travail ». À la fin du siècle, la société capitaliste reconnaît enfin qu'elle peut elle-même engendrer du chômage, et l'on reconnaît dès lors une nouvelle catégorie sociale, celle des « sans emploi ». Mais il faudra encore quelque soixante ans pour que de la reconnaissance du chômage on passe à son indemnisation avec la création, en 1958, de l'UNEDIC...

Quant aux accidents du travail, jusqu'à la fin du XIX^e siècle le dommage causé au travailleur lui était personnellement imputable, et, en étant privé, il ne pouvait simplement plus vendre sa force de travail. La responsabilité du patron dans un accident du travail était limitée à la responsabilité par faute, qu'il fallait prouver (c'est aujourd'hui encore le cas pour l'amiante). Ce n'est que vers la fin du siècle qu'émerge l'idée d'une responsabilité sociale liée à la situation de travail. Et c'est à partir de là que se sont développés le droit du travail et la protection sociale.

Une logique du bien-être social

Dans cette autre optique, la vocation de l'État social n'est pas seulement d'assurer un minimum de sécurité, mais elle est de contribuer à un certain bien-être ou, de préférence, à un *mieux-être* social. Par l'intervention publique, la société se fixe ainsi collectivement l'objectif de progresser : l'État social, c'est l'idée que demain sera mieux qu'aujourd'hui. Mais, depuis vingt ans, avec le nouvel essor des politiques néo-libérales, cet horizon s'obscurcit. Le patronat utilise à nouveau la notion de risque pour combattre l'idée du bien-être social. Il s'agit d'inscrire dans les têtes que le risque est partout : délabrement écologique, attentats, pollution, précarité, etc. et que le concept de progrès est trompeur quant aux enjeux réels. Et si le risque est partout, la société est marquée par la crainte et les gens sont plus dociles. La précarité conduit ainsi à un repli sur soi et à un

L'État social doit avoir de grandes ambitions : s'inscrire dans une logique de mieux-être social, tout en s'opposant aux tentatives de déstabilisation des acquis sociaux au prétexte d'une prétendue mondialisation des décisions politiques et sociales.

L'État social a des fondements essentiellement politiques dans une république citoyenne, c'est à dire encore dans une communauté de responsabilité fondée sur l'égalité et le pouvoir des citoyens, quelles que soient leurs origines.

affaiblissement de la résistance collective.

Une logique de socialisation de la production et des revenus

Sous cet aspect de l'État social, l'espace de la production et de la redistribution est lui-même mis en commun, socialisé. Les règles publiques, qui résultent de la délibération démocratique, permettent de faire échapper, au moins en partie, les conditions de la production à la simple logique concurrentielle et au capital lui-même. Mais pour une bonne partie encore de la gauche hélas, les fonctionnaires « ne produisent pas », ils sont « simplement » financés par l'impôt. Nous sommes là face à une sorte de conjonction entre la pensée libérale (pour laquelle l'action publique se fait au détriment de la production privée : pensez au mot d'ordre « moins d'État ») et une pensée marxiste traditionnelle (selon laquelle, l'État étant financé par prélèvements sur la plus-value, les capitalistes financeraient l'État pour mieux protéger leurs intérêts). En réalité un fonctionnaire produit non pas de la richesse marchande mais de la richesse monétaire (un enseignant qui travaille dans le privé ne permet-il pas à son établissement de faire des bénéfices ?). Il existe un PIB non marchand, celui des services publics, et la valeur ajoutée d'un enseignant est prise en compte dans ce PIB, tout comme celle d'une infirmière.

Des fondements politiques

L'État social a des fondements politiques : l'État-nation citoyen, la République. La République, c'est la possibilité pour les citoyens, quelle que soit leur origine, d'exercer leurs droits sur un pied d'égalité et d'édicter des règles et des lois pour régir la société. Sous la pression du suffrage universel, l'État a ainsi acquis une dimension plus sociale. Le capitalisme mène bataille contre ce fondement politique de l'État social, avec l'argument de la mondialisation, un argument selon lequel les principales décisions économiques et sociales qui rythment le quotidien de chacun se prendraient désormais à l'échelle du monde. Cela aboutirait à dessaisir le peuple. Car à l'échelle du monde, il n'y a pas de citoyens, pas de contrôles, pas de pouvoirs formalisés. Pour que le pouvoir du peuple puisse s'exercer, il faut un cadre institutionnel. Il n'y a pas de citoyenneté mondiale parce qu'il n'y a pas de république mondiale. Et d'une certaine façon on peut s'en réjouir, en songeant au monstre bureaucratique que cela serait ! Incidemment, on pourrait expliquer la construction européenne comme un moyen pour le capital de se soustraire au contrôle politique, car il n'y a pas plus de nation européenne. Cependant, l'échelle européenne offre plus de marges de manœuvre et de possibilités d'action que l'échelle mondiale.

Il y a donc un lien organique entre l'État-social et l'État-nation. Mais il y règne une grande confusion intellectuelle sur la question de nation. Une partie de

la gauche reste prisonnière du schéma intellectuel imposé par le Front national à ce propos (une conception ethniciste, racia- liste, culturaliste de la nation) et cette gauche rejette le concept de nation en même temps que le Front national. Or la nation est une construction politique : à la conception du FN et des nationa- listes corses, il faut opposer une conception citoyenne de la nation. Celle-ci est une communauté de responsabilité fondée sur l'éga- lité et le pouvoir des citoyens, quelle que soit leur origine. Mais les nations citoyennes sont aussi inscrites dans des territoires, elles sont forgées par l'histoire. Elles ont une dimension cultu- relle qu'il ne faut pas nier, car il y a une certaine dialectique entre les deux conceptions de nation. Et si la nation repose sur la dé- mocratie, il faut un langage com-

mun aux citoyens pour délibérer et c'est donc un avantage que de n'avoir qu'une seule langue véhiculaire.

L'État national social est né au xx^e siècle de l'incapacité du libé- ralisme économique à trouver une solution satisfaisante aux questions sociales, après que le xix^e siècle avait fait la preuve que le jeu des intérêts particuliers ne conduit pas spontanément à l'intérêt général. On peut juger, au vu du bilan calamiteux des politiques libérales depuis vingt ans, que le libéralisme n'a pas non plus réussi à faire la preuve de son efficacité économique. Il est donc aujourd'hui important de reprendre la construction de l'État-social en tant que base d'un authentique projet politique alternatif pour la gauche. ■

L'État social

Débat : peut-on encore avoir comme projet de « rompre avec le capitalisme » ?¹

Sophie Janicic : Je suis tout à fait d'accord avec l'esprit de l'intervention de Christophe Ramaux : il m'a été donné de voir sur des bulletins de salaire des allègements de charge patronale, mais cela n'a pas empêché l'employeur de licencier. La gauche doit encore chercher des idées dans ce domaine !

Le capitalisme peut-il être éthique ?

Françoise Weill : Qu'entend-on par capitalisme éthique ?

Christophe Ramaux : C'est l'idée que l'on peut prendre le capitalisme à revers par le biais du pouvoir des actionnaires et par l'instauration de fonds de pension « sympathiques » ; si l'on finance les fonds de retraite par capitalisation, les salariés vont devenir actionnaires majoritaires et prendre le contrôle des entreprises au travers de leurs syndicats ou d'associations éthiques (comme dans le cas d'Eurotunnel). Mais c'est une idée perverse : on conti-

nue ainsi à favoriser la logique de la démocratie actionnariale (une action/une voix), qui s'oppose à celle de la démocratie politique (un homme/une voix), avec en fin de course rien moins que la remise en cause de l'État-nation.

Georges Wajs : On est passé de nos jours d'un capitalisme industriel à un capitalisme financier qui oblige les dirigeants d'entreprises à rechercher une quasi inaccessible rentabilité à deux chiffres ; l'économie du capitalisme en est profondément modifiée, la recherche du retour sur investissement à court terme s'opposant à celle du capitalisme traditionnel, c'est à dire celle d'un investissement à long terme, mieux à même de servir l'intérêt général. Le rôle de l'État social n'est-il pas aussi de favoriser de tels investissements à long terme ?

Philippe Lazar : Est-il possible de mesurer l'inefficacité du capitalisme libéral, un système dominateur et fragile, à la seule aune de l'État social ? Plus

Nouveau masque du capitalisme, l'actionariat des salariés déplace la logique démocratique vers celle du profit. Et il serait erroné de croire qu'ancien et nouveau capitalismes s'opposent : ils ont en fait partie liée.

¹ Ont plus particulièrement participé au débat, outre Christophe Ramaux, Sophie Janicic, Philippe Lazar, Dominique Rzeszkowski, Georges Wajs et Françoise Weill.

La République est, constitutionnellement parlant, démocratique et sociale, mais elle est aussi indivisible et laïque. Le moment n'est-il pas venu de réinterpréter ces quatre qualificatifs ?

concrètement, que pourrait faire demain un gouvernement de gauche sur le plan économique ? Quelles sont les solutions alternatives, quelles propositions qui ne seraient pas en simple contrepoint du capitalisme ? Compte tenu de l'extension mondiale du capitalisme libéral, il semble a priori difficile d'avoir des isolats fonctionnant sur une base idéologique radicalement différente, non ?

Christophe Ramaux : Nous sommes dans un régime d'accumulation de plus en plus « financiarisé » si je puis dire. Est-ce une évolution inévitable, est-elle efficace ? Les deux logiques capitalistes évoquées ne sont pas opposées mais au contraire articulées et interconnectées. Le dérèglement financier qui a suivi les Trente Glorieuses en renforçant le pouvoir des actionnaires a conforté celui des dirigeants : ils ont comme objectif non seulement de « faire de l'argent », mais aussi de s'approprier le pouvoir politique. Avec la remise sur le marché de la propriété du capital et la fin des « noyaux durs », il n'est plus besoin d'investir pour croître, il suffit de racheter le concurrent par OPA. Le chômage qui en résulte prouve bien l'inefficacité du système. De plus, le capitalisme financier ne finance rien, il suffit d'observer les bulles spéculatives ; dans les années 90 aux États-Unis, l'émission nette d'actions a été négative en raison de la pratique du rachat d'actions, qui fait monter les cours. Il ne faut pas accepter une telle situation comme indépassable, ce qui est pourtant la tentation d'une partie de la gauche, celle qui pense que le capitalisme financier et la mondialisation sont

des données incontournables et qu'il faut trouver des réponses dans ce contexte.

Comment prendre en compte des dimensions non économiques dans un projet de la gauche ?

Philippe Lazar : Prendre de front le capitalisme – aujourd'hui dominant dans le monde, y compris en Chine populaire ! – et vouloir le remplacer par un autre système, ne nous renvoie-t-il pas à un horizon très lointain ? Introduire une dimension non économique dans le projet de la gauche ne pourrait-il permettre de poser les problèmes d'une façon différente, à commencer par celui de « l'activité ». Selon les nomenclatures de l'INSEE, la période « productive » de la vie est aujourd'hui centrée sur sa seule dimension économique, le reste étant rejeté dans les ténèbres de « l'inactivité ». Si nous n'avons pas encore de théorie de l'État social, nous n'avons pas non plus de théorie de la République dans la complémentarité de ses dimensions économique, sociale et culturelle ! Le programme de la gauche ne devrait-il pas être la République en tant que tout ?

Georges Wajs : Il faudrait aussi prendre en considération le rôle que jouent le contre-pouvoirs dans une démocratie. Or dans l'entreprise, de contre-pouvoirs, il n'y en a pas. Et Raffarin gouverne la France comme une entreprise...

Christophe Ramaux : Il faut, avant tout, bien distinguer marché et capital : le marché a existé

avant le capitalisme et existera sans nul doute après. Si l'on ne peut avoir comme projet immédiat la suppression du capitalisme, ce qui serait stupide, on ne peut nier que sa logique est profondément antidémocratique. Le xx^e siècle a prouvé que, malgré tous ses défauts, la démocratie est finalement le système le plus efficace, y compris du point de vue économique ; l'État, la Région, la Ville (le budget de Paris est plus important que celui d'une entreprise) sont gérés par le libéralisme politique. Pendant plus d'un siècle le capitalisme économique a conquis sa légitimité avec l'idée qu'il était compatible avec le libéralisme politique et la démocratie. Avec l'arrivée du capitalisme financier, le libéralisme économique s'attaque maintenant au libéralisme politique, à la démocratie, à l'État-nation citoyen, avec les armes de la mondialisation et de la démocratie actionnariale. J'estime qu'il faut absolument rompre aujourd'hui avec le capitalisme libéral. ■

Délégation et participation¹

Deux siècles de réflexions et de débats

Peuple, souveraineté, pouvoirs, démocratie, représentation, République, tous ces mots ont une longue histoire, ce qui ne saurait certes étonner les historiens. Mais le profane ne manque pas d'être surpris de l'extrême actualité des questions soulevées dès la période révolutionnaire (sans parler de celle qui l'a précédée et induite) et dans le siècle qui a suivi. Avant que d'en venir aux interrogations actuelles sur les relations imaginables entre démocratie dite représentative et démocratie dite participative, il n'est donc pas inutile de jeter un bref regard sur ce passé, et c'est l'objet de ces propos introductifs que de rendre compte de cette incursion (d'un non-spécialiste, est-il besoin de le souligner ?). Il s'agit seulement d'un petit échantillonnage, pour une bonne part arbitraire, disons deux coups d'œil furtifs sur la période révolutionnaire (comment dépasser les équivoques entre souveraineté et représentation du peuple ?) et les débuts de la Troisième République (comment ériger, sur la base du suffrage universel, un régime suffisamment solide et stable ?).

Comment le peuple peut-il à la fois déléguer et conserver sa souveraineté ?

Toute la réflexion prend au départ appui sur les idées rousseauistes de souveraineté inaliénable du peuple pris, lui, comme une entité, comme un tout indivisible. L'exercice de la volonté générale a pour but le bien commun, ce qui implique sa priorité absolue sur les volontés particulières. Mais comment mettre tout cela en musique ? Tout va alors très vite pour en décider : rappelons-nous que la période à proprement parler révolutionnaire dure moins d'un septennat !

Girardin, ami de Jean-Jacques Rousseau, fait, en 1791, un discours sur la nécessité d'une ratification de la loi par la volonté générale. Louis de la Vicomterie invente par contre, lui, au même moment, l'expression « démocratie représentée ». Il étudie à cette fin trois pistes : le concept de surveillance ; le pouvoir de ratification par le peuple ; l'émergence de la distinction entre les moments constitutifs (la démocratie à proprement parler) et le gouvernement ordinaire (la représentation). Se produit à cette

Il existe déjà deux siècles de réflexions sur la question de l'expression de la souveraineté du peuple dans la République.

¹ Étaient présents le 3 novembre 2003 : Étienne Brunswic, Jacques Burko, Martine Kis, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Sylvie Kuczynski-Lévy, Michel de Vriès, Georges Wajs. Les propos introductifs sont de **Philippe Lazar**, largement inspirés par l'ouvrage de Pierre Rosanvallon : *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 2000.

époque un glissement en quelque sorte opérationnel de centrage depuis le concept abstrait de volonté générale vers celui, plus concret, de sentiment général, un sentiment dont l'expression effective repose en bonne part sur la liberté de la presse, c'est-à-dire sur l'existence d'un réel contrepouvoir, en relation directe avec le peuple.

Deux idées seront beaucoup développées à partir de là par Brissot, membre, comme Condorcet, du Cercle Social : celle du rôle de la presse – « seul moyen », dit Brissot qu'ont les sociétés de s'organiser par la volonté générale – et celle de la nécessaire distinction, sus-évoquée, entre les moments constituants et le gouvernement ordinaire. Il faut, dit-il, « ressusciter à certaines époques le pouvoir constituant par des conventions ». Il entrevoit ainsi de façon pionnière la centralité du rapport du pouvoir politique au temps, dit Pierre Rosanvallon. Et sans doute, me permettrai-je d'ajouter, la nécessité de contrepouvoirs directement inspirés par le peuple.

Barnave déclare en précurseur, au cours du débat sur la révision constitutionnelle de l'été 91 : « Le peuple est souverain mais, dans le gouvernement représentatif, ses représentants sont ses tuteurs, ils peuvent seuls agir pour lui parce que son propre intérêt est presque toujours attaché à des vérités politiques dont il ne peut pas avoir la connaissance nette et profonde ». Sur ces entrefaites, la patrie – nous sommes en 1792 – est déclarée en danger et un homme aussi avisé que Condorcet reconnaît qu'on ne doit pas s'étonner de voir les ci-

toyens n'attendre leur salut que d'eux-mêmes, chercher une dernière ressource dans l'exercice de la souveraineté inaliénable du peuple, « droit qu'il tient de la nature ». Antoine, maire de Metz, précise : « L'Assemblée Nationale n'exerce quelque autorité qu'à raison de la confiance que lui accorde le peuple ». Et l'Assemblée Nationale convoque effectivement le peuple le 13 août 1792 au travers d'une Convention. Selon ses propres termes, ce faisant, « elle recourt à la volonté suprême du peuple... pour sauver la France ».

Le projet avorté de Condorcet

Cependant cette tentation de recours à la démocratie directe ne laisse pas d'interpeller, même en cette période troublée. Charles Lambert s'interroge, début 1793 : « Pourquoi Rousseau, notre étoile polaire, a-t-il avancé qu'une véritable démocratie était incompatible avec un gouvernement représentatif ? ». Se répandent alors les concepts de *démocratie représentative* (expression que Condorcet a été le premier à employer dès 1788), de République populaire, de constitution démocratique, et même de souveraineté représentative... Robespierre, quant à lui, manie quelque peu la langue de bois : « Il faut organiser la puissance du peuple d'une manière également éloignée des tempêtes de la démocratie absolue et de la perfide tranquillité du despotisme représentatif ». Condorcet est chargé d'établir un projet de Constitution, visant notamment à rendre compatibles la soumission aux lois et la souveraineté du peuple.

Condorcet, toujours précurseur, a (vainement) tenté de lancer un projet constitutionnel de « démocratie représentative » tempérée par un recours plus fréquent au peuple souverain.

Principaux traits : une élection directe et non plus à deux degrés comme en 1791 ; la Chambre unique est renouvelée tous les ans ; le Conseil exécutif de la République est élu directement par les électeurs. En bref, il faut à la fois une démultiplication de la souveraineté du peuple (une souveraineté déléguée) et une résurrection périodique du pouvoir constituant (une souveraineté de contrôle). Une procédure de référendum est instituée lorsque le corps législatif provoque, sur une question qui intéresse la République entière, l'émission du vœu de tous les citoyens. Les citoyens peuvent aussi demander la mise en jugement de fonctionnaires publics en cas d'abus de pouvoir. Les structures ordinaires et les procédés de contrôle ou de censure constituent donc deux temps complémentaires d'expression de la souveraineté du peuple. Et ainsi apparaît (déjà !) l'idée de la reconnaissance de la complexité constitutive du peuple, qui est la légitimation fondamentale de l'organisation de la démocratie représentative ! Hérault de Séchelles fait un pas de plus et propose d'adopter un principe de censure du peuple contre ses députés et de garantie contre l'oppression du corps législatif... Le projet Condorcet et l'amendement seront tous deux repoussés, mais surviennent alors la Terreur, suivie de Thermidor, du Dix-Huit Brumaire, de l'Empire... et c'est donc par d'autres voies que va évoluer pendant un certain temps le problème constitutionnel français.

Un grand saut dans le temps – près d'un siècle – et nous voici, avec un second coup de projecteur, à nouveau sur des questions

d'une actualité contemporaine brûlante.

Recourir à une « aristocratie politique » ?

Les pères fondateurs de la Troisième République vont fortement distinguer la nation et le peuple. Adhémar Esmein énonce en 1896 que chaque nation a vraiment une sorte de vie propre, où se combinent l'activité et la pensée des générations passées avec celles de la génération présente, et où se prépare le sort des générations futures. Elle ne peut donc avoir de « volonté » et personne ne peut donc parler en son nom... En fait, la thèse de Esmein revient à faire de l'État la personification de la nation. Il propose aussi sur cette base de réinterpréter toute l'histoire constitutionnelle française et de faire le lien avec 1791 : la souveraineté est une, indivisible, indéniable et imprescriptible, mais toute la question est de savoir comment l'exprimer ! Saleilles, en 1898, met les points sur les i et précise que l'élection a pour but de faire sortir de la masse une aristocratie politique, qui gouverne, n'ayant de comptes à rendre que vis-à-vis d'elle et de conseils à prendre que d'elle-même. Jules Grévy avait, il est vrai, dès 1873, dit que « le gouvernement représentatif substitue à l'ignorance du plus grand nombre les lumières de l'élite des citoyens » et, en 1891, Laveleye, un proche de Jules Ferry, affirmait : « Oui la démocratie s'impose. Mais le gouvernement des démocraties doit être confié à l'aristocratie intellectuelle ».

La tentation de faire appel à une nouvelle aristocratie, « politique »...

Vers une professionnalisation des élus ?

Le mot *politicien* lui-même apparaît dès la fin des années 1870. Se trouve ainsi accomplie l'intuition de Sieyès, note Pierre Rosanvallon, qui avait le premier proposé d'analyser la représentation politique comme une simple modalité du principe de la division du travail... Cela ne va pas sans oppositions, parfois virulentes. Pour donner tout son sens au vote populaire, il est nécessaire « d'éliminer les écumeurs du suffrage universel », d'en finir avec un système dans lequel « le député finit par devenir le patron des électeurs » et il faut « au mandat élastique substituer un mandat formel et contraignant ». C'est à cette condition que le Parlement cessera d'être « une assemblée de princes et de dictateurs » déclare, en 1873, Victor Poupin.

La République est déclarée, en 1884, gouvernement définitif de la France. C'est une République bardée de certitudes, corsetée dans un parlementarisme de plus en plus fermé sur lui-même, note Pierre Rosanvallon. « C'est une profession que d'être sénateur ou député » déclare un peu plus tard François Roussel. L'adoption d'une indemnité parlementaire substantielle parachève la professionnalisation. Sa forte augmentation en 1906 (elle passe à 15 000 francs, les fameux « 15 000 ») provoque une vague sans précédent d'antiparlementarisme mais ne modifie pas pour autant la nouvelle donne...

Ce faisant, on continue de s'interroger sur la nature des pouvoirs

dévolus aux parlementaires. L'article 13 de la loi constitutionnelle du 30 novembre 1875 prohibe le mandat impératif. Des députés, par conviction ou sous pression, signent néanmoins des lettres de démission en blanc remises à leurs électeurs. Ces lettres, lorsqu'elles seront utilisées, seront déclarées (logiquement !) sans effet du fait même de l'existence de cet article. En fait cette question essentielle est récurrente : elle avait déjà été évoquée pendant la Révolution, à un moment où l'on redoutait l'enfermement des députés dans le cadre strict des Cahiers de doléances ; elle fut reprise par Guizot, en 1846, comme contraire à l'esprit du gouvernement parlementaire qui repose, disait-il, sur la passation d'alliances et de compromis... Jules Ferry, cité par Jules Grévy, est encore plus clair : « L'électeur n'a qu'un droit, celui de choisir son mandataire ». Ou encore : « Si l'électeur intervient dans l'œuvre législative en disant au candidat : vous ferez la loi dans tel sens, il sort de son rôle, il fausse tout, il tue le régime parlementaire, il prépare la dictature et l'anarchie ». Adhémar Esmein précise enfin : la représentation est une fonction, elle consiste à vouloir pour la nation ; le Parlement n'est donc pas la réduction à petite échelle du pays électoral. Il est un pouvoir, une autorité autonome. Ce qui caractérise les représentants du peuple souverain c'est que, dans la limite des attributions qui leur sont conférées, ils sont appelés à décider librement – arbitrairement ajoute-t-il même de façon un peu curieuse – au nom du peuple, qui est censé vouloir par leur volonté et parler par leur bouche.

... qui va déboucher sur une professionnalisation des élus.

Et maintenant ?

Nous sommes clairement confrontés de nos jours aux mêmes problèmes de fond que nos (pas si lointains) prédécesseurs. Nous avons même une résurgence des tenants de la démocratie directe, que ce soit sous l'égide de l'extrême-gauche (l'accord du 2 novembre 2003 entre la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière en témoigne) ou sous celle des partis majoritaires (le recours au référendum à propos du projet de loi constitutionnelle européenne). Toutefois si l'antiparlementarisme n'est pas mort, personne ne va jusqu'à remettre ouvertement en question les grandes lignes de l'actuel régime parlementaire !

Notre démocratie n'est en fait « représentative » que du fait de l'ambiguïté du mot représentatif – de son double sens si l'on préfère : « à l'image de »

et « issu de » – les deux ne se confondant que si l'on procède par tirage au sort ! Et il plane une immense ambiguïté sur le sens qu'on pourrait donner à l'adjectif « participatif ».

Que faudrait-il faire pour que la tentation de jeter le bébé (la démocratie dite représentative) avec l'eau du bain (les critiques qui lui ont été de tout temps opposées) ne conduise pas à une désaffection de plus en plus grande de nos concitoyens pour le politique et par là-même à un affaiblissement de son rôle – laissant ainsi le champ complètement libre à l'oligarchie économique qui mène le jeu de la mondialisation ? Le concept de démocratie participative (à quelle échelle, comment, etc.) est-il de nature à contribuer à ce combat ? La gauche a-t-elle une responsabilité particulière en la matière et, si oui, laquelle ? ■

Délégation et participation

Débat : comment le peuple peut-il au mieux exercer sa souveraineté ?

Qui parle légitimement au nom du peuple ?

Jacques Burko : Dans cet exposé, la démocratie représentative est essentiellement d'ordre législatif. Or le pouvoir exécutif est tout aussi concerné... L'exemple français actuel en témoigne. Moins il est vrai que du temps de la République polonaise des années 26 si je ne m'abuse : le président, alors élu au suffrage universel à deux tours – donc de façon on ne peut plus démocratique, était ensuite formellement responsable, pour la durée de son mandat, « devant Dieu et devant l'Histoire »...

Philippe Lazar : Nous sommes bien d'accord : il s'agit en effet, en ce qui nous concerne, de l'ensemble des pouvoirs qui font l'objet d'une élection.

Georges Wajs : Le rôle des partis politiques dans l'expression démocratique n'a pas été explicitement évoqué. Or ce rôle me semble essentiel, dans la mesure où ils contribuent, par nature, à l'idéation politique, donc au développement du débat.

Philippe Lazar : « Les partis concourent à l'expression du suffrage » dit, à ce propos, la Constitution de 1958. Oui bien sûr, les partis sont par nature porteurs de cette diversité légitime des opinions qui caractérise fondamentalement une démocratie, qui en constitue même le garant essentiel. Ils sont donc des éléments irremplaçables de mise en œuvre effective d'une démocratie représentative (je préfère pour ma part qualifier la démocratie en question par l'adjectif « délégataire » car celui-ci me semble plus pertinent pour décrire ce qu'elle est réellement : un système d'organisation politique où le pouvoir décisionnel est périodiquement *délégué* à des élus dans le cadre d'un mandat spécifique défini par la Constitution).

Étienne Brunswic : Quelques remarques. On ne peut pas parler de démocratie représentative ou participative hors d'un cadre constitutionnel qui fixe les règles du jeu. En France, par exemple, la démocratie représentative est de fait limitée au pouvoir politique, le pouvoir judiciaire n'est pas concerné. Aux États-Unis les shérifs sont élus ! Si l'on

Comment le peuple peut-il véritablement se faire entendre aux divers niveaux de l'organisation politique des États démocratiques ?

Les contre-pouvoirs
des ONG et des
associations.

proposait en France d'élire les juges, ce serait la révolution ! Quant à la démocratie participative, elle existe dans la société civile (dont elle constitue même le mode normal d'organisation et de fonctionnement) : ONG, associations... Ce qui ne signifie pas que l'organisation interne de ces structures sociales obéisse elle-même à des règles internes parfaitement démocratiques ! Certaines ONG sont officiellement reconnues, par exemple par les Nations-Unies, elles n'ont pas de pouvoir de décision mais elles exercent néanmoins un authentique contrepoids par rapport aux pouvoirs nationaux ou supranationaux. Et puis il faut prendre en compte aussi d'autres pouvoirs, tels que le pouvoir mafieux ou encore, bien sûr, le pouvoir financier, si l'on veut situer la place spécifique des deux formes évoquées de démocratie. Je reviens enfin d'un mot sur les deux temps essentiels évoqués : le temps constituant et le temps de gouvernement. Cette distinction a, par exemple, largement inspiré l'organisation politique de plusieurs États africains au moment de leur évolution post-coloniale.

Michel de Vriès : Il ne faut pas non plus oublier que le pouvoir a tendance aujourd'hui à être confisqué par des oligarchies technocratiques. Et celles-ci dès lors « gèrent », de façon quasi indépendante de la couleur politique, sans remettre en cause en quoi que ce soit l'ordre économique établi...

Sylvie Kuczynski-Lévy : Nes'agit-il pas, en réalité, d'une véritable manipulation des esprits au service du profit ?

Michel de Vriès : cela exprime plus clairement ce que je voulais dire...

Martine Kis : Je voudrais pour ma part évoquer explicitement la démocratie locale. À l'échelle nationale, ce que « veut le peuple » me semble bien difficile à définir et toutes les manipulations sont effet possibles. Au niveau local en revanche, les problèmes sont extrêmement concrets et les élus sont directement confrontés à leurs électeurs. Les grandes questions (la pollution, par exemple) ont à cette échelle une traduction opératoire directe et il existe toute une série de dispositions législatives et plus encore réglementaires qui, via diverses modalités (enquêtes publiques, débats, etc.), organisent la participation effective des citoyens à leur prise en charge. J'hésite néanmoins à désigner ces procédures par le terme générique de démocratie participative. Je parlerais plutôt, pour ma part, de « participation dans un cadre représentatif » parce que, lorsque une décision doit être prise et que la responsabilité correspondante doit être engagée, ce n'est pas directement au peuple – cette entité vague – qu'il incombe de le faire mais bien à ses élus. Et il ne s'agit pas là d'une abstraction ! Contrairement à ce qui se passe au niveau national, un élu local peut très bien être mis en examen voire en prison en cas de faute. Le niveau local est ainsi une très bonne école de démocratie participative : le désir ou la volonté d'un groupe ne peut se matérialiser sans que ce groupe ait réfléchi à toutes les conséquences de l'action susceptible de lui donner suite. Et cela commence, on ne peut plus concrètement,

par des implications en termes d'impôts locaux... et par l'inévitable prise en compte de manifestations d'égoïsme, du style « *not in my backyard* – oui mais pas chez moi » !

La désaffection des scrutins (encore plus importante qu'on ne le dit : il faut ajouter aux abstentionnistes les nombreux non-inscrits sur les listes électorales ! Nous ne sommes pas loin, en fait, du niveau nord-américain...) implique aujourd'hui que l'on prenne appui sur ces exemples pour développer des dispositifs permettant une expression responsable des volontés collectives.

Jacques Burko : Est-il possible de mettre en œuvre une authentique démocratie participative lorsqu'on dépasse le cadre local ? à l'échelle d'un pays ou d'un continent la démocratie peut-elle être autre que représentative et le pouvoir de décision ne s'éloigne-t-il pas irréversiblement de la sphère d'influence directe du citoyen de base ? C'est inquiétant, mais je ne vois guère comment on peut l'éviter. La création des Conseils de quartier constitue à mes yeux une démarche palliative certes sympathique mais d'une efficacité toute relative au regard de la réalité des pouvoirs de plus en plus mondialisés auxquels nous avons affaire.

La démocratie passe aussi par le contrôle de l'action

Philippe Lazar : Nous devrions bien prendre en compte pour notre réflexion sur le rôle respectif des divers acteurs sociaux non seulement la dissociation des temps

successifs de la démocratie (réflexion idéative, élaboration d'un projet, processus décisionnel de mise en œuvre, contrôles) mais aussi les questions essentielles d'échelles qui viennent d'être évoquées. Mais ne pourrait-on pas évoquer maintenant de façon plus explicite les modalités de contrôle démocratique de cet ensemble diversifié de processus opérationnels ?

Martine Kis : Cette question renvoie à l'une de celles que je me pose sur la judiciarisation (si j'ose ce néologisme !) en cours de la société française, à l'image des pratiques courantes de la société américaine. Le progrès en direction d'une démocratie plus proche du citoyen va sans doute de pair avec une telle évolution parce qu'on ne peut se passer d'un intermédiaire de cette nature entre l'État et le citoyen si l'on veut que celui-ci ait la force de tenir tête à celui-là ! Les juges, même non élus, sont en effet, de ce point de vue, les porte-parole naturels de la société civile. Mais sont-ils suffisamment formés pour jouer ce rôle ? Et l'évolution ainsi constatée ne présente-t-elle que des avantages ?

Étienne Brunswic : Nous avons en fait une forte propension à confondre en France les fonctions administratives et les fonctions d'exécution. C'est typique dans le domaine de l'éducation nationale. D'où une hypertrophie des pouvoirs administratifs, de surcroît centralisés. Le politique accapare ainsi des fonctions qui ne devraient pas être les siennes.

Philippe Lazar : La question est donc bien celle du contrôle démocratique de cette activité... par trop débordante ?

Comment les citoyens peuvent-ils conserver prise sur des pouvoirs qui, pour de multiples raisons, semblent désormais se développer hors de leur portée ?

Étienne Brunswic : Absolument !

Philippe Lazar : Et il s'agit donc de mettre en place des processus capables d'intervenir sur les actuels systèmes de régulation ?

Étienne Brunswic : Oui ! Par exemple, en France, il n'y a pas, en règle générale, de comptes rendus de mandats...

Georges Wajs : La notion de contrôle est évidemment essentielle. Mais elle n'élimine pas pour autant l'autre question centrale : où se passe le débat d'idées ? Les partis devraient en être les promoteurs privilégiés. Or il semble bien que les formations « classiques » aient du mal à prendre toute leur place de point de vue, d'où le risque de voir émerger un parti populiste susceptible de séduire une partie de la gauche...

Étienne Brunswic : Le Boulangisme ne serait pas vraiment une nouveauté dans ce pays...

La presse joue-t-elle le rôle qu'on est en droit d'attendre d'elle ?

Jacques Burko : Parlons aussi un peu, voulez-vous, du quatrième pouvoir : comment peut-on limiter l'influence pernicieuse des médias sur « l'opinion publique » ? On tombe tout de suite dans la tentation de la censure... à laquelle on a évidemment envie de résister, mais néanmoins comment faire ?

Martine Kis : Il faut élire les journalistes ! (*rires*)

Philippe Lazar : La liberté de la presse ne demeure-t-elle pas un garant de notre liberté tout court ?

Jacques Burko : C'était valable au XIX^e siècle !

Martine Kis : La question est beaucoup plus celle du développement des compétences des journalistes que celle d'une mise en place d'une forme quelconque de censure !

Jacques Burko : N'escamotons quand même pas la réalité nouvelle de ce phénomène...

Michel de Vriès : Nous souffrons en effet d'une carence du débat. Mais où ce débat peut-il avoir lieu si ce n'est dans la presse ? Il faut évidemment que les citoyens – dès l'école – aient été formés à l'analyse critique de ce qu'ils lisent ou de ce qu'on leur montre à la télévision...

Martine Kis : ... notamment au « 20 heures » !

Sylvie Kuczynski-Lévy : ... et à avoir conscience de la nécessité absolue de prendre connaissance de points de vue diversifiés !

Étienne Brunswic : Regardons aussi ce qui se passe ailleurs : n'oublions pas, par exemple, qu'aux États-Unis c'est quand même la presse qui s'est révélée être le meilleur garant contre les excès de pouvoir !

Grande est la tentation de dénoncer les excès « d'une certaine presse », manipulante et elle-même manipulée. Mais il ne s'agit pas pour autant d'oublier le rôle de garant des libertés que joue l'information dès lors qu'elle obéit à de strictes règles de déontologie.

Un contraste salutaire avec la démocratie représentative

Philippe Lazar : La démocratie participative ne peut-elle en fin de compte être définie comme le contre-pied de la démocratie représentative (ou, mieux, délégataire) à toutes les échelles ? Le principe même de la démocratie délégataire consiste à concentrer temporairement, par un processus électoral récurrent, le pouvoir de décision du peuple souverain sur un petit nombre de personnes. Par mandat – un mandat déterminé dans ses principes par des textes juridiques – ces « représentants » (ces délégués) auront, pendant une période déterminée, la responsabilité d'élaborer et de prendre les décisions dont la nature est déterminée par lesdits textes. Eh bien ! La démocratie participative, c'est juste le contraire : c'est... l'organisation diversifiée de la conservation par chaque citoyen d'une capacité de réfléchir, de débattre de façon contradictoire, de ne pas trancher, c'est en fait « la non-délégation de ne pas décider ! ». La démocratie participative n'implique aucune concentration de pouvoirs, elle a vocation à s'exercer de façon permanente, elle n'a pas à aboutir à des conclusions. Elle a même intérêt à se défier de toute tentation de conclure un débat de façon apparemment consensuelle, ce qui serait en réalité une façon de le biaiser en ne permettant pas la libre expression de toutes les opinions dès lors qu'elles respectent elles-mêmes l'expression des autres.

Mais, pour s'exprimer, la démocratie participative a besoin de vecteurs, de « corps intermé-

diaires » de tous ordres, informels ou formalisés (le plus souvent en associations de multiple nature), démultipliés. Et elle a donc un mode d'expression privilégié : le débat contradictoire et non conclusif.

Jacques Burko : La démocratie participative, ainsi définie, ne sert donc qu'à désamorcer la frustration du citoyen de ne pas pouvoir prendre réellement part au processus décisionnels !

Jean-François Lévy : A quoi sert en effet un débat s'il ne parvient pas à une conclusion ?

Philippe Lazar : Il sert à deux choses. D'abord à partager du temps entre ceux qui y participent sur des questions qui les passionnent. Pensez-vous sérieusement qu'à nous dix ou quinze nous allons vraiment *décider* de ce qu'il faut faire en vue de la refondation de la gauche française ? Cette lucidité sur les limites de notre pouvoir ne nous interdit pourtant pas de passer du temps *ensemble* pour réfléchir *ensemble* à cette question à nos yeux particulièrement importante ! Ce faisant – et c'est un élément constitutif de la démocratie – nous savons que nous progressons ainsi, individuellement et collectivement, dans la compréhension des questions que nous traitons. Ensuite, si nous imaginons que les « corps intermédiaires » auxquels je faisais référence initient des débats analogues au nôtre dans de multiples lieux et avec de multiples participants, pensez-vous sérieusement qu'il n'en transparaîtra rien au niveau de la population et de ses élus ? Il faut retrouver l'esprit des « cahiers de doléances », des États-

Une tentative de définition différentielle des deux démocraties, délégataire et participative.

Généraux... Ce n'est que par la multiplication des réflexions parallèles que « le peuple » peut garder ou reprendre la parole sans pour autant renoncer à responsabiliser ses élus à l'heure où une prise de décision implique qu'on dresse le bilan des avantages et des inconvénients des solutions en présence. Un bilan qui ne peut en aucun cas résulter de la seule prise en compte de telle ou telle opinion particulière ou de l'opinion d'un groupe particulier.

Étienne Brunswic : Je suis d'accord avec cela sur le fond mais l'expression choisie de « corps intermédiaires » n'est peut-être pas la plus heureuse...

Georges Wajs : Comment organiser les récepteurs pour qu'ils acceptent d'écouter ?

Philippe Lazar : Ma conviction – mais ce ne peut être à ce stade qu'une conviction – est que si les émetteurs sont suffisamment nombreux, les conditions dans lesquelles les décisions publiques seront prises, à tous les niveaux, seront radicalement différentes. Il ne faut quand même pas oublier que les élus sont rééligibles et, en général, désireux d'être réélus. Ils ne sont donc pas sourds... Encore faut-il que le peuple parle !

Jacques Burko : Mais si le peuple parle en tous sens, il ne sera pas plus entendu.

Philippe Lazar : Oui, bien sûr. Mais n'y a-t-il pas en réalité, à un moment donné, des lignes de force mobilisatrices ? Nous ne sommes pas les seuls aujourd'hui à réfléchir à l'évolution de la gauche !

Encore faut-il non seulement parler mais aussi se préoccuper de se faire entendre : il me semble qu'avec *Diasporiques* et ses suppléments nous ne sommes pas complètement en reste de ce point de vue ! Et je suis pour ma part convaincu que la diffusion de notre débat (non conclusif !) de ce soir peut être une contribution importante aux réflexions en cours dans d'autres milieux sur ces mêmes questions. ■

Multiplier les débats non-conclusifs.

Le poids de l'économie

- ◆ Le droit de propriété
- ◆ Les défis de la mondialisation
- ◆ Économie et éthique
- ◆ Un exemple d'interpellation : l'industrie pharmaceutique

Le droit de propriété¹

Dans la plupart des sociétés « primitives » existant encore ou ayant existé, le concept de propriété tel que nous l'entendons n'a guère de sens. Les conditions de vie de ces sociétés sont essentiellement liées à la chasse, la pêche et la cueillette. Le territoire occupé est donc assez naturellement la propriété collective du groupe. L'appropriation individuelle de la terre n'est apparue qu'avec la sédentarisation et le développement de l'agriculture et de l'élevage.

On se limitera ici à une réflexion sur le droit de propriété dans le monde européen, français en particulier, et on laissera de côté les questions plus « modernes » et traitées par ailleurs que sont la propriété intellectuelle, la propriété des biens culturels ou celle de biens liés à notre environnement.

Les prémisses

Dans les textes bibliques apparaît une certaine dimension « morale ». Le repos sabbatique et surtout le principe du jubilé

peuvent être considérés comme une première limitation du droit de propriété. Cette dimension sera reprise dans les textes chrétiens. Dieu étant le véritable propriétaire de la Terre, saint Augustin déclare : *Que rien ne vous appartienne en propre, mais que tout soit commun entre vous*. Ce véritable courant « communiste » se développera à l'intérieur même de l'Église et la tragique histoire des Vaudois² en est une illustration. Un certain réalisme prévaut néanmoins : la propriété et la richesse ne sont considérées comme « mauvaises » que par le mauvais usage qu'on peut en faire. Saint Augustin reconnaît que la propriété a son fondement dans le droit humain, qu'il différencie du droit divin. Dès lors, la charité et l'aumône serviront à concilier la communauté de principe des biens et leur appropriation privée.

Il est intéressant de souligner que, dès le Moyen Âge, des limites seront formellement établies au droit de propriété. Sur les biens communaux, forêt, landes, marais, terres « vaines » et vagues

¹ Abordant le chapitre économique, nous nous sommes demandés jusqu'à quel point le droit de propriété devait être légitimement considéré comme un droit de l'homme et comment rendre compatibles les intérêts collectifs – la chose publique, la *res publica* – et les intérêts individuels qu'évoque la notion même de propriété. Toute l'histoire de la gauche en France est en fait profondément marquée par cette interrogation : il n'est que de rappeler la fameuse formule de Joseph Proudhon, « *la propriété, c'est le vol !* » Nous avons demandé à Georges Wajs d'introduire nos réflexions par un bref survol historique de ces questions.

² Communauté protestante martyre du XVII^e siècle.

**Extraits des
projets successifs
de constitutions :**

1789-1791

Art. 2 : *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.*

Art. 17 : *La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.*

**15-16 février 1793
(Condorcet)**

Art. 1 : *Les droits naturels, civils et politiques des hommes sont la liberté, l'égalité, la sûreté, la propriété, la garantie sociale et la résistance à l'oppression.*

(gâtines), le paysan peut ramasser son bois, du fourrage et faire paître ses bêtes. Le glanage sur les « vaines pâtures », après la fauchaison, est un droit qui subsiste encore de nos jours.

Au xvii^e et surtout au xviii^e siècle, la controverse sur le caractère de droit naturel ou non de la propriété va reprendre avec une grande intensité. Hobbes, constatant l'état de guerre permanent de tous contre tous, ne voit, pour sortir de cette anarchie, que l'établissement d'un contrat social transférant au Prince tous les droits de propriété. C'est la justification de l'absolutisme royal. Locke prend le contre-pied de cette position en prônant la limitation du pouvoir royal par la propriété fondée sur le travail, le fruit qu'on cueille, le champ qu'on laboure... Dans notre grille de lecture, la position de Locke pourrait être qualifiée de progressiste et il ne faut pas perdre ce point de vue pour comprendre la présence continue du droit de propriété dans les différentes constitutions qui vont être produites à la fin du xviii^e siècle et par la suite. Rousseau, cependant, dénonce la malversation de l'instinct de propriété et y voit l'origine de l'inégalité. Il affirmera tout de même que sa pensée n'est pas *de détruire absolument la propriété particulière, parce que cela est impossible, mais de la renfermer dans les plus étroites bornes...et de la subordonner toujours au bien public*. La pertinence de cette formulation reste entière.

³ Bibliothèque des histoires, Gallimard, Paris, 1989.

La période révolutionnaire

Le livre de Marcel Gauchet, *La Révolution des Droits de l'Homme*³, analyse en détail comment le droit de propriété fut inséré dans les rédactions successives des différentes Constitutions élaborées durant la période révolutionnaire puis par la suite. Les débats à propos des questions soulevées sur la nature même du droit de propriété et les limites qu'il conviendrait de lui imposer, dans la droite ligne des débats engagés tout au long du xviii^e siècle, sont, aujourd'hui encore, d'une surprenante actualité.

D'emblée le droit de propriété est inscrit dans la Constitution. Marcel Gauchet, à propos de la nouvelle rédaction de la Déclaration mise en chantier à partir d'octobre 1792, souligne l'évolution des préoccupations : la liberté pour les Constituants de 1789, l'égalité pour les Jacobins et la propriété pour les Thermidoriens. Quelques exemples montrent comment ces débats de l'époque révolutionnaire peuvent encore résonner aujourd'hui. Ainsi Robespierre, le 2 décembre 1792, soutient que le droit de propriété est subordonné au premier de tous les droits celui d'exister : *la première loi sociale est celle qui garantit à tous les membres de la société le droit d'exister ; toutes les autres sont subordonnées à celle là...* Mais les Conventionnels se contenteront finalement d'affirmer que les secours publics sont une dette sacrée. Rabaut Saint Etienne, en janvier 1793, déclare : *Rien ne caractérise mieux la démocratie que la tendance à l'égalité...*

L'égalité politique établie, les pauvres sentent bientôt qu'elle est affaiblie par l'inégalité des fortunes et comme l'égalité c'est l'indépendance, ils s'indignent et s'aigrissent contre les hommes desquels ils dépendent par leurs besoins ; ils demandent l'égalité des fortunes. Entre l'insuffisante égalité de droit et l'impossible égalité de fait, Rabaut Saint Etienne cherche un concept d'égalité morale, celle qui, au delà des distances sociales, témoigne cependant du sentiment de l'identité des personnes. Harmand reprend cette problématique de l'égalité de fait en interrogeant : les institutions sociales peuvent elles procurer à l'homme cette égalité de fait que la nature lui a refusé, sans atteinte aux propriétés territoriales et industrielles ? Comment y parvenir sans loi agraire et sans le partage des fortunes ? Marcel Gauchet note que c'est là un talisman dont l'authentique formule est toujours à trouver.

Il est intéressant de noter au passage que la question de l'égalité des sexes a bel et bien été posée dès cette période !

Le débat entre un état de nature, d'où découlerait l'égalité des êtres, et la nature de l'homme, qui posséderait les moyens de pourvoir à ses besoins, est tranché à sa manière par l'ex-abbé Sieyès : *L'homme naît avec des besoins et des moyens ; de là découlent des droits et des devoirs. Tout est là.* Au passage, on retrouve le fondement de la pensée libérale du XVIII^e siècle : partir de l'homme tel qu'il est, ancré dans sa dimension sociétale, et c'est dans cette dimension que s'inscrit la référence au droit de propriété.

Robespierre affirme, tout en lui attribuant un caractère secondaire par rapport au droit à l'existence, que *la propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi.*

Cette problématique des droits naturels et des droits sociaux se retrouve tout au long de ces débats. Carnot déclare : *Dans l'état de nature, les droits de l'homme sont indéfinis ; mais c'est de l'homme en société qu'il s'agit [...]. Ce n'est point pour restreindre ses droits, mais pour les agrandir, que l'homme se met en société [...]. Par ce droit nouveau, il parvient à réaliser une somme de libertés, un rapprochement vers l'égalité de fait.* La lutte contre la référence naturelle est donc le moyen d'asseoir les droits sociaux. Rabaut dit encore : *L'homme apporte dans la société ses biens et sa personne pour les soumettre à la protection commune. Des propriétés particulières se compose la propriété générale, comme la force générale se compose de forces particulières : c'est du concours de ces moyens réunis de forces et de biens que se compose enfin la protection commune...* Commentant ces débats, Marcel Gauchet questionne : *comment, en fonction de cette socialisation du droit des personnes réputée indispensable à sa réalisation, délimiter la sphère d'exercice des propriétés particulières et celle de la propriété générale ?*

Tous ces affrontements ont finalement abouti à la version ultime du 24 juin 1793. Les rédacteurs du Code Civil ont repris pratiquement intégralement les thèses de la Révolution en stipulant que la

Art. 18 : *Le droit de propriété consiste en ce que tout homme est le maître de disposer à son gré de ses biens, de ses capitaux, de ses revenus et de son industrie.*

22 avril 1793

Art. 1 : *Les droits de l'homme en société sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété la garantie sociale et la résistance à l'oppression.*

Art. 17 : *Le droit de propriété consiste en ce que tout homme est le maître de disposer à son gré de ses biens, de ses capitaux, de ses revenus et de son industrie.*

24 Avril 1793 (Robespierre)

Art. 2 : *Les principaux droits de l'homme sont celui de pourvoir à la conservation de son existence, et à la liberté.*

Art. 6 : *La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi.*

Art. 7 : *Le droit de propriété est borné, comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui.*

24 Juin 1793

Art. 2 : Ces droits sont, l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

Art. 16 Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.

10 décembre 1948
La déclaration universelle des Droits de l'Homme

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

propriété individuelle est une liberté fondamentale qui sert de base à l'organisation de la société : elle doit donc être protégée.

L'évolution de la pensée socialiste

Le rapport de la pensée socialiste a toujours été marqué par un sentiment complexe de défiance envers la propriété. Pierre Joseph Proudhon « lancera » la fameuse formule : *la propriété, c'est le vol*, qu'au demeurant il tempérera largement par la suite. A partir de 1848, avec la parution du *Manifeste* de Karl Marx, le débat va se déplacer vers celui de la propriété des moyens de production et vers la question du capitalisme. C'est la propriété génératrice du capital que Marx veut abolir. Il le dit clairement : *Ce qui caractérise le communisme, ce n'est pas l'abolition de la propriété en général, mais l'abolition de la propriété bourgeoise*. Marx s'inscrit parfaitement dans cette quête de l'égalité si présente au moment de la Révolution française : *Vous êtes saisis d'horreur parce que nous voulons abolir la propriété privée. Mais, dans votre société, la propriété privée est abolie pour les neuf dixièmes de ses membres. C'est précisément parce qu'elle n'existe pas pour ces neuf dixièmes qu'elle existe pour vous. Vous nous reprochez donc de vouloir abolir une forme de propriété qui ne peut exister qu'à la condition que l'immense majorité soit frustrée de toute propriété.* »

Les temps modernes

Rappelons que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme fut adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies le 10 décembre 1948 et qu'elle a formellement inscrit le droit de propriété dans son article 17.

Deux cent cinquante ans après les interrogations du XVIII^e siècle, cent cinquante ans après 1848, le débat est toujours actuel. Amartya Sen, prix Nobel d'économie en 1998, le montre admirablement bien dans son livre *Un nouveau modèle économique*⁴. Sa thèse centrale est que le développement doit être appréhendé comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus et non pas sur des indices tels le PNB, la croissance... Ce qui implique d'avoir toujours en tête les fins que l'on poursuit. Il reprend même l'argument du droit vital en faisant remarquer que, même si le revenu moyen des Noirs américains est plus élevé que celui des Indiens du Kérala, leur espérance de vie est plus faible. *Par libertés substantielles, j'entends l'ensemble des capacités élémentaires, telles que la faculté d'échapper à la famine, à la malnutrition, à la morbidité évitable et à la mortalité prématurée, aussi bien que les libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression, etc. Dans cette perspective, le développement s'accompagne de l'expansion des libertés fondamentales...* ■

⁴ Odile Jacob, Paris, 2003.

Les défis de la mondialisation¹

La mondialisation est sans doute le terme plus fréquemment utilisé pour caractériser le monde dans lequel nous vivons. Je vais définir ce que cette mondialisation a de singulier par rapport à celle que l'on a déjà connue au cours des siècles passés, puis montrer comment cette mondialisation entre en résonance avec les deux autres aspects du monde postindustriel : les nouvelles formes de rapport au travail et les révolutions technologiques.

Mondialisation et ouverture

Le terme de mondialisation recouvre l'entrée de la Chine, de l'Inde, de grandes parties de l'ex-bloc soviétique ainsi que certaines régions d'Amérique latine dans le commerce mondial. Il y a trente ans encore, la Chine et l'ex-Union soviétique vivaient en dehors du capitalisme mondial. En 1975, la Chine était certainement l'un des pays les plus fermés du monde, un pays dont les taux d'importations et d'exportations étaient au plus bas. Aujourd'hui, c'est le pays le plus ouvert du monde avec un taux égal à 25 %, comparable à celui de la France. Ce chiffre est considérable si l'on tient compte

de la loi simple et mécanique qui veut que plus un pays est grand, moins il a besoin d'aller chercher ailleurs ce qu'il produit chez lui. Les États-Unis, par exemple, ont un taux d'ouverture faible, de l'ordre de 10 à 12 % et il en est de même pour l'Europe prise dans son ensemble.

La mondialisation est donc caractérisée par l'ouverture de la Chine au commerce international. L'histoire de ce changement est singulière. Pour quelles raisons en effet, la Chine, l'ex-URSS, l'Inde aussi à sa manière, avaient-elles choisi une stratégie de développement en dehors du capitalisme mondial ? La réponse est simple : l'expérience d'une première mondialisation au XIX^e siècle a dissuadé ces pays, lors de leur indépendance, d'entrer dans le capitalisme mondial.

En effet, même si la découverte de l'Amérique au XVI^e siècle peut être considérée comme la « mère » de toutes les mondialisations, celle qui s'est accomplie au XIX^e siècle ressemble beaucoup, par de nombreuses caractéristiques, à ce que nous vivons aujourd'hui. À l'époque comme aujourd'hui, une grande puissance mercantile, principalement intéressée à l'ouverture des

La mondialisation est un terme emblématique de notre époque...

... mais la première mondialisation date du XIX^e siècle.

¹ Daniel Cohen, professeur de sciences économiques à l'École Normale Supérieure et à l'Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), nous a fait l'amitié d'animer un dîner-débat sur ce thème le 9 novembre 2004.

Le rôle hier de la Grande-Bretagne précurseur de celui, aujourd'hui, des États-Unis.

marchés à ses propres producteurs, domine. Comme les États-Unis de nos jours, la Grande-Bretagne, adepte du laisser faire, utilise sa puissance économique et militaire partout où elle le peut afin de créer des zones de libre échange.

On s'extasie aujourd'hui devant Internet, les téléphones par satellite... Il faut se rappeler qu'en fait la vraie rupture pour l'histoire des communications mondiales a eu lieu au XIX^e siècle avec l'invention et le développement du télégraphe, du téléphone, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, des bateaux frigorifiques, sans oublier le percement du canal de Suez. En un siècle, le monde a changé de dimension. Pour la plupart des gens, aller d'un village à un autre se faisait à pied. Se rendre à la ville demandait parfois trois jours. En 1850, entre Londres, Bombay ou Chicago..., il existait de formidables écarts de prix, de l'ordre de 100 à 150 voire 200 %, tout simplement parce que le monde n'était pas alors « intégré » au sens des économistes. En 1913, à la fin de cette première mondialisation, le prix des matières premières, le prix du blé par exemple, dans chacune des trois villes mentionnées ne varie plus que de 10 à 15 %. Ceci prouve deux choses : d'abord que, grâce au télégraphe puis au téléphone, on a l'information sur les prix pratiqués à Chicago ou à Bombay quand on est à Londres, ensuite que, averti de ces différentiels de prix, on est capable de faire des arbitrages : vendre là où c'est cher et acheter là où c'est bon marché. On est donc capable d'uniformiser le système économique grâce à cette formidable réduction des coûts de communication.

L'analogie avec la situation contemporaine porte, bien entendu, sur la politique libre-échangiste des États-Unis comparable à celle de l'Angleterre et surtout, et cela me paraît essentiel, sur cette formidable réduction des coûts de communication.

Cette analogie troublante justifie qu'on s'interroge sur ce qui s'est passé au cours du XIX^e siècle pour essayer de voir ce qui éventuellement pourrait se passer maintenant et ce qu'il faudrait faire pour éviter que les choses se répètent.

Je voudrais, au préalable, ouvrir une parenthèse théorique sur la manière dont les économistes ont interprété cette réduction des coûts de la communication au XIX^e siècle. Ils ont pensé que la baisse des coûts de communication et de transport entre les différentes parties du monde allaient être un formidable facteur de diminution des inégalités de revenus sur la planète et que la mondialisation allait induire un accroissement de la division des tâches dans les économies de marché nationales. Pour ces économistes en effet, la division des tâches dans le travail résultait naturellement d'une économie de marché. Dans une économie de marché, vous n'avez plus besoin de fabriquer tout par vous-mêmes. Adam Smith, le grand théoricien de la division du travail, disait que c'était une chose excellente que le marché nous fasse dépendre les uns des autres. Si je devais dépendre – phrase célèbre parmi toutes – de la bienveillance du boulanger pour avoir mon pain, je serais certainement plus vulnérable que si je dépendais de son intérêt propre à me le vendre au prix le plus raisonnable.

Adam Smith, apôtre de la division du travail.

Le schéma de Ricardo

David Ricardo généralisera ce raisonnement sur la propension à la spécialisation. Nous voyons que, grâce à cette division du travail, dans une économie intégrée les écarts de destins, toutes choses égales par ailleurs, ne peuvent pas être très longtemps importants. Imaginez que vous hésitez entre deux métiers, vous ferez votre choix en optimisant ce que vous rapporte un métier par rapport à un autre et en défalquant les inconvénients éventuels. Si, au cours d'une génération, un de ces métiers, pour des raisons exogènes, perd du terrain par rapport à un autre, vous subirez irrémédiablement les conséquences de cette modification des termes de l'échange. Mais à la génération d'après les gens ne vont évidemment pas répéter la même erreur : un mécanisme de rééquilibrage se produira (c'est la *main invisible* d'Adam Smith) et tout finira par retrouver sa place. Au bout du compte il ne peut pas y avoir d'écarts durables entre les individus.

Ce schéma d'interdépendance, David Ricardo le reproduira pour comprendre les effets de la mondialisation sur le destin des nations.

Nous participons tous au même « grand banquet » et dépendons les uns des autres. Les nations détiennent chacune un avantage dans leur spécialisation. Si auparavant vous deviez faire et du vin et du pain, et que l'une des tâches n'était pas productive, vous l'abandonniez et vous pouviez compter sur l'autre. Vous lui vendiez votre vin, lui son pain, et les écarts de revenus allaient forcément converger. Voilà une idée

simple, très profonde en réalité, qui donne à penser que la mondialisation, dans la mesure où elle offre plus d'opportunités de compter sur les autres là où ils sont meilleurs que vous et inversement, va rapprocher les destins des gens.

Or, ce n'est pas du tout ce qui s'est produit au cours du XIX^e siècle. Sous l'influence de Paul Beroch, on a longtemps pensé que, à l'aube du XIX^e siècle, les inégalités de richesse étaient presque négligeables. Beroch pensait que l'écart de revenu entre l'Inde et l'Angleterre en 1800 était de l'ordre de 30 %. Puis des historiens économistes ont montré qu'il variait du simple au double. En 1913, cet écart était passé de 1 à 10 alors même que ces deux pays étaient totalement intégrés par le percement du canal de Suez et les autres moyens de communication. Les indicateurs dont disposent actuellement les économistes montrent que l'intégration financière – la globalisation – était bien plus avancée au XIX^e siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ajoutons que, l'Inde étant sous protectorat britannique, un contrat signé à Bombay possédait la même valeur juridique qu'un contrat signé à Londres.

La mondialisation du XIX^e siècle était également plus poussée en ce qui concerne les flux migratoires. Nous avons le sentiment de vivre dans un monde nomade et pourtant, nous sommes en gros dans un rapport de 1 à 3 par rapport à ce qui s'est produit au XIX^e siècle. Le pourcentage des personnes immigrées, c'est-à-dire habitant dans un pays où elles ne sont pas nées, est aujourd'hui de 3 % de la population mondiale.

L'interdépendance, selon David Ricardo, explique les effets de la mondialisation.

Il s'élevait à 10 % en 1913, des blocs entiers de population ayant quitté leurs pays d'origine pour émigrer en Amérique ou en Australie.

Les raisons d'une aggravation de la situation ne sont pas celles avancées par Ricardo.

Cette mondialisation, conforme à celle rêvée par les économistes, produit donc des effets inverses de ceux qu'on attendait. Les raisons sont multiples ; la principale est l'erreur de raisonnement sur les effets de la spécialisation. Suivons le raisonnement de Ricardo et plaçons-nous dans un cas de figure où vous êtes indifférent entre deux tâches. Vous allez voir David Ricardo et lui demandez « Que faire ? » puisqu'il n'existe aucun avantage comparatif. Ricardo, fidèle à sa doctrine, vous répondra que vous n'avez qu'à être boulanger le matin et cordonnier l'après-midi. Cette réponse, en apparence logique, n'est pourtant pas la bonne. Exercer un métier plutôt qu'un autre exige d'immenses investissements de temps, de carrière. Alors, en vous spécialisant, vous contribuez à cette division des tâches mais pour des raisons qui ne sont pas celles de Ricardo.

Une alternative à Ricardo

Si ce qui détermine la spécialisation de chacun d'entre nous prévaut aussi à l'échelle des nations, on voit que les nations seront dans une situation d'inégalité radicale au moment de l'ouverture des frontières. Certaines auront consenti des investissements importants de natures diverses parce qu'elles étaient déjà plus riches que les autres. Elles auront mis en place des

infrastructures qui les rendront beaucoup plus productives. Nous ne sommes alors plus du tout dans le schéma harmonieux de répartition des richesses, mais plutôt dans celui d'échanges inégaux où les nations, ayant investi un certain nombre de coûts fixes fondamentaux, vont pouvoir prendre les bons métiers et laisser les mauvais à ceux qui n'ont pas réalisé les investissements nécessaires.

On a une illustration simple de ceci dans l'histoire de la France au XIX^e siècle. Emmanuel Le Roy Ladurie disait que la France, pays agraire, était « pleine comme un œuf » car ses habitants occupaient tout l'espace. Pour se nourrir, les Français cultivaient les maigres morceaux de terrain à leur disposition. Les inégalités de revenus étaient monumentales. Les habitants des petits villages, des petites villes, subissaient la tyrannie de la capitale régionale qui elle-même subissait la tyrannie de Paris. Avec l'invention du chemin de fer, on a cru que l'unification du territoire national allait être un facteur de réduction des inégalités entre les différents lieux. Or, il s'est passé à l'échelle du territoire français exactement le mécanisme que je viens de décrire : les grandes villes ont détruit les petites. Les petites villes se sont alors progressivement vidées de leurs habitants parce qu'elles n'avaient plus que des tâches spécialisées.

Si l'on a ce schéma en tête au lieu de celui de Ricardo, il n'y a plus de difficulté à comprendre pourquoi une mondialisation laissée à elle-même, sans autre régulateur que la logique de la mobilité du capital ou des marchandises, va

L'investissement est aussi source d'inégalités.

produire les mêmes effets, c'est-à-dire qu'elle va être incapable de diffuser la richesse. Au contraire elle va permettre à quelques firmes, dans les pays les plus riches, de créer un marché planétaire en éliminant les autres nations pour leur laisser les tâches subalternes, les tâches où effectivement, en se spécialisant, elles peuvent résister à la concurrence des grands pays eux-mêmes polyvalents. Voilà ce que nous dit l'histoire du XIX^e siècle.

Le vingtième siècle

J'aborde maintenant notre siècle et je voudrais commencer par une anecdote qui répète exactement dans les mêmes termes le paradoxe d'une diversité, d'une pluralité d'acteurs... contredite par les lois du marché. Je veux parler de la grande attente qui, dans les années 1980 en France, a accompagné le fait que la télévision est passée par le câble et les satellites au lieu de demeurer simplement le monopole de trois grandes chaînes hertziennes qui régnaient sans partage. On a cru alors que le téléspectateur allait pouvoir profiter de l'infinie variété des programmes offerts par ces multiples chaînes concurrentes. Une révolution technologique allait faire son bonheur. Or, si l'on suit dans le détail ce que les gens regardent vraiment et non pas ce qu'ils peuvent regarder, on apprend qu'un tiers des téléspectateurs regardent TF1 ; pour le tiers des 66 % restant, c'est-à-dire 22 %, les gens regardent France 2 ; le tiers des 45 % qui restent regardent France 3 ; le tiers restant Canal +, M6 et c'est tout. Quand on a regardé les parts de marché des cinq premières chaînes en France

on arrive à 90 – 95 % ! Derrière l'apparente infinie diversité de l'offre, la réalité est que pratiquement tout le monde regarde les quatre ou cinq plus grandes chaînes. On est très loin de ce qu'on aurait pu attendre en 1980 : mille chaînes avec chacune un millième des parts du marché et des téléspectateurs zappant en permanence. Pourquoi cela ne s'est-il pas produit ?

Nous sommes dans un domaine dans lequel s'applique ce que les économistes appellent une logique de rendement d'échelle croissante, identique à celle qui était implicite dans les raisonnements précédents à propos de la division du travail. Ce qui compte est d'abord d'investir avant de capitaliser sur cet investissement. Dans ce qu'on appelle la « nouvelle économie », fabriquer le bien n'est pas très important et ne coûte pas très cher ; ce qui compte, c'est de concevoir, puis de produire la première unité du bien. Ainsi par exemple, réaliser un film coûte très cher, en faire des copies ou le diffuser par ondes hertziennes est très facile. Ce qui compte est d'amortir l'investissement de départ et d'avoir le plus grand nombre de téléspectateurs. Avec la multiplication des chaînes, les investissements nécessaires pour attirer le téléspectateur sont devenus de plus en plus élevés. Tout le monde veut regarder la finale de coupe du monde de football. Il faut pour cela dépenser de plus en plus d'argent. Au bout du compte, la rivalité entre grandes chaînes ne permet tout simplement pas aux petites de diffuser ce type de programmes. Ce que la technique donne d'un côté, le marché l'enlève en restituant de

Fabriquer coûte moins cher que d'innover et de diffuser.

manière endogène des barrières à l'entrée.

Nous sommes donc dans la logique d'un monde à rendement d'échelle dans lequel le cœur de l'activité économique n'est plus de fabriquer une marchandise mais de la concevoir. Nous assistons à une radicalisation des effets de la première mondialisation avec une exacerbation des inégalités. Nous avons souligné que les inégalités entre l'Inde et l'Angleterre avaient été multipliées par cinq au cours de la première mondialisation. Ce ratio se retrouve avec la Chine ou l'empire ottoman... Au lendemain de leur indépendance, tous ces pays ont délibérément opté pour une voie de développement exactement inverse de celle qu'ils ont connue au XIX^e siècle. Ils ont choisi de se soustraire au commerce international, de s'industrialiser à l'intérieur de frontières naturelles qui les protègent de la rivalité des « grands centres ». La stratégie de croissance choisie par ces pays en voie de développement au cours du XX^e siècle ne leur a pas été beaucoup plus clémentine que celle qu'ils avaient subie au cours du XIX^e siècle. Les inégalités de richesse entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres ont continué de s'accroître au cours du XX^e siècle et, par une ironie du sort, à peu près dans les mêmes proportions, passant pour l'échelle de revenus, de un à dix à une échelle de un à cinquante ! De fait, ce que la mondialisation leur avait fait subir, le protectionnisme, c'est-à-dire la voie d'un développement auto-centré, ne leur a pas permis de le résorber et l'expérience du XX^e siècle n'a pas été beaucoup plus concluante que celle du XIX^e.

On peut tout de même noter une différence qui pourra paraître anecdotique mais qui est absolument fondamentale. Toute l'histoire du monde obéit au XX^e siècle à une règle simple : les pays riches restent riches, les pays pauvres restent pauvres. De plus, les pays pauvres s'appauvrissent par rapport aux pays riches. Il existe cependant deux exceptions ; l'une est celle d'un pays initialement riche qui devient pauvre : l'Argentine qui faisait partie des pays les plus riches du monde au début du XX^e siècle, est devenue un pays en voie de développement. L'autre exception est inverse : c'est celle d'un pays, le Japon, initialement pauvre, qui est devenu riche à la fin du XX^e siècle.

Le contre-exemple japonais

Le Japon a donc offert aux pays en voie de développement, notamment en Asie, un contre-exemple à la règle énoncée, d'où le désir des pays d'Asie d'adopter le modèle japonais. Ce modèle n'est ni celui du libre-échange du XIX^e siècle, ni celui qu'ont suivi la Chine ou l'Inde au cours du XX^e siècle, c'est un modèle hybride. Les Japonais ont compris que, sans une accumulation primitive au sens large, c'est-à-dire sans ajouter à l'infrastructure du capital l'investissement en matière d'éducation, il n'y avait aucune chance de prospérer dans la mondialisation. Ils ont également compris qu'en se coupant du reste du monde pour avoir un développement autarcique, ils se privaient des innovations développées dans les pays riches. L'Inde, au contraire, en se fermant, devait

La stratégie de fermeture des pays en voie de développement n'a en rien permis de restreindre les inégalités.

en quelque sorte « réinventer la roue ». Cela lui a tout de même permis de se doter d'une industrie pharmaceutique et d'une industrie informatique. En voulant imiter les Américains, dans les années 60-70, à l'ombre de barrières protectionnistes, l'Inde s'est certes industrialisée à l'intérieur de ses frontières mais son développement a été un échec relatif comparé à celui du Japon.

S'il y a un message d'espoir pour les pays en voie de développement en Asie, c'est, je crois, dans la prise de conscience qu'il faut une synthèse qui s'appuie sur l'accumulation interne. Le taux d'épargne en Asie est le plus élevé du monde : près de 40 % en Chine, pendant très longtemps entre 30 et 40 % à Singapour et en Corée. Cette formidable épargne intérieure a permis à ces pays de financer leur propre accumulation de capitaux d'infrastructure. Mais un énorme effort d'éducation a été également accompli : Singapour comptait 80 % d'analphabètes en 1945, c'est aujourd'hui un des pays où les résultats à divers tests de mathématiques, par exemple, sont les meilleurs. On peut affirmer que l'Asie et, dans une moindre mesure peut-être l'Amérique latine, mais hélas pas encore le continent africain, cherchent aujourd'hui à définir une voie médiane bien plus qu'un mouvement de balancier entre protectionnisme du XX^e siècle et libéralisme du XIX^e.

Le fossé riches/pauvres

Aujourd'hui, certes, la règle demeure très largement celle d'un

fossé croissant entre pays les plus riches et pays les plus pauvres. Un milliard seulement sur les six milliards d'habitants que compte la planète vivent dans les pays riches, un milliard peut-être dans les pays ou zones émergents (la zone côtière chinoise et quelques régions en peau de léopard en Inde) s'inspirent du modèle japonais et s'inscrivent donc dans une logique de convergence. La majorité des habitants de la planète restent, pour l'instant, en dehors de cette logique. Plus de deux milliards et demi d'habitants vivent avec un revenu par habitant inférieur à deux dollars. Ce montant, qui correspond au pouvoir d'achat de deux euros chez nous, ramené en pouvoir d'achat local est en fait celui d'un euro par jour. C'est cet extrême état de pauvreté dans le monde qui est encore aujourd'hui la règle.

Résumons : le capitalisme mondial est incapable de produire à lui seul ses propres conditions d'existence. Une firme multinationale souhaitant s'installer dans un pays africain n'y trouvera pratiquement aucune infrastructure mais au contraire une population malade, sous-scolarisée. Si de plus il s'y développe des épidémies, cela ne l'encouragera pas à investir dans ce pays. Elle ne prendra pas en charge les investissements qui sont à la base de la prospérité et se contentera de développer éventuellement quelques tâches périphériques. Les forces qui rendent possibles le développement du capitalisme, la scolarisation notamment, lui échappent. Très souvent l'éducation sort d'une logique économique et répond à un impératif politique. En France, c'est l'accès pour tous

Le capitalisme ne dispose pas d'une force interne propre à assurer son développement universel.

Les images de la prospérité créent d'intenses frustrations...

au droit et à la citoyenneté qui a conduit à la scolarisation et non une intention de rendre les ouvriers plus productifs. C'est donc une force située en dehors du capitalisme qui rend celui-ci possible. Pour la plupart des pays aujourd'hui encore, ces forces internes ne sont pas à l'œuvre. Nous pouvons en conclure que la diminution considérable des coûts de communication n'a pas diffusé – c'est mon modèle post-ricardien – la prospérité à l'échelle du monde. En revanche, à défaut de diffuser la prospérité elle-même, la baisse des coûts de communication a diffusé comme jamais auparavant dans l'histoire, via le câble et les satellites, les images d'une prospérité qui reste encore évanescence pour la plupart des pays dont je viens de parler. Là réside pour moi la nouveauté radicale du monde moderne.

Les économies-monde de Braudel

... et transforment les comportements.

Fernand Braudel décrivait le fonctionnement de ce qu'il appelait les *économies-monde* dans des termes très proches de ceux qui sont suggérés par les modèles dont je viens de parler. Pour lui, une *économie-monde* consistait en une métropole entourée de cercles concentriques de prospérité déclinante. Cette ville centrale, Londres, Venise, Amsterdam, ... accumulait toutes les richesses, et puis, affirmait Braudel, au fur et à mesure qu'on s'en éloignait géographiquement, la prospérité déclinait progressivement pour cesser complètement de se diffuser dans les endroits les plus reculés. Il ajoutait que, dans ces régions,

un éloignement dans le temps se superposait à la distance géographique. Les paysans dans les villages vivaient la vie éternelle de leurs ancêtres comme s'ils n'étaient pas touchés par le monde moderne.

Or, aujourd'hui la télévision fait que les villages les plus reculés d'Afrique sont éloignés géographiquement dans la prospérité mais proches par le regard qu'ils portent sur notre richesse. Et cela change absolument tout. Si aujourd'hui, le centre ville est riche et prospère et que, en allant dans les banlieues, on voit la richesse décliner, cet éloignement dans la richesse ne signifie plus un éloignement tout court. Le film *La Haine* décrit ce mécanisme par lequel, grâce au RER, on peut aller au centre ville et y découvrir la vie dont on est privé. Le RER vous permet de voir une réalité que vous ne pouvez pas ramener avec vous dans la vie. Le climat d'angoisse, de frustration créé par la mondialisation tient beaucoup à cette configuration nouvelle. Celle-ci permet de voir des images d'un monde inaccessible. On pourrait à partir de là décliner toutes sortes de choses sur les racines du terrorisme, la haine de l'Occident... Cela tient certainement pour beaucoup dans ce mouvement asymétrique entre prospérité et image de la prospérité.

Nous pouvons néanmoins ajouter que ces images, n'engendrent pas seulement des sentiments de frustration, elles transforment aussi le comportement des gens.

La transition démographique

Je voudrais enfin évoquer un phénomène qui me semble capital : la transition démographique. Une des causes avancées pour expliquer que les pays en voie de développement n'ont pu rattraper les pays riches au cours du xx^e siècle est que, lorsque les moyens de s'enrichir ont été donnés aux pays pauvres, cela s'est traduit par une augmentation de la population et non par une augmentation du revenu par habitant. Il y a beaucoup de controverses chez les économistes pour savoir si la démographie est véritablement un facteur de pauvreté mais, pour des historiens comme Paul Beroch, il ne fait aucun doute que la paupérisation et la prolétarisation des grandes métropoles urbaines des pays pauvres doit beaucoup à cet afflux démographique auquel ces pays n'ont pas les moyens de faire face car cela demanderait des investissements toujours plus importants. Gary Becker, professeur à Chicago, prix Nobel d'économie pour ses travaux sur le cercle vicieux de l'explosion démographique et les moyens de l'arrêter, pense qu'il faut tout simplement que le coût d'opportunité d'avoir des femmes augmente. Dans le langage des économistes cela veut dire que pour que les femmes cessent de passer toute leur vie à faire des enfants, il faut qu'elles puissent avoir d'autres activités, professionnelles notamment. Elles ne seraient dès lors plus contraintes de rester à la maison et de passer leur temps à élever des enfants. Avoir une profession et réduire le nombre d'enfants engage, selon Becker un cercle vertueux

échangeant qualité contre quantité. Faisant moins d'enfants, on s'en occupe mieux. Le monde occidental où, à partir du $xviii^e$ siècle, s'est produit le basculement d'un régime de forte natalité vers un régime de haute intensité éducative, est le modèle à suivre.

En réalité la démographie des pays les plus pauvres est en train de basculer depuis une vingtaine ou une trentaine d'années. Ces pays sont entrés dans une transition démographique comparable à celle de la France à la fin du $xviii^e$ siècle. Si on regarde les grands pays de la planète à très forte démographie, les femmes font en moyenne un enfant de moins par décennie : l'Égypte est passée d'une moyenne de 7 enfants par femme dans les années 50 à 3,2 aujourd'hui. L'Indonésie, autre pays musulman, le plus peuplé de tous, est aujourd'hui proche de 2,6. Le Brésil, pays à très forte démographie, en est aujourd'hui à 2,4 enfants par femme. Pour les démographes des Nations-Unies, il ne fait aucun doute qu'à l'échelle de la planète, en 2050 l'humanité toute entière, même s'il y a des exceptions, sera passée en-deçà du seuil de 2,1, qui est le seuil de stabilité de la population. La véritable question devient alors de savoir si la population terrestre ne va pas indéfiniment décliner jusqu'à disparaître dans plusieurs milliers d'années ! Ce qui est certain est que le pic démographique est derrière nous, que la transition est engagée dans tous les pays. J'ai cité deux pays musulmans et un pays très catholique comme le Brésil où il n'y a jamais eu de politique de planning familial parce que l'Église y était opposée.

La population cesserait-elle de croître, pour entrer dans une phase régressive ?

L'Inde est un peu en retard sur l'Indonésie avec 3,2 à 3,3 enfants par femme. Il y a deux exceptions majeures : le Pakistan, où la transition démographique commence tout juste et où l'on est encore à des moyennes de 6 enfants par femme, et la Palestine, où la démographie n'est pas en voie de se restreindre, d'où l'idée très répandue que l'Islam est synonyme de forte démographie. Samuel Huntington affirme même que les Chinois s'enrichissent alors que les Musulmans font des enfants, mais il est en passe d'être totalement démenti. Tous les cas de figure, sauf peut être le Pakistan, convergent vers une transition démographique. L'Afrique reste encore une exception notable puisqu'on anticipe sur un doublement de la population africaine au cours des cinquante prochaines années.

Comment expliquer que cette transition démographique soit presque universelle alors même que les conditions matérielles qui semblaient nécessaires aux yeux de Becker pour enclencher ce processus ne sont pas remplies ? La réponse semble simple pour les sociologues et les démographes : les images vues à la télévision par les femmes égyptiennes ou indonésiennes ont radicalement changé leur modèle de référence. Elles y ont découvert une manière d'être qui les a émancipées, sans même que les conditions matérielles de cette émancipation soient réunies. Pour comprendre ce paradoxe il ne faut pas seulement penser en terme de frustrations, il faut aussi voir que, pour la première fois peut-être de l'histoire, et très loin des modèles d'un Becker ou d'un Braudel, la majeure partie

de l'humanité est déjà en train de changer sa manière d'être, alors même que les conditions matérielles qui devraient y conduire ne sont pas encore présentes. C'est dans ce décalage entre une attitude qui est déjà transformée et une prospérité qui tarde à venir que se trouve peut-être le point central, le point névralgique de la mondialisation. ■

La transition démographique est un phénomène universel.

Les défis de la mondialisation

Débat : la gauche confrontée à la mondialisation¹

La gauche face à la mondialisation

Philippe Lazar : Première question, qui nous préoccupe tous : où se trouve la gauche dans tout ces processus ?

Daniel Cohen : On ne peut comprendre les transformations que nous vivons dans nos pays en se cantonnant comme je viens de le faire à un récit sur la mondialisation. Tout cela induit chez nous une série de conséquences qu'on ne peut saisir qu'en analysant en parallèle notre propre histoire. Notre monde a changé dans les années 70-80 et, à de nombreux égards, cette transformation a précédé la mondialisation. Il me faut donc revenir sur les différentes mutations du capitalisme avant de tenter d'apporter des réponses à la question de la gauche. Nous sommes en train de vivre le passage à une troisième variété du capitalisme.

Dans le capitalisme industriel du XIX^e siècle les ouvriers étaient des ouvriers qualifiés, héritiers des artisans des grandes villes

regroupés en corporations et entrant dans les usines pour profiter de la machine à vapeur. Ces travailleurs sont payés à la pièce, à l'unité produite. Ils gardent une forme d'indépendance au sein de l'usine. Ce mode de fonctionnement va être complètement bouleversé avec l'arrivée du travail à la chaîne.

Au début du XX^e siècle, aux États-Unis, Henri Ford découvre qu'une masse considérable d'ouvriers se pressent aux grilles de ses usines. Ils viennent d'Ukraine, de Russie et d'ailleurs. Ce sont des ouvriers qui, comme il le dira lui-même dans ses mémoires, ne savent ni lire l'anglais, ni l'écrire ni le parler et ne demandent qu'à travailler. Ford concevra le travail à la chaîne comme la mise au travail de ces masses immenses de ces travailleurs non qualifiés qui vont donc se retrouver au cœur du mode de fonctionnement de la machine capitaliste. En France, l'arrivée dans les villes des masses nouvelles de paysans les amènera sur le marché du travail. Dans l'usine fordiste, bien décrite par Charlie Chaplin dans

Le travail à la chaîne : Ford et Taylor « inventent » la deuxième variété du capitalisme.

¹ Le débat a été l'occasion pour Daniel Cohen de développer longuement les deux points qu'il n'avait pas abordés dans son introduction : les mutations du capitalisme induisant un nouveau rapport au travail et les révolutions technologiques.

les Temps Modernes, tout est mis en place pour les rendre les plus productifs possible. Ford et Taylor cassent ainsi le mode d'organisation en parcellisant le travail. Le travail à la chaîne a permis la production de masse et a représenté la forme ordinaire du capitalisme au cours du xx^e siècle.

Ce système s'est brisé dans le courant des années 60 sous l'action de deux contradictions, l'une interne, l'autre externe.

Ford disait parlant de ses ouvriers : je n'attends d'eux qu'une seule chose, qu'ils ne boivent pas quand ils travaillent. Ce sera un échec : les ouvriers boivent beaucoup parce que le travail demandé est complètement aliénant. Ils doivent s'oublier dans leur tâche. Les psychologues chargés d'aider les ingénieurs de Ford essaieront de formaliser en disant qu'une organisation du travail bien conçue est celle qui permet à l'ouvrier d'oublier, de penser à autre chose pendant le travail ! Cet oubli de soi aura un prix ; Ford constate très vite, dans ses premières usines de montage, que ses ouvriers ne restent pas attachés à la chaîne. Ils quittent rapidement leur poste, boivent, font du sabotage discret. L'immense machine fordiste n'est pas performante. Ford va alors comprendre, ce qui va devenir l'épisode le plus célèbre de l'histoire industrielle du xx^e siècle, qu'en doublant le salaire des ouvriers, il les attache à la chaîne c'est-à-dire que par crainte de perdre leur travail, les ouvriers vont jouer le jeu, devenir coopératifs et faire tout pour conserver les *five dollars a day* payés par Ford.

Tout au long du xx^e siècle le fordisme sera miné par une contradiction interne qui réside dans le fait que, rapidement, la question ouvrière ne se posera plus dans les termes de gagner plus que ce qu'on gagnait avant d'entrer à l'usine comme l'avait cru Ford, mais de gagner plus que ce qu'on gagne ailleurs. Tout l'âge d'or du fordisme, qui atteint son apogée en France dans les années 50-60, tient dans cette spirale vertueuse : augmentation de salaire/ augmentation de productivité/ augmentation de salaire. Ce mécanisme va se bloquer dans les années 60-70 car il n'y aura alors plus de réserve de gains de productivité. Les hausses de salaire, nécessaires pour des raisons sociales, se transforment en inflation et débouchent sur la crise qu'on va alors connaître. La crise interne du capitalisme réside donc dans le fait que, pour « tenir » les ouvriers dans cette situation d'aliénation, il faut, contrairement à ce que pensait Marx, bien les payer, et il arrive un moment où cet enchaînement salaire/productivité ne fonctionne plus.

Venons en à la contradiction externe du capitalisme. Si les gens se pressant devant les usines au début du xx^e siècle ne savaient ni lire ni écrire, ni parler l'anglais, leurs petits et arrière-petits-enfants des années 60 ont, eux, appris à lire, écrire, parler l'anglais ou le français et ne veulent plus entrer dans ce monde industriel. L'optimum de cette critique externe du fordisme sera formalisé en France, et en fait dans tous les pays industrialisés, en mai 68. De plus, dans les années 70, l'essoufflement de toutes formes de gain de productivité entraîne une inflation généralisée et le rythme

Les contradictions internes du capitalisme.

Les contradictions externes du capitalisme.

de croissance s'interrompt alors complètement.

Les mutations du capitalisme

Un monde capitaliste nouveau sort de cette crise dans les années 80. Traduit en termes politiques, le capitalisme industriel des années 60 en France, en Italie, aux États-Unis, en Allemagne ou en Angleterre était submergé par la lutte des classes. Ce moment débouche sur une véritable révolution du capital, qu'on associe à la globalisation financière. Elle va consister à découper en tranches les différents étages de l'usine fordiste.

Le système fordiste est très hiérarchisé : chacun, quel que soit le niveau où il se situe, doit obéir. Personne n'est maître de sa propre décision. Dans le découpage qui va être opéré, chaque étage de l'appareil de production devient autonome par rapport aux autres et ces différents étages sont mis en concurrence. Le capitalisme entre dans le monde de la sous-traitance. Désormais l'usine ne va plus fabriquer que le cœur indispensable qui préside à son activité.

Pour le reste, dans le cas de l'industrie automobile par exemple, presque tout est confié à des équipementiers : ils fabriquent 80 % d'une voiture. Dans les années 50-60, hormis les pneus et la tôle, Renault fabriquait 80 % de la voiture qu'elle vendait. Aujourd'hui, Renault conçoit la voiture et assemble le premier exemplaire ; tout le reste est soumis à la concurrence entre les sous-traitants.

En ouvrant ainsi le fonctionnement des usines fordistes à la règle du marché, le capitalisme contemporain a créé la mondialisation. Il a en effet permis aux producteurs divers de tous les pays du monde de venir s'immiscer dans un système qui, dans les années 50 – 60, n'aurait pas pu les accueillir puisqu'on y fabriquait tout soi-même.

Quant au problème de la gauche face à cette révolution interne du capitalisme, il tient à ce qu'elle a pensé, jusque dans le milieu des années 80, qu'elle avait un devoir de résistance à ce qui était une révolution du capital contre les ouvriers. Le programme politique de la gauche a été marqué par cette opposition au capitalisme néo-libéral, du moins au niveau rhétorique puisque à ce moment, comme par hasard, la gauche est venue aux affaires et a donc été confrontée au principe de réalité. Le tournant de la rigueur se produira dans les années 80 mais la gauche s'en tiendra, en théorie, à ce devoir de résistance. Il faudrait peut-être, cependant, faire un diagnostic différent. Je pense que cette révolution capitaliste, quoi qu'on en dise, est accomplie. Nous sommes en réalité dans un monde nouveau de la même manière qu'on pouvait affirmer que, dès 1913, et certainement dans les années 20, on était dans le monde nouveau de l'électricité. Si c'est exact (à savoir que l'appareil de production a été renversé sur sa base), ce qui est en jeu maintenant, c'est que ce système puisse trouver son régime stationnaire. L'impératif de la gauche devient alors tout autre que le devoir de résistance aux transformations elles-mêmes : elle est désormais obligée de

Une évolution radicale du « fordisme ».

Un « devoir de résistance » au capitalisme.

réfléchir à un mode de régulation du capitalisme.

Le problème de la gauche, française en particulier, est qu'elle a beaucoup de mal à accepter que sa tâche historique est aujourd'hui de réguler ce capitalisme que, viscéralement et sans doute pour de très bonnes raisons, elle ne peut accepter. C'est le cœur de la contradiction de la gauche d'aujourd'hui. Une approche de gauche passe d'abord par un diagnostic : cette transformation étant accomplie, le devoir de résistance est, d'une certaine manière, dépassé. L'impératif pour la gauche est de voir que, politiquement, son heure est venue car, si le capitalisme a changé de base, il n'a pas encore inventé sa régulation sociale. Le capitalisme actuel est un capitalisme de flexibilité, d'éparpillement, etc. Il n'a pas trouvé la régulation que le précédent capitalisme avait fini par construire par le biais des différents modes de protection sociale. La gauche peut, politiquement, disposer d'un boulevard, pourvu, premièrement, qu'elle reconnaisse que cette révolution a eu lieu et, deuxièmement, que son versant social reste totalement inexploré.

Michel Mohn : Dans un article du *Monde*, Michel Rocard parlait du capitalisme comme d'un système terriblement efficace mais socialement cruel et gravement instable. Comment pouvons-nous lier progrès économique et bien-être des populations ?

Daniel Cohen : A la fin de mon livre *Nos temps modernes*², je disais que c'était peut-être le

bonheur de l'humanité mais pas le bonheur de l'homme. Là est le problème du capitalisme : c'est le premier système jamais imaginé qui mette en son cœur un principe de concurrence et non, comme le pensait Marx, la propriété du capital. Tous les autres systèmes politiques qu'on a connus sont au contraire des systèmes dans lesquels il y a une autorité qui garde le monopole de la violence et du pouvoir et qui surtout ne les met pas en concurrence. Le morcellement des États européens, fait unique dans l'histoire des civilisations, résulte du fractionnement de l'empire romain. À partir de là, les États européens, un peu par inadvertance, ont été mis en concurrence entre eux ; on peut y voir le ressort du premier capitalisme. Le capitalisme s'est renouvelé, dans les années 80, en installant le principe de concurrence au sein même de l'entreprise. Ce principe, moteur du capitalisme, le condamne socialement. En mettant sans cesse en concurrence les gens entre eux, on fait le « bonheur de l'humanité » en produisant des biens matériels, mais au prix d'une mise en précarité de l'homme permanente. Si la gauche a encore un sens, celui-ci est de démontrer qu'il est possible de garder ce que le capitalisme a de meilleur dans sa capacité d'innover et de produire de nouveaux biens sans être sans cesse obligé de mettre en péril l'intégrité et le destin des gens.

La gauche a en fait déjà démontré cette capacité en inventant l'impôt sur le revenu et la sécurité sociale.

Quand le parti socialiste s'interroge sur la manière de créer une sécurité sociale professionnelle,

La régulation sociale : un « boulevard » qui pourrait s'ouvrir à la gauche.

Le capitalisme en tant que système de mise en concurrence et d'aliénation croissante.

² Champs, Flammarion, 2000.

c'est une très bonne idée. Désormais, les carrières sont hachées ; elles ne se déroulent plus dans une seule entreprise. Tout est fait pour que chacun soit mis dans une situation de vulnérabilité et la firme pour laquelle vous travaillez a une chance sur deux de faire faillite. Il faut doter les individus d'un principe de précaution quant à leur parcours professionnel.

La réponse n'est pas simple. Alain Suppiot, professeur de sociologie à Nantes, propose des « droits de tirage sociaux », qui permettraient à chacun d'avoir une espèce de capital disponible à sa guise. Une personne soumise au stress permanent qu'est le mode nouveau de régulation pourrait utiliser ces droits pour prendre, par exemple, une année sabbatique. Ce serait une créance sur la société, permettant ensuite à la personne de retrouver son poste de travail. Il s'agit de choses simples, qui n'ont pas l'ambition révolutionnaire des années 60-70, mais qui représentent tout un travail de reconquête d'un horizon social.

La gauche peut-elle agir efficacement aujourd'hui ?

Léa Wajs : Partant de votre analyse du changement de structure du capitalisme, si vous aviez à défendre un programme de gauche, que proposeriez-vous concrètement pour la société de demain ?

Daniel Cohen : Il y a beaucoup d'entrées. D'abord, l'entreprise a cessé de doter les gens d'une existence sociale. La première

des priorités serait une reconquête des lieux où les gens ont une existence sociale. On se reconnaît bien davantage par le lieu où l'on habite, le quartier, le type d'environnement socio-urbain que par la firme à laquelle on appartient. Ce qui implique que l'on dote le service public d'une manière beaucoup plus ample qu'aujourd'hui, notamment dans des territoires réputés en abandon.

Toute la société se délite. Les classes sociales se fuient les unes les autres, les riches vont dans des endroits réputés très chers où les classes moyennes cherchent à les rejoindre, fuyant les pauvres qui eux-mêmes fuient les très pauvres. Ceci produit une segmentation de l'espace territorial jamais observée auparavant, comme le démontre Edgar Morin. Il n'existe plus, à commencer par les écoles, aucune mixité sociale. Le fractionnement par étages des entreprises accentue cette ségrégation alors que le fordisme était un système de forte mixité sociale. Chacun rencontrait l'autre, y compris le patron et le contremaître. Retrouver le sens de cette mixité sociale sur le territoire est la chose absolument prioritaire.

Dans le domaine du service public il faut être capable de repenser fonction par fonction l'adéquation entre l'offre et la demande dans les hôpitaux, les écoles. Dans le monde professionnel, outre les droits de tirage sociaux, il faut aussi penser de nouveaux types de contrats de travail qui puissent être mutualisés entre plusieurs entreprises, comme le rapport Boissonnat l'avait envisagé.

Retrouver une authentique mixité sociale.

De nouveaux contrats de travail « mutualisés ».

Tout cela, bien sûr, va à l'encontre du « plus de flexibilité » recherché aujourd'hui alors que la pathologie du capitalisme réside dans l'excès de flexibilité en regard de ce que les gens peuvent accepter dans leur vie.

Sophie Ernst : Beaucoup de gens qui votent à gauche sont liés à l'appareil d'Etat, à la fonction publique. Les institutions se délitent et, un peu partout, la haute fonction publique veut imposer une mobilité en prônant des contrats de quatre, cinq ans faisant passer les gens d'un poste à l'autre. Elle vise, en copiant le monde économique, à mettre les gens en concurrence. Nous sommes en train de casser les gens, leur vocation, leur sens du service.

Daniel Cohen : Je suis absolument d'accord avec vous. Une des raisons pour lesquelles la gauche ne parvient pas avoir une conscience claire de ce qu'elle devrait faire aujourd'hui vient effectivement de la question de la fonction publique. Une part importante de l'électorat du Parti socialiste est dans la fonction publique.

On continue de penser la fonction publique dans son ensemble comme une espèce de corps homogène regroupant tous les fonctionnaires. Or, les domaines des hôpitaux, des écoles, l'appareil judiciaire ont chacun besoin de repenser les outils de son rapport au travail. On ne peut plus, par exemple penser l'enseignement comme un tout allant de l'école maternelle à l'université. Les problèmes sont maintenant totalement distincts. L'université est confrontée à la concurrence

mondiale, celle des États-Unis en particulier. Mais de l'école primaire au lycée, il faut précisément protéger les enfants de cette concurrence qu'ils auront tout le temps de découvrir. Par crainte de donner prise à un modèle de flexibilité concurrentielle qu'il faut évidemment écarter dans la fonction publique, on ne parvient pas à penser à ce que devrait faire la gauche pour reprendre possession, métier par métier, du rapport à rétablir sur les buts et les missions du service public. Je crois que la fonction publique est encore à la recherche d'une compréhension de ce qu'elle est.

Une régulation du capitalisme est-elle possible ?

Pierre Baruch : Face aux puissants pouvoirs essentiellement financiers des entrepreneurs, dans un monde de plus en plus dématérialisé, une régulation est-elle possible et crédible ?

Daniel Cohen : La dématérialisation recouvre, pour moi, une question sociale aujourd'hui centrale, celle de la propriété intellectuelle. Cette question est pour nous aussi importante que celle de la propriété du capital pouvait l'être pour Marx au XIX^e siècle. Dans le domaine de l'informatique, les modèles de logiciels libres et le modèle payant de Microsoft s'affrontent.

Les questions de santé sont particulièrement importantes. Dans le domaine des médicaments il faut réfléchir à un modèle de propriété intellectuelle qui ne soit pas calqué sur la propriété classique. Le médecin ou le laboratoire qui

La fonction publique est à la recherche d'une meilleure compréhension de ce qu'elle est.

invente une molécule permettant de sauver des vies ne peut être considéré d'un point de vue moral comme le propriétaire de cette molécule, au même titre que le propriétaire d'une maison. Dans un cas vous avez l'usage exclusif du bien que vous possédez, alors que, s'agissant du médicament, son utilisation par une personne soignée en Afrique n'évince pas l'usage possible pour une personne soignée ailleurs. Cela pose la question du savoir comme bien public et renvoie au modèle commercial. Est-il acceptable que les seules industries pharmaceutiques décident de ce qui appartient aux uns et aux autres ?

Raymond Aubrac : Comment « s'arranger » avec les trois notions : mondialisation, délocalisations et gauche ?

Daniel Cohen : Statistiquement, la contribution des délocalisations aux pertes d'emploi est très faible. Le capitalisme ordinaire crée et détruit dans un pays comme la France plus de quatre millions d'emplois. Ce qui est en cause est la question de la flexibilité plus que la destruction d'emplois : en *moyenne* le chiffre est faible mais l'effet en est très concentré dans des régions qui restent dans un monde industriel et ne sont pas passées, comme la région Ile-de-France, dans le monde post-industriel. L'Ile-de-France souffre peu de la mondialisation. Le taux d'industrialisation n'y est que de 14 % et un emploi détruit a une forte probabilité d'être remplacé par un emploi créé dans un autre secteur d'activité, résultat des effets de la mondialisation.

Il n'en est pas du tout de même en Nord-Pas-de-Calais ou en Haute-Normandie, où le taux d'industrialisation est de l'ordre de 30 % ; là, un emploi détruit n'est pas du tout un emploi gagné. Dans le Nord Pas-de-Calais, la délocalisation n'est pas un mot abstrait car tout le textile est parti en Chine ! J'avais proposé de continuer, pendant plusieurs années, à doter la région du revenu de la taxe professionnelle, ce qui au moins ne l'affaiblissait pas fiscalement et lui donnait un minimum de ressources lui permettant ainsi d'exister et de construire. Ceci montre ce que pourrait être le champ d'une pensée nouvelle face aux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Victor Dixmier : Je voudrais avoir votre opinion sur un débat qui semble ressortir : celui de la monnaie. Au moment du passage à l'Euro, beaucoup d'économistes et d'hommes politiques ont eu tendance à dire que la monnaie unique allait nous tenir à l'écart des turbulences mondiales ; or, il se trouve qu'un euro à un dollar trente commence à poser des problèmes.

Daniel Cohen : L'euro pose le problème d'une monnaie surévaluée, ce qui est mauvais pour nos exportateurs mais, comparativement à ce qui se serait passé autrefois avec les monnaies nationales, la crise monétaire est aujourd'hui de très faible ampleur.

Avant l'Euro, chaque fois qu'il y avait un mouvement du dollar, tout le système d'inter-parité européenne était remis en question. Lorsque le dollar était faible, le deutsche Mark était fort et toutes les monnaies au milieu étaient

L'euro est une monnaie surévaluée.

obligées de décrocher par rapport au Deutschmark. Maintenant la contrainte externe subsiste, mais on n'a plus à l'échelle de l'Europe de contraintes internes. Aujourd'hui, la question de l'euro est évidemment qu'il n'y a pas de pilote dans l'avion. Il n'existe pas une unité de commandement comparable à celle des États-Unis entre la banque centrale et le gouvernement. La banque centrale européenne n'a pas véritablement de doctrine sur ce que serait une bonne politique monétaire.

Les deux morts du keynésianisme

Henri Gelbras : Où en est-on avec Keynes ?

Daniel Cohen : Keynes est mort deux fois, une première fois réellement et une seconde dans les années 70, lorsque sa doctrine a conduit à prescrire des remèdes pour lutter contre la crise économique. Le keynésianisme est une école de pensée expliquant les crises économiques et le chômage les accompagnant par une insuffisance de la demande. Pour Keynes, le capitalisme est toujours en situation d'excédent potentiel, les crises sont toujours dues à une surproduction. Pour les résorber, il faut donc distribuer plus de revenus. C'est un schéma qui était globalement juste mais qui a contribué, par les remèdes qu'il a proposés, à inverser les termes du problème. Au XIX^e siècle et jusque dans les années 1930, toutes les crises sont des crises de surproduction. Le problème est que, dans les années 1970, la crise a été d'une autre nature. Nous avons vu

comment, alors, les gains de productivité avaient été réduits à néant. Il n'y avait plus assez d'offre et il n'était plus possible de créer une dynamique de croissance.

On ne savait plus comment créer un nouveau paradigme productif et social permettant de fabriquer plus de biens dans le contexte souhaité par Keynes d'indexation des revenus à l'inflation. Les années 70 ont donc été celles de la découverte, dans la conscience occidentale, que le keynésianisme qu'on croyait être le remède, ne fonctionnait plus. Un nouveau consensus s'est établi parmi les économistes dans les années 80, décrétant la mort du keynésianisme alors que, en fait, ses limites n'étaient avérées que dans le cas d'une faible croissance des gains de productivité. Il se trouve qu'aujourd'hui, aux États-Unis, on est repassé dans un monde à forte croissance des gains de productivité. La construction monétaire et budgétaire européenne est habitée par un sentiment anti-keynésien. La banque centrale n'a le droit de rien faire et le pacte de stabilité interdit toute politique budgétaire. Il faut retrouver aujourd'hui le sens de la mesure en se disant qu'une politique économique est fonction des circonstances.

Les handicaps structureaux européens

Michel de Vries : La tension entre l'Est et l'Ouest pendant la guerre froide a été dans les cinquante dernières années un moteur de l'économie avec la place capitale du complexe militaro-industriel qui ne s'inscrit pas dans une pure

logique économique. Comment l'analysez vous ?

Jacques Stern : La maîtrise aux États-Unis des capacités de conception et d'action dans les nouvelles technologies leur confère un leadership mondial car, étant prescripteurs, ils peuvent amener plus rapidement les technologies à maturité. Un deuxième point est que, jusque dans les années 80 on pouvait être le numéro 2 ou 3 à entrer dans un nouveau domaine comme cela a été le cas pour IBM et Microsoft lorsqu'ils sont entrés dans le marché des micro-ordinateurs après Apple. Cela n'est plus le cas désormais. Ma question est donc de savoir comment des pays ayant pris un retard énorme ou totalement absents de ces domaines pourraient combler leur handicap d'autant que le pays leader dans un marché tend à imposer son standard au reste du monde....

Daniel Cohen : Le troisième volet de mon analyse après la mondialisation et la révolution dans le rapport au travail, concerne les nouvelles technologies qui doivent beaucoup au complexe militaro-industriel. Comme vous le savez Internet est une invention du Pentagone américain qui voulait protéger les centres de communication américains d'une frappe nucléaire soviétique. Il s'ensuit dans les années 70 une hybridation curieuse entre innovations techniques provenant en partie du Pentagone et leur appropriation par un milieu libéral, à Berkeley et ailleurs, héritier de mai 68 et désireux de sortir du capitalisme industriel. Cette conjonction va créer aux États-Unis, dans les années 80, les conditions d'émergence

du nouveau capitalisme industriel américain. Celui-ci est la résultante de deux facteurs :

- ◆ l'introduction du toyotisme japonais visant à rendre les ouvriers plus réactifs, à la différence du fordisme où ils devaient simplement répondre aux ordres. « Penser à l'envers l'organisation du travail en partant de la base pour remonter vers le haut » dit Benjamin Coriat et
- ◆ l'utilisation systématique de l'informatique qui va s'avérer pour Manuel Castells le vecteur de la décentralisation d'une économie en réseau.

Notre monde contemporain est le fruit de la mise en place de ces trois termes : une économie liée à l'informatique et permettant la décentralisation, une organisation du travail débitant en tranches les structures de fabrication et cassant ainsi le mouvement ouvrier, et une mondialisation faisant entrer – même si ce n'est souvent que comme agents de sous-traitance – un milliard de personnes dans l'économie mondiale. Ce monde ouvert, alors qu'hier il était fermé, est à la fois une menace pour les mouvements ouvriers et une promesse, certes loin d'être tenue aujourd'hui, pour les pays pauvres. Paradoxalement aussi, les héritiers des libertaires des années 70 militent pour un système ouvert et s'opposent ainsi aux géants tels que Microsoft qui veulent le refermer.

Mais il existe une grande différence entre l'Europe et les États-Unis. Le Pentagone et les universités américaines, dont la dimension est sans commune mesure avec leurs homologues européennes, sont devenus les

Le Pentagone et les universités américaines sont devenus les acteurs privilégiés de la nouvelle technologie.

L'affaiblissement
structurel de notre
capacité de recherche.

acteurs de la nouvelle économie au sens où ce qui compte est plus la conception, que la fabrication du bien. Il faut y ajouter la prescription qui vise à faire comprendre aux gens ce qu'ils doivent acheter. Les États-Unis sont à la fois dans la prescription et la conception. L'Europe, disposant d'ingénieurs capables d'adapter les technologies américaines à ses besoins, demeure très bonne dans la prescription. Il est à craindre que, privée de cette force de frappe intellectuelle qu'est l'alliance du Pentagone et de Harvard ou du MIT, elle ne soit en train de perdre du terrain, voire d'être menacée de se retirer de la course à la conception face à cette formidable machine à créer des économies d'échelle dans le domaine du savoir que sont les universités américaines. C'est une grave question qui dépasse la gauche et qui est celle de l'Europe face aux États Unis.

Je pense que l'Europe, bien qu'elle se soit dotée d'un grand marché, n'est pas dans un processus favorisant l'économie d'échelle. Aux États-Unis, 50 % de la recherche se fait dans les régions de Boston et de San Francisco favorisant ainsi une ruche intellectuelle fantastique. Nous ne sommes pas capables de créer en Europe cette forme de synergie qui fonctionne si bien aux États-Unis. Il y a là un problème européen auquel se surajoute, hélas, une spécificité française. En observant la prolétarianisation du système universitaire français, on voit que nous sommes incapables de penser le développement d'un système universitaire de recherche comparable à celui des États-Unis parce que, en France, on n'a toujours pas

su donner l'autonomie aux universités. Cela renvoie à une carence pathologique que Pierre Rosanvallon a bien décrite : l'incapacité des Français à penser une société civile apte à produire des corps intermédiaires dotés de leurs propres forces. On peut se demander pourquoi l'Europe n'est pas capable de se doter d'une politique de la recherche et qu'elle n'ait pas d'autre recours pour fédérer une recherche que de suivre le modèle commercial des applications finalisées, même si elles portent témoignage d'une indéniable réussite européenne avec Ariane Espace ou Airbus.

Les universitaires américains disent que les universitaires européens qui veulent faire de la recherche peuvent venir à Harvard ; de toute façon, les inventions qui sont faites à Boston ou à San Francisco ont vocation à être distribuées à l'ensemble du monde. Le tarif payé à Microsoft est le même partout, les innovations sont les mêmes. Cet argument impliquerait que l'Europe soit complètement dépossédée de la création technologique. Son histoire intellectuelle lui échapperait totalement. C'est pour cela qu'il faut une volonté politique car les forces naturelles conduisent à ce schéma et nous voyons chaque jour un nombre croissant de nos élèves quitter l'Europe pour aller travailler aux États Unis. ■

Économie et éthique¹

Historique

Au xvii^e siècle, pour les fondateurs de la science économique, éthique et économie allaient encore de pair (Adam Smith, dans *La richesse des nations*², s'est préoccupé de l'écart entre riches et pauvres) : le niveau de vie était proche du minimum vital et la nature pouvait être considérée comme un bien inépuisable, un bien libre, hors du champ de la marchandise. Pour augmenter le niveau de satisfaction des hommes et réduire les inégalités, il fallait stimuler la croissance et augmenter la quantité de biens produits. Le facteur rare était alors le capital : on a fait croître l'économie en desserrant les contraintes du capital. Développement égalait alors croissance. Mais leurs rapports ressortissaient à la sphère privée, non étatique.

De nos jours, la situation a complètement changé. Le plus n'est pas le mieux : le problème n'est pas la pénurie mais la surproduction et l'on prend conscience des limites de la nature. Le marché n'offre plus de solution à tous les problèmes économiques, et

bien souvent il n'est plus un régulateur mais un amplificateur de déséquilibres. Par ailleurs, les écarts de productivité entre le Nord et le Sud sont devenus énormes : en 1920, un travailleur du Nord pouvait produire 5 tonnes de grain par an, 23 en 1945, 150 en 1965 et 650 en 1985 ; il en produit aujourd'hui de l'ordre de 1 400, alors que la production des paysans du Sud continue de stagner entre 1 et 5 tonnes. Enfin des acteurs non gouvernementaux et non étatiques sont montés au créneau. Ainsi, dès 1972, le Club de Rome poussait un cri d'alarme : « Halte à la croissance ! ».

Le terme « développement » est désormais bien distingué de celui de croissance ; il a été approfondi par touches successives avant que le rapport Brundtland, « *Notre avenir commun* » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987), ne lance l'expression qui a fait florès de *développement durable* (« un développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins »).

¹ Étaient présents le 1er mars 2004 Étienne Brunswic, Albert Hirsch, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Élise Marienstras, Sylvie Kuczynski-Lévy, Dominique Rzeszkowski, Michel de Vriès, Georges Wajs, Antoinette Weil, Denise Weill. Le texte introductif a été préparé par Étienne Brunswic. Son titre est emprunté à l'ouvrage du Prix Nobel Amartya Sen : *Éthique et économie*, PUF 1993, qui a été suivi par l'ouvrage du même auteur *L'économie est une science morale*, La Découverte 1999.

² Il existe une édition électronique du livre d'Adam Smith (1776), *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Voir le moteur de recherche Google.

La primauté de l'humain est ainsi opposée à celle de l'économie et de ses instruments financiers dans leur conception néo-libérale (pour l'essentiel : la libre circulation des capitaux et la recherche du profit maximum).

Le dernier en date des cris d'alarme est venu avec le rapport de 2004 de l'Organisation internationale du travail (OIT), *Une mondialisation juste*, qui affirme que la mondialisation a permis l'émergence d'une « véritable conscience planétaire, sensible à l'injustice, à la pauvreté, la discrimination, le travail des enfants et la dégradation de l'environnement ». L'interrogation éthique a fini par surgir au niveau des instances supranationales. En 2004, après le Forum social mondial de Bombay et le Forum économique de Davos, le thème *humaniser la mondialisation* est plus que jamais d'actualité.

Éthique et économie

La question de l'éthique est devenue incontournable en économie dès lors que la faim et la misère n'ont pas disparu dans le monde alors même que les besoins fondamentaux de l'humanité seraient en mesure d'être couverts et dès lors que la recherche d'une croissance économique sans frein menace de détruire les mécanismes régulateurs de la biosphère. Passent ainsi au premier plan les préoccupations de solidarité intra et intergénérationnelle. Un même souci éthique émerge, parallèlement, dans les domaines où des technologies sont appliquées au vivant : bioéthique, éthique médicale et plus largement éthique des sciences.

S'agissant de l'économie, il n'y a aujourd'hui aucune théorie économique universellement reconnue de l'optimum. Philosophie politique et économie se sont développées (et se développent encore) selon des voies distinctes (comme l'illustre la hiérarchie des « biens premiers » de J. Rawls³), malgré certaines tentatives pour les concilier (« le développement comme liberté », selon Amartya Sen)⁴. Une économie de la rationalité instrumentale, celle de l'école de Chicago, qui lie la satisfaction des besoins à la seule efficacité de l'appareil productif, n'a pas permis d'éviter les crises ni de corriger les disparités les plus criantes. C'est ce que dénonce Joseph Stiglitz dans son ouvrage *La grande désillusion*⁵. Plusieurs conceptions de l'éthique (principes de justice, de bonheur et d'équité, etc.) s'opposent et font l'objet de vifs débats.

L'armature juridique existante est de son côté peu adaptée aux nouvelles problématiques. Il y a lieu d'établir des relations entre le droit et cette éthique dont l'économie mondiale a besoin. Certes la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît-elle *la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine, dont les droits égaux inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde*. Mais force est de constater que

³ John Rawls, *A Theory of Justice*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1971, trad. française Seuil, Paris, 1987.

⁴ Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique*, Odile Jacob, Paris, 2000.

⁵ Fayard, Paris, 2003.

Les cris d'alarme se multiplient depuis celui que lançait en 1972 le Club de Rome au sujet des retombées préoccupantes de « la croissance pour la croissance ».

Les droits économiques, sociaux et culturels demeurent formellement moins protégés que les droits civils et politiques.

les droits de seconde et troisième génération – c'est à dire les droits économiques, sociaux et culturels – sont moins bien protégés dans les droits nationaux et les traités internationaux que les droits civils et politiques.

La situation actuelle : humaniser la mondialisation

C'est dans le cadre du « développement humain durable et partagé » que le besoin d'une réflexion éthique en matière d'économie est aujourd'hui intense, en particulier pour les institutions internationales telles que l'ONU⁶, l'OIT⁷, l'OMS⁸, le PNUD⁹, l'UNESCO¹⁰, etc. Ces institutions s'opposent en effet à la logique des organisations financières de *Bretton Woods*, tant au niveau des indicateurs (le PIB est le seul indicateur qu'utilise la Banque mondiale !) qu'à celui des grands programmes (tel le Programme d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du FMI, qui a réduit drastiquement toutes les dépenses sociales pour revenir à l'équilibre financier et budgétaire ; et cela contre les Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations-Unies, donc des finalités de solidarité humaine). Même si le but recherché par les uns et les autres est de réduire la pauvreté, les méthodes et les moyens divergent considérablement.

⁶ Organisation des Nations-Unies.

⁷ Organisation Internationale du Travail.

⁸ Organisation Mondiale de la Santé.

⁹ Programme des Nations-Unies pour le Développement.

¹⁰ Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture.

La complexité des problèmes que pose la mondialisation économique, la multiplicité des préoccupations et la montée des aspirations expliquent le foisonnement des initiatives d'ordre éthique en matière d'économie. Elles peuvent prendre corps à diverses échelles territoriales et s'inscrire dans le cadre de divers types d'économie : l'économie solidaire (qui a désormais une dimension mondiale) ; l'économie privée (entreprises, monde des affaires, multinationales) ; l'économie publique elle-même, bien entendu.

Une première catégorie d'initiatives tente ainsi d'apporter des réponses ponctuelles aux préoccupations en matière d'économie sociale, au Nord comme au Sud, par la promotion de l'économie solidaire. L'économie solidaire est une économie parallèle – à distinguer de l'économie souterraine – qui comprend au Nord, l'économie populaire ou sociale (systèmes d'échange locaux (SEL), mutuelles, coopératives de production ou de consommation, etc.) et au Sud les micro-crédits (*Grameen Bank*), le commerce équitable Sud-Nord, l'économie informelle, etc. L'économie solidaire bénéficie souvent d'un soutien des autorités publiques et commence à éveiller l'intérêt des instances internationales.

Une deuxième catégorie d'initiatives cherche à humaniser l'économie marchande en l'obligeant à se doter de mécanismes d'autorégulation (labels, codes de conduite, audits éthiques, fonds d'investissement éthiques). Il s'agit d'une autolimitation volontaire, sous la pression de l'opinion publique (à l'exemple

Humaniser la mondialisation : un mot d'ordre qui s'impose aujourd'hui.

de GreenPeace contre Shell), de recommandations et de normes sans valeur juridique (pour pallier les déficits du droit contractuel) ; de procès intentés au multinationales pour le travail forcé (Total) ou le travail des enfants.

Les institutions publiques encouragent le bon vouloir des entreprises où souvent l'éthique est devenue un argument de vente. L'ONU propose un Pacte Global aux multinationales, l'OIT et l'OCDE ont élaboré des lignes directrices, la Commission européenne prépare un livre vert, le gouvernement français a fait voter une loi sur les nouvelles réglementations économiques, la Belgique s'est dotée d'une loi sur les labels sociaux, de tels labels sont très courants au Danemark, etc.

Une troisième catégorie d'initiatives, la plus nouvelle et la plus porteuse d'espoirs, aspire à l'émergence d'une économie publique mondiale. Car la question éthique au plan économique se pose naturellement dans un cadre mondial avec émergence de concepts nouveaux tels que *l'intérêt public mondial*, *le patrimoine commun de l'humanité*, *les biens communs de l'humanité*, et, plus récemment, *les biens publics mondiaux* (global public goods). Il s'agit en l'occurrence de désigner des biens auxquels tout le monde devrait avoir droit et qui ne devraient donner lieu à aucune appropriation ni privée ni même nationale.

Selon Paul Samuelson¹¹, les biens publics mondiaux sont en effet des marchandises parado-

xales, par nature « non rivales » (on en consomme sans en priver les autres) et « non exclusives » (tous y ont accès). Au-delà de l'opposition classique entre biens privés et biens collectifs, ces biens publics sont des biens consommés collectivement et dont les bénéfices s'étendent à tous les pays, à tous les peuples, à toutes les générations actuelles ou à venir. Le marché ne peut donc engendrer ni gérer de tels biens qui doivent, s'ils sont nécessaires, être fournis par la puissance publique. Ce concept fut transposé à l'échelle mondiale dans le rapport du PNUD de 1999 sur le développement durable et partagé. Il est désormais une référence classique dans les discussions internationales.

La détermination d'un bien public n'est pas seulement économique, elle résulte d'un choix politique et social. À ce niveau, les déficits d'encadrement juridique sont encore plus importants car les pouvoirs publics étatiques sont le plus souvent incapables de les établir du fait de la dimension mondiale des problèmes.

Il existe néanmoins quelques avancées en la matière, sous forme d'instruments internationaux. Ainsi le traité de 1967 sur l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique (y compris la Lune et les autres corps célestes) précise qu'elles doivent « se faire pour le bien de tous les pays » et « qu'elles sont l'apanage de l'humanité tout entière ». Autre exemple : en 1970, l'ONU décide que les fonds marins situés au-delà des juridictions nationales constituent « le patrimoine commun de l'humanité ». La Convention sur le droit

Émerge aujourd'hui de façon heureuse le concept de bien public mondial, qu'il faut rapidement consolider dans la mesure où il ouvre des voies nouvelles à une coopération mondiale, juridique, économique, sociale et culturelle.

¹¹ *The Pure Theory of Public Expenditure*, 1954, Restat.

de la Mer de 1982 entre en vigueur en 1984 et crée un tribunal international du Droit de la mer ; on dirait aujourd'hui que les fonds marins sont un bien public mondial. Une Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel a été adoptée en 1972 par l'Unesco et elle a été suivie, en 2003, d'une Convention sur le patrimoine culturel immatériel. Et ces traités ont ouvert la voie à des préoccupations à caractère éthique dans bien d'autres domaines (la diversité culturelle, la bioéthique, la biodiversité, la protection des espèces menacées, etc.).

Enfin, à côté des « biens » publics mondiaux, on commence à prendre en compte aussi les « maux » publics mondiaux : pandémies, terrorisme, paradis fiscaux... Mais plutôt que les politiques, ce sont des chercheurs – économistes, sociologues, juristes – et les ONG servant de mécanismes relais qui sont à l'origine de ces nouveaux concepts susceptibles d'introduire demain des procédures de régulation plus efficaces dans la vie économique de la planète.

Que faire maintenant ?

Un enjeu essentiel pour la gauche serait de lutter pour que les biens publics mondiaux (comme l'air, l'eau, le génome, le savoir, la culture, etc.) échappent effectivement aux règles de l'appropriation privée et à la régulation par les marchés.

La démocratie suppose que les questions d'éthique économique ne soient pas confisquées par un cercle étroit de spécialistes. Il

faut faire en sorte que les enjeux soient rendus compréhensibles pour tous. Plusieurs pistes devraient être mises simultanément à l'étude et en débat :

- ◆ continuer à clarifier les concepts : intérêt public universel ; biens publics mondiaux ; patrimoine commun de l'humanité ; développement durable et droits de l'homme ;

- ◆ approfondir les analyses concernant les frontières entre logiques écologiques et de croissance économique ;

- ◆ rechercher de nouveaux modèles de processus de décision politique susceptibles de mieux prendre en compte les rapports asymétriques de pouvoir et les conflits de valeurs et d'intérêts entre différents acteurs ;

- ◆ réduire l'écart grandissant entre l'espace économique qui tend à s'ouvrir et à se globaliser et le monde des cultures, fragmenté, qui est tenté par des replis identitaires ;

- ◆ populariser ces aspects par l'éducation et l'information.

« Comprendre, vouloir, agir », un mot d'ordre qui reste pleinement d'actualité.

Au niveau mondial, deux obstacles principaux freinent la prise en compte d'une véritable politique d'économie publique intégrant des principes d'éthique : d'une part l'absence de consensus sur les valeurs (nos valeurs supposées universelles sont perçues par beaucoup de sociétés comme *occidentales* voire *judéo-chrétiennes*) ; d'autre part l'unilatéralisme et l'hyperpuissance des pays nantis qui conduit à la gestion d'un monde limité et non à celle de l'ensemble de la planète.

Divers remèdes sont concevables. Au niveau macroéconomique, il s'agirait de :

- ◆ réformer l'architecture du système international. Pour les Nations-Unies, on pourrait penser à une réforme du Conseil de sécurité et à la mise en place d'un Conseil de sécurité économique et social, tel que proposé par Jacques Delors ;
- ◆ poursuivre de la création d'ensembles régionaux comme puissances équilibrantes ;
- ◆ poursuivre et intensifier le dialogue entre les cultures et les civilisations.

Au niveau mésoéconomique, il faudrait :

- ◆ renforcer le rôle la société civile comme garante d'interdépendances et de solidarités transnationales ;
- ◆ valoriser l'action citoyenne ; l'opinion publique et le débat démocratique peuvent faire utilement pression sur les autres partenaires (entreprises nationales et multinationales, gouvernements, organisations régionales, organismes intergouvernementaux, etc.

À la mondialisation des marchés, sachons opposer une mondialisation des consciences ! ■

Éthique en économie

Débat : L'éthique en économie, cynique faux-semblant ou impératif incontournable ?

Peut-on vraiment croire au développement ?

Élise Marienstras : L'exposé d'Étienne Brunswic a bien montré que depuis dix ou vingt ans, au vu de la situation économique mondiale nouvelle, le cynisme règne en maître du côté des grandes entreprises et du marché. Il y a certes les ONG et leurs préoccupations éthiques. Mais quel est leur poids réel ? Parle-t-on encore du Club de Rome et de sa célèbre revendication d'une « croissance zéro » ? La gauche a-t-elle eu raison de dire que ce mot d'ordre n'avait rien de progressiste au regard de la misère des pays « en développement » ? Quant au développement *durable*, une idée authentiquement progressiste, où en est-on réellement dans les pays qui ont le plus besoin de se développer ?

Étienne Brunswic : La croissance n'entraîne pas nécessairement un réel développement humain. Dans l'idéologie de la Banque mondiale et des programmes d'ajustement structurel, c'est pourtant toujours elle qui est

privilegiée. Mais selon nombre d'autres organisations, cette idée vaut pour les pays nantis (elle stimule la circulation des capitaux et des marchandises) mais en aucune manière pour le Sud. Or, en ce qui concerne les pays les moins avancés, la Banque mondiale se contente de mesurer leur évolution par des critères économiques et financiers alors que le PNUD l'OMS, le BIT¹, l'UNESCO ont bien d'autres indicateurs : taux de scolarisation, accès à l'eau et aux soins, espérance de vie, niveau d'alphabétisation, bon fonctionnement du système éducatif, etc. Mais ces organisations ne sont pas plus décisionnelles aujourd'hui qu'hier, parce que ce sont toujours le FMI² et la Banque mondiale qui financent. Et c'était manifestement une erreur de la Gauche que d'affirmer hautement que la croissance c'était le bien.

Élise Marienstras : Et la distribution ?

L'intérêt relativement récent pour l'éthique dans le domaine économique peut sembler relever avant tout du cynisme. Mais il se peut que l'intérêt économique des entreprises soit de ne pas négliger cette préoccupation qui est aussi celle de leurs personnels.

¹ Bureau international du Travail.

² Fonds monétaire international.

Étienne Brunswic : Les valeurs principales sont, ou devraient être, la solidarité et le partage. Le partage entre les pays les plus développés et les moins développés et le partage entre les humains d'aujourd'hui et les humains à venir – c'est la définition même du développement durable et partagé. Partager prend désormais deux sens : au sein d'une génération d'humains et entre les humains présents et à venir. Mais beaucoup n'y ont nullement accès : plus d'un milliard d'hommes vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté.

Albert Hirsch : Pourquoi la notion d'éthique a-t-elle surgi dans les années 80 ? Est-ce parce qu'il y a eu alors un accroissement objectif des inégalités ? Ou est-ce dû au développement massif de la communication planétaire ? L'absence « d'accord universel, global, sur les valeurs » résulte-t-elle par ailleurs d'un réel désaccord ou de l'absence de toute discussion réelle à ce sujet ?

Étienne Brunswic : Ce qui a provoqué le changement d'attitude dans les années 80, ce n'est pas la pauvreté, mais la prise de conscience des problèmes écologiques. Depuis les années 70, les grandes conférences mondiales sur l'environnement (Stockholm, Rio, Kyoto) avaient mis l'accent sur l'inquiétude causée par l'existence du trou d'ozone, les problèmes de l'eau, etc. Le reste a suivi, dont l'idée du développement durable et celle du partage intergénérationnel. Dans beaucoup de pays, il y a désormais une espèce de reconnaissance formelle, au niveau des sphères étatiques, de la valeur des droits de l'homme.

Élise Marienstras : Est-ce là une allusion aux trois générations de droits : les droits politiques, les droits sociaux, les droits environnementaux ?

Étienne Brunswic : Oui. Mais la Déclaration universelle est quand même une déclaration occidentale, qui privilégie l'individualisme, alors que dans d'autres pays on mettrait plutôt en relief d'autres valeurs. Il existe des sociétés qui sont loin d'être individualistes, où l'individu ne compte essentiellement qu'en tant qu'élément du groupe. On parle d'un dialogue des cultures, mais il n'y a pas consensus universel à ce propos, c'est le moins qu'on puisse dire. Et pour revenir à la Charte des Nations-unies, il ne faut pas oublier que leur organisation même pose problème. Nous avons un Conseil de sécurité, mais qui siège au Conseil de sécurité ? Par rapport à une responsabilité partagée du monde, l'actuel Conseil de sécurité est tout à fait déséquilibré ; de même, en son sein, le droit de veto...

Le poids écrasant de la logique financière

Georges Wajs : Lors du débat avec Monique Canto-Sperber³, nous avons évoqué le fait que l'évolution essentiellement financière, aujourd'hui, du capitalisme balayait toute préoccupation d'ordre éthique. A partir du moment où la logique financière réclame une rentabilité à deux chiffres, que fait-on si la rentabilité est manifestement inférieure ? Voire quand elle est quasi-nulle, ce qui est le cas pour

³ Voir page 47.

la majorité des biens publics (les transports, l'éducation, la santé) ? C'est ici que le combat politique reprend du sens – le combat dans la société civile, notamment avec les ONG, ou même avec les écologistes (ils ont tiré la sonnette d'alarme et ils ont bien fait !).

Étienne Brunswic : Je suis tout à fait d'accord ; la seule solution est d'ordre politique. Ce qui se passe en économie, c'est en effet que la logique des capitaux l'emporte aujourd'hui sur celle de la production. La logique financière veut par exemple qu'on taille dans les dépenses sociales. Et l'on ne sait pas trop comment échapper à cette logique, comment faire pour passer d'un système cynique à un système plus humain (les expériences des pouvoirs socialistes en France ou en Allemagne l'illustrent hélas clairement)...

Michel de Vriès : Dans les années du gouvernement de la gauche, du temps de Davos, etc. un souffle est passé, on a créé le RMI. Maintenant on est passé RME et j'ai découvert avec stupeur que, dans le RME, on travaille pendant vingt jours sans payer de charges sociales et on ne cotise pas pour la retraite ! Ce sont des choses qui doivent être dénoncées, pour peu que le politique ait encore quelque chose à dire ! Le grand message des forums sociaux mondiaux, c'est de dire qu'une autre voie reste possible !

Élise Marienstras : Pouvons-nous ainsi exprimer l'ambition d'une économie plus éthique ? Nous sommes aujourd'hui dans une logique où le capital financier, abstrait au point d'être

virtuel, domine. On voit des jeunes, aux États-Unis, faire fortune en trois jours sur Internet, sans même avoir un quelconque contact avec de l'argent. Nous sommes, de ce point de vue, en 1984 – ou plutôt en 2984 ! Économiquement parlant, la planète a complètement changé de face alors que le politique et nos institutions – l'éducation, les universités, les centres de recherche, les hôpitaux, toutes les structures – sont restés figés et ne veulent surtout pas bouger parce qu'ils ne savent pas comment faire pour s'adapter au monde réel. Chacun se replie sur soi. Les nantis, les dirigeants, enfermés dans leur tour d'argent et de pouvoir, se moquent en réalité pas mal de l'état de la planète. La société civile a-t-elle vraiment la capacité d'impulser une économie solidaire ? Elle semble en cela assez impuissante. C'est pourquoi il faut soutenir le maintien et le renforcement de l'État, mais d'un État qui s'appuie sur la société civile, sur les structures qui en émanent, notamment sur les ONG...

Étienne Brunswic : Il arrive que les ONG aussi fassent problème ! Lors d'un récent tremblement de terre au Maroc, on a vu le Secours populaire et l'Action catholique se faire concurrence, au moyen même de spots publicitaires ! Ceci dit, les ONG, sans faire vraiment partie de la société civile, sont une bonne caisse de résonance, elles peuvent se donner, comme ATTAC par exemple, un rôle d'éducation populaire en s'implantant dans les quartiers, dans les banlieues...

Élise Marienstras : Mais ne peut-on dire que toute institution

La toute-puissance des grandes firmes capitalistes mondiales n'abolit pas le rôle que peuvent et doivent jouer les peuples et leurs gouvernements dans la régulation mondiale des échanges. Dès lors que l'État accepterait de jouer son rôle, non point bureaucratique mais à l'écoute des besoins et des suggestions de la société civile.

« spontanée » est partie prenante de la société civile ?

Étienne Brunswic : La société civile, c'est en effet l'ensemble des institutions qui ne sont pas l'État : syndicats, associations, et pas seulement bien sûr les ONG ou les associations écologistes.

Philippe Lazar : Méfions-nous quand même des coups de balancier institutionnels par trop simplificateurs. Dans l'action politique, des groupes écologistes ont, par exemple, parfois pris eux-mêmes des positions que certains d'entre nous qualifieraient volontiers d'intégristes (notamment dans leur acharnement sans appel contre la production nucléaire d'énergie). Quelle place spécifique nous reste-t-il entre l'intégrisme capitaliste avec ses bulles financières (dont certains capitalistes même, comme Claude Bébéar⁴, disent qu'elles risquent de faire tout exploser !) et toutes les autres formes d'intégrisme ? N'est-ce pas, à notre échelle, avant tout notre carte culturelle ?

Denise Weill : A conditions de placer l'homme au centre, il est important de le rappeler.

Philippe Lazar : Et de ne pas se bercer d'illusions en pensant pouvoir complètement bouleverser le monde tel qu'il est !

Un fédéralisme européen, notre avenir ?

Élise Marienstras : Je suis pour ma part fermement fédéraliste,

parce que je suis antinationaliste. Sur ce point il ne s'agit certes pas seulement d'économie. Malgré le petit nombre d'Européens, nous ne devons pas négliger l'apport formidable, aujourd'hui, de la construction européenne. Même si sa forme actuelle ne répond pas parfaitement à nos ambitions, l'Europe représente une occasion de mettre une chape sur le nationalisme français, et cela même s'il n'est plus aujourd'hui le même que celui qu'il y a cinquante ou cent ans et si la construction économique de l'Europe a contribué à ce changement. Pour continuer à mener notre combat pour le droit des minorités, pour la diversité culturelle et humaine, pour une plus grande justice sociale, il nous faut construire un ensemble qui transcende les États-nations.

Philippe Lazar : Il s'agit donc bien d'un processus politique.

Élise Marienstras : Je ne crois pas en effet qu'on puisse totalement dissocier l'économique du culturel ni du politique. Mais l'exposé introductif d'Étienne a surtout présenté une vision planétaire, et il faut reconnaître que, de notre point de vue de fournis, une action à cette échelle est pure utopie. Il est néanmoins très important que de grandes organisations se rencontrent à Seattle ou ailleurs. C'est en effet au niveau de la société civile que nous pouvons quant à nous œuvrer. Et pas seulement pour parler de la culture et des biens immatériels : ces biens immatériels doivent être ancrés dans un tissu social qui reste encore à fabriquer en portant, par exemple, la bonne parole de Crémieux dans les comités de quartier, dans les cercles

Quels que puissent être les avatars de sa construction, le rôle de l'Union européenne devrait être majeur dans la prise en compte effective de règles morales dans les relations économiques internationales.

⁴ *Ils vont tuer le capitalisme*, Plon, Paris, 2003.

de pensée ou dans les partis (pour ceux qui y vont encore !).

Philippe Lazar : Les modes d'expression et le cas échéant d'action doivent bien sûr être diversifiés en fonction des échelles géographiques. Par exemple les revendications altermondialistes ne se situent pas à l'échelle européenne, mais directement à l'échelle mondiale. Ce qu'on peut par contre faire à l'échelle européenne, c'est du culturel, parce que si l'économie est impersonnel, mondialisé, partout semblable, le culturel, lui, est diversifié, multiple et que nous, en tant que Juifs européens, avons des choses spécifiques à dire de ce point de vue, liées à notre histoire et à notre culture (qui, pour être diasporiques, n'en sont pas néanmoins mondiales).

Élise Marienstras : À poser essentiellement au niveau mondial les questions qu'Étienne Brunswic a si bien clarifiées, on tombe en effet rapidement dans l'utopie, débordé que l'on est par le milliard et demi de Chinois, par l'extrême misère de l'Afrique, par des problèmes absolument insolubles, et cela au moins pour les deux ou trois générations à venir. Si nous cherchons une action axée dans une perspective morale (où l'économie soit au service de la morale), c'est délibérément par l'Europe qu'il faut passer. Sans une action massive à l'échelle « régionale » nous serons inévitablement livrés au chaos mondial.

Étienne Brunswic : Pour l'instant, l'éthique en économie n'est pas encore une morale prescriptive. Les solutions se cherchent, se discutent. Si j'ai terminé mon

exposé liminaire sur l'Europe, c'est bien parce que, comme le dit justement *Élise Marienstras*, nous sommes conscients de n'avoir guère prise sur le reste du monde et que nous voulons quand même tenter d'agir. L'Europe est effectivement un bras de levier à notre portée. Mais quelle peut être réellement cette portée ? Nul ne le sait !

Dominique Rzeszkowski : Le prix de la journée de travail d'un Chinois étant, comme nous l'a dit Jean-Jacques Marie⁵, de 1,5 dollar, je crains fort pour ma part que la constitution d'une Europe à vocation sociale ait bien peu d'influence...

Philippe Lazar : Il faut néanmoins se battre pour la construire parce que nous, les plus anciens, qui avons vécu la guerre, savons... Mais peut-on pour autant vraiment croire que l'Europe puisse être un contrepoids au capitalisme mondial ?

Élise Marienstras : Elle empêcherait en tout cas les États-Unis d'être la seule superpuissance ! Pas s'il s'agit bien sûr d'une Europe bureaucratique qui surplombe les pays, mais si nous arrivons à créer une fédération européenne mue par de multiples groupements, forums, comités de quartier... Qui sache agir au niveau micro-économique, celui où l'on a vraiment la possibilité d'agir. Et si l'on essayait ainsi de mettre en œuvre des solutions au niveau local, convivial, au niveau qu'on appelle « citoyen » (celui d'une citoyenneté véritable, celui de la démocratie participative), on pourrait sans doute trouver

⁵ Voir page 33.

une articulation minimale et naturelle avec l'État.

Philippe Lazar : Mais qu'est-ce que l'Europe, avec ses 300 millions d'habitants, dans un monde qui dépasse aujourd'hui les six milliards ? Le centre de gravité n'est plus dans l'Atlantique, il est dans le Pacifique ! Et puis je ne crois guère qu'on puisse se réfugier dans l'idéalisation d'une Europe qui serait conforme à nos vœux, parce qu'en réalité elle est en train de se construire sur une base capitaliste et qu'elle cherche à ressembler le plus possible aux États-Unis !

Élise Marienstras : Je ne vois pas la situation en ces termes : « Europe de droite », ou « Europe capitaliste », parce que l'Europe n'est pas que cela, et elle n'est et ne sera pas entièrement conditionnée par cela.

Albert Hirsch : Comment faire dès lors pour l'éviter ?

Élise Marienstras : Adopter une Constitution qui reconnaisse les souverainetés nationales, mais qui crée des subsidiarités fonctionnelles acceptables ; celles-ci permettront à la diversité culturelle de s'exprimer. Ceci ne veut pas dire que l'économie disparaîtra ou qu'on ne s'en souciera pas, mais des conditions seront créées pour l'infléchir, un tant soit peu.

Étienne Brunswic : Ceci me semble assez utopique. Nous avons d'ores et déjà une Constitution, ou son équivalent si elle n'est pas formellement adoptée en tant que telle, qui ne subira guère de changements. On ne va pas tout remettre à zéro. Ce qu'il faut faire, c'est essayer, le plus

possible, de l'encadrer et/ou de s'y ménager un certain nombre de « niches ». Par exemple la question de la laïcité, ou encore celle de la protection des minorités.

Georges Wajs : Nous avons toujours vécu dans le cadre du capitalisme. Mais, y compris dans le système capitaliste, toute l'histoire de la gauche, depuis que la gauche existe, a été de se battre, de favoriser les luttes même au sein du système. Je ne crois plus à la lutte des classes mais je crois aux luttes ! Il y a des reculs de la gauche, des avancées de la gauche, l'histoire est faite de ça.

Philippe Lazar : Si on essaye de se battre uniquement dans le domaine économique, je suis pour ma part convaincu qu'on est perdant d'avance...

Georges Wajs : Quel est alors le sens des réunions de notre groupe « de gauche » ?

Philippe Lazar : Justement de réhabiliter l'existence d'autres dimensions politiques que la seule dimension économique !

Georges Wajs : Qu'on ne veuille pas faire de la monoculture de l'économie, j'en suis pleinement d'accord, mais il ne faut pas non plus faire l'inverse ; je pense aussi qu'on ne peut pas dissocier le culturel de l'économique, on en a par exemple l'illustration depuis un an avec l'affaire des intermittents.

Michel de Vriès : Pour moi, le rôle de la gauche est d'œuvrer délibérément à la construction de valeurs collectives, capables d'inspirer l'économie pour l'infléchir. Ce qui m'intéresse dans

Ce n'est qu'en proposant une structure fédérative pour l'Europe, qui reconnaisse les souverainetés nationales mais qui crée des subsidiarités fonctionnelles acceptables, que les contradictions constatées pourront être dépassées et que le terme éthique prendra toute sa valeur en économie.

ce groupe, c'est de réfléchir à des valeurs culturelles qui débouchent sur des valeurs universelles qui inspireront l'économie de demain. Le politique doit transcrire des valeurs en actes et il nous appartient de contribuer à cette évolution.

Albert Hirsch : Le pessimisme qui est véhiculé ce soir me semble légitime mais il ne s'applique pas complètement à la construction de l'ensemble relativement « modeste » qu'est l'Europe, qui intègre explicitement une quête de valeurs. Si cette quête devait se réduire à un processus dominé par la finance, l'Europe n'aurait de toute façon aucune chance de rattraper ses compétiteurs.

Georges Wajsb : Il ne faut en effet pas minimiser la carte de l'Europe. Dans cent ans, les centres de gravité auront peut-être basculé. Mais nous ne sommes pas dans cent ans. On a beaucoup parlé du capitalisme financier, mais il faut quand même rappeler que le capitalisme produit pour que des gens consomment et pour les gens qui consomment. L'Europe, et encore plus, l'Europe élargie, est le premier marché mondial. C'est une carte importante. Il la fait jouer. Et le combat politique a déjà commencé pour qu'on n'en reste pas là. ■

Un exemple d'interpellation : l'industrie pharmaceutique¹

La santé humaine s'est améliorée de façon significative en Occident, surtout depuis le XVIII^e siècle, pour de multiples raisons : acquisition d'une authentique perception du corps (Harvey), découvertes médicales et scientifiques majeures (Semmelweis, Jenner, Pasteur), en conjonction avec une amélioration sensible des niveaux de vie. La fin du XIX^e siècle et le XX^e permettent la maîtrise des grandes pathologies infectieuses (Fleming) et une meilleure compréhension des maladies cardiovasculaires, sources importantes de mortalité et de morbidité, en même temps que se produit une évolution majeure en matière d'accès aux soins et à leur remboursement (instauration progressive de systèmes de sécurité sociale). La santé constitue désormais le premier poste de dépenses, représentant plusieurs points de PIB, et cette évolution n'ira qu'en augmentant avec le vieillissement de la population et les attentes du public en matière de prise en charge de la maladie et de la dépendance.

Comme toute activité économique, la santé s'inscrit dans le système capitaliste ambiant, avec

toutes les tensions qui résultent de la nécessité d'engendrer un profit (nécessaire en particulier au développement) tout en assurant un accès à des soins de qualité au plus grand nombre. C'est donc un domaine où pourrait être développée une approche de gauche exemplaire.

Quelques spécificités

L'industrie pharmaceutique est au cœur des dispositifs de santé, où elle jouit d'un statut très particulier. Dans la plupart des pays en effet, une ou plusieurs entités remboursent aux patients les médicaments qu'ils consomment, ce qui crée une situation très étrange en matière d'économie de marché. Tout en étant le consommateur de ce produit, le patient n'en est pas l'acheteur effectif (puisque qu'il lui est remboursé) et par ailleurs le payeur n'est pas l'ordonnateur de la dépense (puisque celui-ci est le prescripteur). En pratique, cela aboutit au fait que les médecins et les patients n'ont souvent qu'une idée vague des coûts des médicaments qu'ils prescrivent et consomment, tandis que les laboratoires pharmaceutiques, eux, promeuvent

Un étrange système où le payeur n'est pas l'ordonnateur de la dépense et où le consommateur n'est pas l'acheteur.

¹ Étaient présents le 19 janvier 2004 Jacques Burko, Étienne Brunswic, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Élise Marienstras, Sylvie Kuczynski-Lévy, Dominique Rzeszkowski, André Ulmann, Michel de Vriès, Georges Wajs, Antoinette Weil. Le texte introductif a été préparé par André Ulmann.

leurs produits en direction des prescripteurs. Autre spécificité de l'industrie pharmaceutique : elle est particulièrement encadrée par diverses tutelles ; d'une part celles qui sont en charge de la sécurité des produits (agences des médicaments), dont le rôle est avant tout de protéger les consommateurs (et par ricochet l'administration elle-même) contre les risques induits par lesdits médicaments ; d'autre part celles qui sont responsables du contrôle des dépenses par les organismes de sécurité sociale. Dernière spécificité : il s'agit d'une industrie à très forte rentabilité, créatrice d'emplois très qualifiés (recherche et développement) qui, de ce fait, constitue un enjeu stratégique important sinon majeur pour certains pays ou certaines régions.

L'industrie pharmaceutique est, dans ces conditions, l'assemblage d'une chaîne de valeurs très complexe, mettant en jeu de nombreux acteurs, dont les principaux, d'amont en aval, sont la production, la recherche, le développement, l'homologation, la distribution, la vente, la promotion, la communication. La valeur ajoutée de chaque étape est très variable mais, dans l'ensemble, l'industrie pharmaceutique dégage des marges très élevées : des rentabilités nettes de 15 à 20 % sont habituelles dans ce secteur, surtout aux États-Unis où le prix des médicaments est très élevé dans un marché homogène et de grande taille. Toutefois, au cours des dernières années, ces taux ont eu tendance à s'éroder pour de multiples raisons, dont la survenue de médicaments dits « génériques »² n'est pas la moindre. L'objectif du maintien

d'une forte rentabilité conduit à l'apparition de groupes géants, à la faveur d'opérations de fusion-acquisition dont la finalité est de diminuer et de mutualiser les coûts de structure. Ces entreprises géantes doivent obligatoirement se « nourrir » de produits eux-mêmes « géants », c'est-à-dire capables d'engendrer chacun un chiffre d'affaires de plusieurs milliards d'euros. Tout laboratoire pharmaceutique rêve évidemment d'acquérir l'un de ces *blockbusters*... dont, soulignons-le au passage, l'existence induit l'effacement progressif des particularismes régionaux en matière de médicaments³. Les grandes entreprises sont ainsi conduites à une course effrénée en matière d'opérations de croissance externe et il n'est pas déraisonnable de penser que, dans les dix prochaines années, seuls survivront de par le monde quatre ou cinq énormes laboratoires pharmaceutiques. Mais on devrait assister parallèlement à l'émergence de nombreuses entreprises de petite ou de moyenne taille, commercialisant des produits à plus petit potentiel de chiffre d'affaires.

La pression capitaliste

Les laboratoires pharmaceutiques sont des entreprises capitalistes et, comme tels, ils doivent impérativement chercher à augmenter leur profitabilité pour éviter de périr voire de disparaître. Il s'agit d'une contrainte forte,

² Un médicament générique a les mêmes propriétés pharmaceutiques que le médicament auquel il peut être substitué à moindre coût.

³ Les pratiques médicales diffèrent assez largement d'un pays à l'autre mais l'existence de *blockbusters* contribue évidemment à gommer ces différences.

La préservation des fortes marges de rentabilité de cette industrie induit des concentrations massives.

souvent difficilement admise par leurs personnels, et notamment par leurs médecins, que leur formation et leur culture ne préparent guère à gérer les questions économiques en matière de santé.

Pour ce faire, les entreprises, souvent sinon habituellement :

- ◆ tendent à favoriser les secteurs les plus rentables en s'attachant aux besoins des pays riches (où les prix des médicaments sont élevés) au détriment de ceux des pays en voie de développement ;
- ◆ diminuent leurs coûts de production (par délocalisation de la production, ou uniformisation des produits) ;
- ◆ utilisent des techniques de promotion et de communication de plus en plus sophistiquées pour faire prescrire leurs médicaments ;
- ◆ choisissent préférentiellement des produits peu innovants dans des classes connues (produits dits *me-too*), dans des marchés étendus (USA, Europe Occidentale, Japon), au détriment des plus petits marchés (maladies rares).

La recherche et le développement (R & D)

L'industrie pharmaceutique se doit d'être innovante, d'où l'importance toute particulière pour elle de la R & D. Un problème sémantique mérite toutefois d'être d'emblée souligné : la notion de R & D dans l'industrie pharmaceutique n'a pas la même connotation

pour toutes les firmes, certaines y englobent en particulier les activités de recherche clinique destinées à augmenter les ventes de médicaments (études cliniques dites de phase IV, destinées à élargir le champ des indications d'un produit plutôt qu'à réellement en augmenter la connaissance). De même, pour beaucoup d'entreprises, R & D signifie concrètement « obtenir l'autorisation de mise sur le marché d'un médicament *me-too* », autrement dit désigne une recherche très appliquée ayant peu de valeur ajoutée. Par ailleurs, en France, le remboursement octroyé à certains médicaments n'ayant pas fait la preuve de leur efficacité a conduit à une véritable rente de situation pour les laboratoires les commercialisant : ceux-ci ont délaissé toute recherche innovante et leur portefeuille de produits nouveaux est vide. Le déremboursement annoncé de leurs médicaments risque de les conduire à la faillite (argument dont ils usent largement pour convaincre les autorités de continuer à rembourser lesdits produits...).

Le gigantisme des firmes est en contradiction avec le développement d'un produit innovant : développer un nouveau produit est trop coûteux et en même temps trop risqué pour que les grands laboratoires s'y engagent, d'autant que, comme indiqué plus haut, ils sont à la recherche de produits engendrant des chiffres d'affaires énormes. On peut donc prévoir que les nouveautés proviendront non pas des grands laboratoires, mais plutôt d'entreprises de petite taille pour lesquelles la prise de risque est plus aisée.

Paradoxalement le gigantisme des firmes ne favorise pas leurs capacités d'innovation.

De fait, beaucoup de découvertes sont maintenant faites par des firmes de biotechnologie, bénéficiant d'investissements privés très importants (en général à partir du capital-risque). Ces firmes commencent à être productives mais leurs médicaments sont le plus souvent destinés à des marchés « niches », concernant des maladies dites « orphelines », et sont positionnés à des coûts exorbitants afin de permettre aux investisseurs le retour escompté sur investissement (en moyenne 30 à 40 fois la mise initiale). Cela pose à l'évidence un problème de santé publique pour de nombreux pays, même très riches : ces nouveaux produits très chers s'adressent à une frange étroite de patients mais grèvent de façon considérable les budgets des organismes payeurs au détriment d'autres produits s'adressant à la majorité de la population.

En marge de ce problème, il faut encore évoquer les pressions directes ou indirectes exercées par les industriels sur les grandes revues scientifiques pour qu'elles acceptent la publication de telle ou telle étude susceptible de faire monter le cours de bourse du laboratoire l'ayant financée et de faciliter la délivrance de l'autorisation de mise sur le marché du produit objet de l'étude...

Les laboratoires pharmaceutiques enfin passent de plus en plus souvent des contrats de recherche avec les organismes publics, ce qui est évidemment attrayant pour ces derniers en raison des apports financiers – parfois considérables – qui en résultent. Cependant ces relations sont susceptibles de dévoyer les laboratoires publics de recherche qui pourraient être

tentés de se consacrer en priorité à leur contrat industriel...

Le rôle irremplaçable de l'État

Il faut être réaliste : entreprise capitaliste, un laboratoire pharmaceutique doit fonctionner dans la logique du système. En particulier on ne peut pas s'attendre à une quelconque « auto-limitation » en matière de quête du profit. Des règles doivent donc être imposées de l'extérieur, ce qui implique un État fort. De fait, il existe déjà de multiples façons de contrôler l'industrie pharmaceutique (autorisation de mise sur le marché, autorisations de remboursement, impôts, taxes, droits de douane, contrôle des prix, etc.), et le « libéralisme » pur et dur n'existe pas : l'industrie pharmaceutique rapporte beaucoup aux États, qui cherchent donc tout à la fois à la protéger et à en tirer le plus de dividendes possible. Ces réglementations ne se conçoivent bien, en fait, que dans un espace géographique suffisamment large et cohérent (l'Union européenne par exemple) mais beaucoup reste à faire, notamment en Europe, pour éviter les surenchères diverses. Et la concurrence entre les diverses Agences chargées de contrôler les mises sur le marché est en fin de compte plus délétère pour les patients que pour les industriels⁴.

⁴ Cet exposé a été fait avant l'« affaire du Vioxx » : celle-ci illustre parfaitement la remarque faite sur la surenchère entre les Agences des médicaments en Europe : l'Agence française du médicament avait été soumise en l'occurrence à des pressions très fortes de l'Agence britannique pour accorder une autorisation de mise sur le marché de ce produit.

Un État fort est une nécessité pour équilibrer les contraintes de rentabilité.

La mise en place de véritables contre-pouvoirs, destinés à encadrer le développement des entreprises dans le cadre d'une politique de santé cohérente, est une nécessité. Nous avons évoqué les surenchères entre agences des médicaments qui donnent les autorisations de mise sur le marché. Il s'y ajoute naturellement le très puissant lobby de l'industrie pharmaceutique prise dans son ensemble (un lobby au demeurant tout à fait compréhensible de la part d'une industrie par bien des aspects « stratégique »). Mais ici se pose le problème de la pression plus ou moins explicite exercée par les industriels sur toute la chaîne des professionnels de santé, des administrations aux consommateurs en passant bien sûr par les prescripteurs : c'est le problème des conflits d'intérêts plus ou moins déclarés, notamment en France, où le problème se pose avec une acuité particulière ; celui de l'incitation à la prescription par des moyens divers, allant de la simple remise d'un stylo publicitaire à l'offre d'un magnifique voyage à l'autre bout du monde sous couvert d'un pseudo congrès médical ; celui de la publicité directe faite auprès des consommateurs par tous les grands médias (radio, télévision)⁵.

Que faire pour enrayer une situation de cet ordre, grave, préjudiciable aux patients, à la société et finalement aux entreprises elles-mêmes⁶ ? Encore une fois, il ne faut pas attendre de solution venant des industriels eux-

mêmes : ils sont dans leur logique et rarement capables de s'imposer librement des limites. Il faut donc de vrais contre-pouvoirs suscités par l'État ou par une fédération d'États.

Interdire les financements occultes

Avant tout, c'est au niveau administratif qu'il faut agir, en disposant d'une administration indépendante, dotée de moyens efficaces de contrôle, dont les actes soient rendus accessibles à tous et qui dévoile publiquement les possibles conflits d'intérêt. Cela peut paraître utopique, mais il y a des pays où cela existe... La seconde voie d'action est, comme toujours, l'éducation, celle des prescripteurs avant tout : apprendre à lire un article médical, à être critique, à ne pas se contenter d'écouter le boniment du dernier visiteur médical reçu à son cabinet. Il faut savoir qu'aujourd'hui, en France, pour aussi stupéfiant que cela puisse paraître, les médecins ne sont pas astreints à une formation continue post-universitaire ; les facultés n'assurent pas cette tâche (imaginons un pilote d'avion qui ne serait pas astreint à revoir régulièrement ses procédures !). La quasi-totalité des médias professionnels destinés au corps médical est financée directement ou indirectement par l'industrie pharmaceutique, et celle-ci est très impliquée dans l'organisation de la formation post-universitaire destinée aux professionnels désireux de se maintenir à niveau. Et force est

Une information objective et critique des soignants est une nécessité éthique.

⁵ Ici encore, dans l'affaire du Vioxx, les patients avaient entendu parler du produit bien avant le corps médical et en réclamaient la prescription sur la foi de ce qu'ils avaient vu à la télévision.

⁶ L'affaire du Vioxx va vraisemblablement faire couler son fabricant, Merck, par le jeu des multiples actions en justice qui se préparent.

de constater que ce problème récurrent n'a trouvé aucune solution satisfaisante à ce jour, que ce soit sous des gouvernements de gauche ou de droite.

Aider la population à mieux comprendre les enjeux

Autre volet : l'éducation du public. C'est un point qui reste très négligé, le pouvoir médical ayant pendant longtemps refusé de partager son savoir. Dans notre pays, l'éducation des consommateurs (patients) est quasiment inexistante et la connaissance du public en matière de santé calamiteuse. Ce que sait le public provient en général des actions de communication entreprises par l'industrie pharmaceutique : ainsi, tout le monde a entendu parler du cholestérol, dont la baisse est un enjeu majeur pour les grands laboratoires, tandis que l'éducation sur la contraception reste très insuffisante, car peu de laboratoires y sont impliqués : il est indispensable d'éduquer le public et de le responsabiliser (ce qui doit déboucher sur le développement de l'auto-diagnostic et de l'auto-médication, destinés à libérer les citoyens, dans des limites évidemment raisonnables, de l'emprise des professionnels de santé et de l'industrie pharmaceutique). En parallèle, l'État doit susciter ou favoriser la création de vraies organisations de défense des consommateurs, bien outillées et disposant des moyens (financiers, administratifs, juridiques) nécessaires à leur action.

Par ailleurs, une politique cohérente de recherche doit être

mise en place et les règles de collaboration entre recherche publique et industrie clairement définies (politique de propriété industrielle, développement du capital risque, régulation des relations recherche publique – industrie). Des incitations vraies doivent être accordées aux entreprises réellement innovantes, en sachant que la notion d'innovation demande à être précisée.

Enfin il est nécessaire de convaincre les laboratoires pharmaceutiques de (ou de les contraindre à) s'intéresser aux pays en voie de développement par des actions innovantes : le développement d'interfaces à but non lucratif pourrait constituer un moyen de faire bénéficier ces pays des découvertes qui leur seraient vraiment utiles. ■

L'éducation sur la santé est une voie de passage obligé.

L'industrie pharmaceutique

Débat : une entreprise peut-elle être de gauche ?

Une image quelque peu compromise

Jacques Burko : Une entreprise capitaliste ne peut que chercher à maximaliser son profit. Et donc la délocalisation n'a rien d'aberrant dans ce système, même s'il ne s'agit pas de produits à gros tonnages. En revanche, c'est l'affectation des bénéfices qui surprend un peu. Pourquoi l'industrie pharmaceutique qui, d'une certaine façon, commence à ne pas avoir une très bonne opinion aux yeux du public, à cause notamment de sa réticence à baisser les prix des médicaments pour le tiers monde, dépense-t-elle tous ses moyens de publicité pour le développement à court terme l'implantation de ses produits plutôt qu'à corriger cette image ?

André Ulmann : Elle essaie néanmoins de le faire. Les syndicats de l'industrie pharmaceutique sont très actifs de ce point de vue. Ils dépensent beaucoup d'argent pour des opérations charme auprès du public, il y a des spots à la télévision qui disent que l'industrie pharmaceutique est très gentille et travaille pour vous...

Jacques Burko : Oui, mais je m'étonne qu'il n'existe pas de grandes fondations à buts non lucratifs financées par elle et qui amélioreraient son image...

André Ulmann : Effectivement. C'est donc une politique à courte vue, et c'est bien dommage ! Mon entreprise travaille beaucoup avec des fondations dans le domaine du contrôle de la fertilité, mais ce sont des fondations américaines. Les fondations sont certes une émanation du système capitaliste et par là même un cheval de Troie du capitalisme américain. Mais, sans ces fondations, nous n'aurions jamais pu aborder là-bas le domaine « sale » de l'interruption volontaire de la grossesse. Et il est bien regrettable que nous n'ayons pas leur équivalent en France et même en Europe !

Une formation continue problématique des médecins prescripteurs

Georges Wajs : Le fait que la formation permanente des médecins ne soit pas obligatoire et soit aux mains des seules industries pharmaceutiques pose aussi un sérieux problème ! Qu'en est-il là encore aux États-Unis ?

Une carence nationale : l'absence de fondations industrielles philanthropiques.

André Ulmann : Aux États-Unis comme dans certains pays européens, il y a des obligations de formation avec des « points » (qui peuvent aussi être retirés !).

Georges Wajs : Est-ce à dire que là aussi, finalement, comme pour la conduite sur route, c'est la peur du gendarme qui agit ?

André Ulmann : Mais elle peut être parfois salutaire, n'est-ce pas ?

Jacques Burko : Ce qui me tracasse plus est la formation des professionnels : il existe une presse professionnelle très florissante et je comprends bien que, s'agissant de revues très spécialisées, elles soient largement financées par l'industrie. Mais les articles qu'elles publient demeurent-ils indépendants ?

André Ulmann : Tout dépend s'il s'agit de journaux avec ou sans comité de lecture crédible. En Grande Bretagne ou aux États-Unis il y en a beaucoup. En France seule la presse médicale en a un... et qui n'échappe pas à toute critique.

Résister à la logique du profit pour le profit

Georges Wajs : Vous nous avez montré que de nos jours l'industrie pharmaceutique mondiale passait progressivement d'une logique de production à une logique financière de profit. À la limite elle pourrait très bien mettre sur le marché des médicaments qui sans être mauvais ne seraient pas meilleurs que ceux qui existent déjà.

André Ulmann : Mais aujourd'hui c'est déjà une grande part de son activité !

Philippe Lazar : Peut-on vraiment distinguer aujourd'hui les acteurs industriels conscients qu'il n'existe pas d'industrie sans profit (et qui en tiennent compte de façon réaliste) de ceux qui se comportent comme des banquiers et qui jouent simplement à amasser du profit pour le profit ? Comment cette différence se manifeste-t-elle concrètement ? Quelles règles faudrait-il appliquer pour qu'une industrie se comporte non pas de façon morale mais simplement de façon compatible avec l'organisation politique de la cité ? Et comment une politique de gauche pourrait-elle favoriser l'expression de contre-pouvoirs qui soient capables, pied à pied, de prendre acte des réalités et des contraintes de l'industrie et de son légitime désir de profit, et en même temps de créer des conditions de régulation qui fassent que le seul profit n'en détermine pas complètement l'évolution ? Le vrai problème n'est sans doute pas tant au niveau du profit qu'à celui de sa redistribution et de son réinvestissement en faveur de la production et donc en particulier de l'emploi.

Georges Wajs : Pour prolonger cette question, à partir du moment où l'on marche vers le gigantisme, la logique ne devient-elle pas obligatoirement financière ? A-t-on les moyens de résister à cette spirale infernale ?

André Ulmann : Les grandes firmes pharmaceutiques ont effectivement peu de marges de manœuvre. Elles sont

Les revues médicales sont rarement indépendantes.

« logiquement » entraînées vers un capitalisme financier beaucoup plus que vers un capitalisme industriel. Pour ma part je suis un patron d'industrie – un petit ! – mais je pense être un patron de gauche car je crois réellement au rôle social de l'entreprise : vis-à-vis de ses salariés, c'est une évidence, mais aussi de la société en général, des politiques de santé, etc. Et je m'entoure délibérément de gens qui partagent ces valeurs, qui sont capables de concevoir avec moi la nécessité de nous imposer à nous-mêmes un certain nombre de contraintes. Nous avons ainsi, par exemple, un certain nombre d'activités d'éducation sans aucune visée de profit. Quelque part, c'est une décision d'individus. Mais nous ne sommes quand même pas tout seuls dans notre genre, il y a un nombre non négligeable d'entreprises qui ont de nos jours la même idéologie que nous. C'est en fait là l'un des seuls vrais contre-pouvoirs dans une société comme la nôtre.

Les génériques sont-ils la panacée ?

Étienne Brunswic : Quel est le rôle exact de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en particulier dans la négociation des brevets et surtout des licences de copiage ou de reproduction ? Il y a eu des accords, mais ils sont contestés, c'est la même chose pour l'industrie du livre. L'industrie pharmaceutique a une valeur éthique...

Plusieurs participants : ... devrait avoir une valeur éthique...

Étienne Brunswic : ... Non, vraiment ! En tout cas c'est ainsi qu'elle est ressentie par la société civile...

André Ulmann : Ce qui prouve qu'elle fait bien son travail de communication !

Étienne Brunswic : Pas seulement, je crois ! C'est aussi parce qu'elle est actuellement source d'enjeux, qu'on en parle dans les congrès altermondialistes, que des contre-pouvoirs sont en train de commencer à se mettre en place...

André Ulmann : S'agissant spécifiquement des génériques, c'est effectivement un moyen utile pour faire baisser les coûts pour un certain nombre de grandes pathologies comme par exemple l'hypertension et le diabète. Mais il faut quand même se demander pourquoi les pharmaciens en France sont incités à vendre des génériques. Ne serait-ce pas tout simplement parce que cela leur conférerait une meilleure marge ?

Georges Wajs : Intéressant puisque cela prouve qu'on peut avoir un système permettant, même par des chemins détournés, d'aller vers le bien commun !

André Ulmann : Certes ! Mais ce serait quand même une erreur de croire que les génériques vont régler le problème de la santé dans le monde ! Pourquoi un certain nombre de pays – notamment l'Afrique du Sud, dont on a beaucoup parlé à ce propos – ne peuvent-ils pas avoir à bas prix les médicaments dont ils ont besoin ? Les médicaments sont trop chers, c'est sûr. Un

La logique du capitalisme financier.

Du bon usage des médicaments génériques.

Tiers-Monde : la distribution des médicaments pose au moins autant de problèmes que leur production.

certain nombre de laboratoires – indiens notamment – font des génériques à coût moins élevé, mais le problème est qu'ils n'arrivent pas chez les patients ! Car le problème du médicament, ce n'est pas que le médicament lui-même : c'est toute la chaîne qui l'accompagne. J'ai un exemple personnel : mon entreprise a fait un don au gouvernement brésilien d'un de nos produits et nous nous sommes rendu compte, au bout d'un an et demi, qu'il était toujours dans les entrepôts. Pourquoi ? Parce que le distributeur local n'avait pas envie de le diffuser, que le médecin n'avait pas envie de le prescrire, que le pharmacien n'avait pas envie de le délivrer... Et puis il ne faut pas croire que les laboratoires qui fabriquent des génériques soient altruistes : ils fixent parfois leur prix juste à 10 % de moins que le produit de référence !

L'Europe a-t-elle les moyens de contrôle nécessaires ?

Élise Marienstras : Si l'on parle sérieusement de contrôle, peut-on le faire sans moyens de coercition ? Je ne le pense pas ! Or nous disposons heureusement d'une législation et, si nécessaire, d'une judiciarisation, tant à l'échelle de l'État que maintenant à celle, supranationale, de l'Union européenne. Une politique de gauche, je la verrais bien dans ce sens là : le renforcement du contrôle par l'État et par l'Union européenne.

André Ulmann : Oui, mais cela ne va pas de soi. Un exemple : nous avons en Europe une agence du médicament qui

est en fait la juxtaposition des agences nationales et il existe une « autorisation de mise sur le marché européenne » pour le médicament. Cela étant, les agences nationales se font concurrence pour avoir le label de « pays rapporteur », c'est-à-dire de chef de file pour donner une autorisation de mise sur le marché valable en Europe. Et ceci pour une raison bien simple : le pays rapporteur touche des sommes d'argent assez conséquentes. À qui profite cette concurrence ? À l'industrie pharmaceutique naturellement, puisque qu'elle peut choisir de déposer ses dossiers dans les pays qui sont plus « coulants » au détriment des pays plus exigeants.

Élise Marienstras : On n'a donc pas vraiment d'intégration européenne de ce point de vue ?

André Ulmann : Effectivement, et ce manque d'intégration est un vrai problème.

Élise Marienstras : L'Europe aujourd'hui n'est certes pas ce qu'on espérait, mais elle n'est pas terminée, et elle n'est ni de droite ni de gauche ! Le problème, c'est qu'elle n'a pas établi de Constitution avant de s'élargir. Je conserve quant à moi l'espoir qu'il y aura un jour une Europe politique sous forme d'une fédération supranationale en mesure, qu'elle soit de gauche ou de droite, de pourvoir au bien public. Même aux États-Unis, un pays qui a toujours été capitaliste et où il n'y a jamais eu de gouvernement de gauche, il y a néanmoins alternance, en l'occurrence entre démocrates et républicains. Les uns et les autres soutiennent évidemment le capitalisme mais les

Complexité et contradictions de l'organisation européenne du médicament.

démocrates ont quand même une conception du bien public, de la santé publique, de la lutte contre la pauvreté différente de celle des républicains ! Je ne vois pas pourquoi il faudrait que l'Europe soit « de gauche » pour qu'elle ait conscience que ses peuples ont des intérêts tout simplement vitaux. Des mouvements qui fassent contre-pouvoir, il en faut, il y en a, mais la société ne peut pas être dirigée par eux, sauf à prendre le risque de tomber dans le pire des populismes. Il nous faut des États régulateurs, en qui les populations puissent avoir confiance pour agir en leur nom et sous leur contrôle, ainsi que des structures supra-étatiques respectables et respectées.

André Ulmann : Souhaitons en effet qu'il en soit ainsi et agissons en ce sens ! ■

Et maintenant ?

Conclusion : et maintenant ?

- ◆ Valeurs fondatrices
- ◆ Fondements culturels d'un projet politique

Valeurs fondatrices¹

Un passé source d'inspiration

Au lendemain de la défaite électorale du 21 avril 2002, l'une de nous (Élise Marienstras) disait : « Les vaincus ont toujours tort, paraît-il ; on les charge de tous les péchés et l'on oublie volontiers leurs mérites et leurs actions bénéfiques. Quant aux changements dont la gauche a fait bénéficier la société française quand elle était dans l'opposition gouvernementale mais qu'elle inspirait l'action syndicale et qu'elle exerçait sa pression sur le pouvoir en place, mais aussi quand elle fut – assez peu de temps au total – en possession du pouvoir politique, il est facile d'en démontrer l'importance et de reconnaître la dette que nous lui en avons, à condition de mettre de côté nos rancœurs et notre amertume de vaincus qui nous rend quelque peu renégats. [...] Ce que fut le côté gauche de la Révolution à l'Assemblée Nationale, puis à la Convention, n'a pourtant pas de quoi nous faire peur. Le côté gauche n'a pas dans son entier voté la mort du roi. Tout le côté gauche n'a pas participé aux massacres de septembre, non plus, bien plus tard, qu'au goulag à l'Est ou aux procès de Moscou,

ou aux exterminations par la faim en Ukraine, etc. Le côté gauche, comme entité, n'est coupable de tout cela ni directement ni indirectement, ni même par complicité du silence, quoi qu'on en dise. Il est au moins une grande différence discernable entre les gauches et les droites au cours du temps : c'est la mauvaise conscience qui hante à tout propos ceux qui se réclament de la gauche, qui les paralyse, qui les affaiblit face au mensonge, à la mauvaise foi, à l'accusation cynique qui sont caractéristiques de la plupart des droites au cours de l'histoire [...] Enfin, quitte à se répéter : faut-il avoir honte, avoir peur, ne pas savoir comment être de gauche aujourd'hui ? Faut-il chercher à rejeter cet oripeau parce qu'il a revêtu (ne parlons que de notre expérience française) des ambitions malhonnêtes, des maladresses imbéciles, des lâchetés regrettables ? Faut-il rejeter l'appellation « de gauche » par crainte de s'exposer au ridicule du naïf ? Faut-il refuser de « reconstruire » des partis qui se sont abandonnés à leur véritable nature, qui est celle de chercher à venir au pouvoir, et une fois arrivés, de s'y vautrer dans l'oubli de ce qui les porta lorsqu'ils étaient dans l'opposition ? »

La gauche peut être fière de son passé.

¹ Ont participé les 9 et 30 juin 2005 à la discussion de ce chapitre Étienne Brunswic, Albert Hirsch, Martine Kis, Sylvie Kuczynski-Lévy, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Élise Marienstras, André Ulmann, Michel de Vriès, Georges Wajs. La rédaction finale est de **Philippe Lazar**.

Quelque quatre ans plus tard, cette déclaration de principe, énergique et par moments provocante, peut toujours nous servir de source d'inspiration. Les événements de mai-juin 2005 ne rendent en effet que plus forte et plus urgente la nécessité de s'interroger à nouveau sur le devenir souhaitable (et possible !) d'une gauche qui aujourd'hui trébuche, hésite et se cherche, qui est majoritairement consciente de la nécessité d'accepter des compromis historiques qui remettent pour partie en question ses traditions idéologiques mais qui n'est pas prête pour autant à renoncer définitivement à toute utopie mobilisatrice, et cela, précisément, au nom de valeurs essentielles partagées.

Du 21 avril 2002 au 29 mai 2005

Disons-le franchement : pour la plupart d'entre nous, nous n'avons pas plus vu « venir » le 29 mai 2005 que naguère le 21 avril 2002. Nous ne parlons pas ici des dernières semaines de la campagne référendaire (qui tenait d'une sorte de « chronique d'une victoire annoncée » du non) mais de ce que l'on pouvait imaginer quelques mois plus tôt au sujet de la ratification du projet de loi constitutionnelle de l'Union européenne par la France. Il ne fait pas le moindre doute que le Parlement eût voté ce texte à une très large majorité et que c'est l'idée (présentée comme hautement démocratique et en réalité essentiellement politicienne) de recourir à un référendum qui a conduit progressivement au basculement des « oui » vers les « non » et, en fin de compte, à la situation que l'on sait.

Au sein même du Cercle Gaston-Crémieux, les votes ont été très partagés et, à l'issue du scrutin, les réactions ont été elles-mêmes très contrastées. Certains ont trouvé absolument désastreux le verdict des Français, qu'ils ont interprété, non sans arguments, comme une victoire du national-populisme, comme une alliance objective et consternante des « non de gauche » avec l'extrême-droite, et, en même temps, comme un refus préoccupant de tout réalisme économique – le sentiment de cet « irréversible gâchis » allant parfois jusqu'à les pousser à se retirer au moins pour un temps sous leur tente. D'autres, eux aussi très conscients des désordres et des risques engendrés par cette imprudente consultation et son résultat, ont estimé qu'il fallait néanmoins récuser tout catastrophisme et remettre le plus vite possible en chantier le dossier de la construction européenne : sans tenter d'occulter la signification des scrutins des 29 mai en France et 1er juin aux Pays-Bas comme s'il s'agissait de simples et regrettables péripéties, mais sans non plus considérer que ceux-ci mettaient de fait un terme à nos ambitions fédératrices.

Des constats clarificateurs

Passons d'abord en revue les principales conclusions auxquelles nous étions parvenus au fil des deux années du travail collectif sur la gauche dont il est rendu compte dans le présent ouvrage. Et, à partir de là, voyons comment nous pourrions ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et d'action, directement orientées

21 avril – 29 mai : la gauche de Charybde en Scylla ?

à la fois par notre engagement politique national à gauche et par notre volonté de contribuer efficacement à la construction d'une Europe réellement conforme à nos vœux.

Nous nous sommes d'abord rapidement mis d'accord sur la pérennité de la distinction entre la gauche et la droite – le contraire eût été surprenant ! Nous avons rappelé que cette distinction reposait sur quelques principes fondamentaux que nous avons cherché à actualiser. Nous avons avant tout mis l'accent sur l'attachement délibéré de la gauche aux biens et services publics par opposition à la survalorisation, par la droite, de la réussite individuelle et de l'accumulation de biens privés. Nous avons avancé que le concept même de « bien public » devrait être étendu aux faits de culture – l'ensemble des cultures faisant à nos yeux partie du patrimoine collectif de l'humanité. Nous avons rappelé que la république – la *res publica*, la chose publique – est une création et une valeur de la gauche, que la droite s'est, avec le temps, appropriée comme elle a aussi adopté l'idée démocratique. Et estimé, dès lors, que cela confère à la gauche une responsabilité particulière en termes à la fois de préservation des valeurs ainsi conquises et établies mais aussi d'évolution conceptuelle et organisationnelle de l'exercice des pouvoirs, dans un monde bouleversé par la puissance montante des médias de tous ordres et par la concentration des moyens financiers dans les mains d'oligarchies très restreintes.

Nous nous sommes ensuite délibérément intéressés aux deux grands modèles de référence que sont le modèle marxiste et le modèle libéral.

Au premier, le modèle marxiste, pour voir si les analyses qui en constituent le fondement idéologique conservent de nos jours quelque actualité, ce qui nous a permis, notamment, de nous demander dans quelle mesure la mondialisation se distinguait ou non d'une expression actualisée du capitalisme à vocation essentiellement financière ; ou ce que seraient les conséquences sociales et humaines de la baisse tendancielle du coût du travail ; ou encore si la dérégulation, loin de ne concerner « que » l'économie et le monde du travail, ne portait pas directement atteinte au bon fonctionnement des services d'intérêt collectif ; ou enfin si et comment il était encore possible de résister à une évolution qui semble aujourd'hui susceptible d'aller jusqu'à remettre en question, à terme, la suprématie politique des structures étatiques nationales voire fédératives au regard du pouvoir démesuré des multinationales d'échelle planétaire.

Au second, le modèle libéral, parce que ses tenants, à gauche, ont de bons arguments pour refuser d'en laisser la paternité à la droite, estimant même qu'il fait historiquement partie intégrante de la pensée de gauche et qu'il est temps d'en reprendre collectivement conscience. On peut, dans cette optique, apporter des arguments à la thèse selon laquelle la tradition libérale au sein du socialisme concerne la base sociale du mouvement tout

Un attachement délibéré aux biens et services publics.

Les deux références : marxiste et libérale.

autant que ses intellectuels ; et qu'il faudrait, dès lors, conjuguer socialisme et libéralisme en un « socialisme libéral » qui permette de penser et agir en vue d'établir le grand projet de refondation dont la société française a le plus urgent besoin, qui éclaire les problèmes du monde contemporain de façon à la fois réaliste (prendre le monde tel qu'il est) et émancipatrice (prendre pleinement appui sur l'exercice individuel et collectif des libertés), projet dont il serait de surcroît erroné de mésestimer les capacités mobilisatrices populaires.

Nous avons réfléchi, à partir de cet éclairage contrasté, aux fonctions historiques, actuelles et possiblement futures de l'État dans des pays comme le nôtre, fortement imprégné à la fois de sa structure d'État-nation (son organisation politique) et d'État social (son rôle fondamental en termes de redistribution des richesses et de lutte contre les inégalités). L'État, historiquement porteur de la tradition régaliennne du service à la nation, tend aujourd'hui à s'en décharger pendant que croît l'emprise sur lui de la bourgeoisie capitaliste et que l'idéologie du profit tend à se substituer à celle du service public. Ainsi, le modèle d'assurance solidaire de la Sécurité Sociale, né des bouleversements associés à la Seconde Guerre mondiale, est-il de nos jours battu en brèche. Le concept de responsabilité politique au niveau de l'État est lui-même fortement ébranlé, comme en témoigne le fait qu'il n'ait pas été tenu le moindre compte par le pouvoir en place du vote négatif massif du 29 mai : ni démission ni dissolution n'ont été même envisagées ! Sans doute avons-

nous dès lors un besoin urgent de remettre sur le métier la réflexion plus que bi-centenaire sur la façon dont peut s'exprimer au mieux la souveraineté du peuple, notamment au travers d'un nouvel équilibre à définir entre démocratie participative et démocratie délégataire, mais cette fois dans la perspective radicalement nouvelle que nous ouvre, au-delà des actuels avatars, la construction d'une Europe sociale, multinationale et multiculturelle.

Une (résistible) dominance de l'économie de marché...

Les exigences induites par le capitalisme spéculatif d'une rentabilité minimale à deux chiffres ne peut que conduire aux excès que nous connaissons aujourd'hui : délocalisations, ruine d'un tissu industriel diversifié, chômage structurel, désagrégation des solidarités sociales, etc. Le mécanisme pervers des stock-options (qui privilégie les plus-values engendrées par les cours boursiers par rapport aux réalisations effectives) aggrave encore la situation. Seule une diversification reconnue des entreprises en fonction de leurs marges bénéficiaires serait de nature à pallier ces dérives. Entre-raid dès lors légitimement dans la catégorie des entreprises à faible marge (disons moins de 5 %) celles qui impliquent des investissements lourds (infrastructures, grandes voies de communication routières ou ferroviaires, etc.) et qui contribuent directement et à long terme au service public. Opter pour une classification de cette nature serait évidemment du

Les multiples facettes de l'État.

ressort du politique et s'inscrirait tout naturellement dans la logique de la gauche. Et ce choix, soulignons-le, n'interdirait en rien que des entreprises fassent des bénéfices plus marqués dans des secteurs d'activité importants, créateurs d'emplois, mais qui ne touchent pas aux éléments constitutifs de la cohésion sociale. Il serait simplement un élément clé d'une logique de régulation des profits qui refuse de considérer comme partie négligeable le concept de bien public.

... et qui n'exclut pas le respect des droits de l'homme et de valeurs partagées

Le réalisme en matière économique – le monde est ce qu'il est et il est préférable, si l'on veut avoir quelque prise sur lui, d'en tenir compte – n'efface en aucune manière, en particulier, les progrès accomplis en matière de droits sociaux. Le continent européen n'est pas en reste de ce point de vue. Ainsi avons-nous d'ores et déjà, dans les pays de l'Union européenne, des systèmes de sécurité sociale plus efficaces qu'aux États-Unis (les dépenses sociales y atteignent 18 à 22 % de la dépense nationale contre 15 % seulement outre-Atlantique) ; des services publics fortement structurés, différenciés de pays à pays, auxquels la plupart des États-membres sont très attachés ; des syndicats dotés d'une longue histoire et partout reconnus comme porte-parole incontournables des salariés. Les politiques européennes, quant à elles, prennent en compte de façon explicite des valeurs qui ne relèvent

pas exclusivement du marché : fonds structurels ; facteurs de cohésion sociale ; protection de la santé et de la sécurité sur les lieux du travail ; congés parentaux ; etc. Elles se réfèrent explicitement à une quête d'équilibre entre prospérité économique et justice sociale. Elles récusent toute forme de discrimination. Elles se préoccupent de manière assez exemplaire de respect de l'environnement. On pourrait ainsi multiplier les exemples : ils témoignent tous de l'existence de valeurs sociales partagées au sein de l'Union, et de leur force d'entraînement réciproque pour ses divers membres, actuels et futurs.

Les limites du « tout économique-et-social »

Peut-on pour autant en rester à cette heureuse adjonction de valeurs sociales aux fondements économiques réalistes d'une politique nationale ou d'une politique européenne ? Si nous essayons de comprendre la raison d'être des votes massifs intervenus les 29 mai et 1^{er} juin 2005 en France et aux Pays-Bas, sans doute faut-il prendre également et fortement en compte ce qu'au lendemain de ces scrutins Pierre Nora appelait « un non-dit national ». À la question : « S'agit-il d'une crispation nationaliste ? » il répondait que l'on avait sans nul doute affaire à un « attachement qui constitue le terreau où les souverainistes et les populistes puisent » mais il ajoutait « sans qu'on puisse le limiter à l'exploitation hystérique et perverse qu'ils en font. Cet attachement s'est métamorphosé :

Conjuguer le réalisme économique et le respect des valeurs.

les Français ne veulent plus mourir pour la patrie mais la France est devenue une notion patrimoniale »².

Voici quelques décennies maintenant qu'au cercle Gaston-Crémieux nous allons nous-mêmes répétant que « l'homme ne vit pas que de pain ». Conscients que nous sommes néanmoins que « le pain » est la première nécessité, nous ne perdons certes pas de vue que notre engagement à gauche est synonyme de la priorité que nous donnons à la lutte contre les inégalités, en France et dans le monde. Le premier terme de la devise républicaine, liberté, ne prend en effet réellement son sens que si le second, égalité, n'est pas totalement illusoire. Et nous ne pouvons faire mine d'ignorer que la traduction politique de ces principes passe par une tentative de maîtrise – ou tout au moins de régulation – de mécanismes économiques aujourd'hui mondialisés. Sans doute une bonne part des ruptures internes à la gauche viennent-elles de la difficulté qu'elle éprouve à poser avec franchise ces questions en son sein, et plus encore à conclure. Plus personne n'oserait ouvertement parler aujourd'hui, dans un parti à vocation de gouverner, d'un « programme de rupture avec le capitalisme » comme ce fut le cas dans le Programme Commun (il y a, rappelons-le, à peine un quart de siècle !). Mais il reste cependant difficile, nous le savons bien, de souder les forces de gauche à des fins de reconquête du pouvoir du seul fait de l'obstacle d'un débat

idéologique qui n'est toujours pas parvenu à son terme et qui a, il faut en avoir conscience, peu de chances de parvenir à un compromis tant sont grandes les divergences d'approche.

Ce serait donc une grave erreur, ne serait-ce que d'un point de vue pragmatique et opérationnel, que de nous en tenir aux seules dimensions économiques de la vie publique, même si on les complète de préoccupations sociales. Certes faut-il se battre, notamment, pour une Europe « sociale », mais l'adjonction de ce qualificatif (et de son contenu opératoire) à « économique » suffit-elle pour mobiliser durablement ? L'échec des référendums des 29 mai et 1^{er} juin 2005 ne témoigne-t-il pas au contraire de la nécessité absolue de parler aussi, explicitement, des dimensions culturelles de nos sociétés ? Nous prenons bien entendu ici le mot culturel dans son sens le plus large, celui qui exprime la façon dont les gens vivent, se font une représentation de la société et du monde, puisent dans leurs racines et dans leurs relations avec leurs semblables les motivations de leurs comportements individuels et collectifs : en un mot se forment une identité, et cela, le plus souvent, en puisant à plusieurs sources.

Et il n'y a évidemment aucune raison, pour ce faire, de partir d'un point de vue droitier : les cultures sont par nature des faits sociétaux d'ordre collectif, ils concernent donc directement, en cela même, la gauche. ■

« L'homme ne vit pas que de pain ».

² *Le Monde*, 4 juin 2005, propos recueillis par Nicolas Weill.

Fondements culturels d'un projet politique¹

Pour tenter de dépasser les conflits apparemment insurmontables qui lui interdisent de s'unir et donc la paralysent, la gauche devrait rendre au culturel sa dimension politique fondamentale. Elle pourrait ainsi retrouver une source d'inspiration allant directement à l'essentiel et établir un projet de société de nature à lui permettre, demain, de concevoir un programme de gouvernement renouvelé et d'offrir les perspectives d'une réelle alternative politique en France et en Europe. Cette proposition ne signifie en aucune manière, il est bon de le souligner d'emblée, que la gauche devrait abandonner son combat prioritaire contre les inégalités ! Ce qui est simplement suggéré ici est que ce combat de première nécessité ne lui fasse pas perdre de vue tout projet à long terme et, disons-le, toute utopie politique. Ou encore, pour exprimer la même idée de façon un peu plus solennelle, que sa lutte immédiate contre une civilisation toute tournée vers l'avoir ne la conduise pas à complètement occulter ce que pourrait être, à ses yeux, une civilisation alternative de l'être

mais au contraire à en expliciter le contenu.

Une partie de ce dernier chapitre – qui en appelle à un prolongement de notre travail – est rédigée sous forme affirmative : c'est celle qui concerne les propositions souvent (mais pas toujours) consensuelles auxquelles nous ont conduits deux années de réflexion. Certains passages expriment une interrogation : comme il est normal, un groupe, quelles que soient ses convergences, conserve une hétérogénéité interne de points de vue qu'il serait à la fois arbitraire et artificiel de masquer. Cette diversité ne peut manquer, au demeurant, de permettre au débat de rebondir et, s'il est une certitude à laquelle nous sommes parvenus, c'est bien celle de la nécessité de stimuler le développement du débat démocratique, au sein de notre pays mais aussi, le plus souvent possible et malgré les difficultés linguistiques (qui sont loin d'être mineures !), au sein même du continent européen. Celui qui, incontestablement, a pris essor à l'occasion de la consultation référendaire

Civilisation de l'avoir ou
civilisation de l'être ?

¹ Ont participé les 9 et 30 juin 2005 à la discussion de ce chapitre Étienne Brunswic, Albert Hirsch, Martine Kis, Sylvie Kuczynski-Lévy, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Élise Marienstras, André Ulmann, Michel de Vriès, Georges Wajs. La rédaction finale est de **Philippe Lazar**.

de 2005 dans les États qui ont recouru à ce mode de ratification du projet de Constitution, témoignait d'une réelle demande en la matière, même si l'on ne peut que regretter qu'il n'ait pas, le plus souvent, porté sur la question formelle posée.

Nous sommes désormais au pied du mur mais – les pages qui précèdent l'auront, espérons-le, montré – non dépourvus de toute hypothèse pour l'escalader... ou plutôt pour le contourner.

Reconstruire la gauche et bâtir un authentique projet européen : même combat !

Est-il trop tôt pour relancer la construction de l'Europe... et celle de la gauche française, l'une et l'autre mises à mal le 29 mai ? Il ne l'est sans doute pas, en tout cas, pour lancer des hypothèses sur ce que pourrait être cette reconstruction. En ce qui nous concerne, le message dominant est clair : est irrémédiablement voué à l'échec, dans l'un comme l'autre cas, un projet qui n'articulerait pas explicitement les priorités économiques et sociales avec les questions identitaires et de valeurs.

En quoi la gauche est-elle directement concernée par un tel projet ? Pour deux raisons au moins : la nécessité d'une reconnaissance, lucide, de son blocage interne – explicité dans le chapitre précédent – sur les grands choix d'ordre économique, et plus encore la nature même des questions d'ordre culturel ci-dessus évoquées.

Que les membres du cercle Gaston-Crémieux soient ou non unanimement convaincus qu'il n'est désormais d'autre choix macro-économique planétaire que réaliste (rechercher le meilleur compromis possible entre les exigences du marché et les impératifs du social) ou que certains d'entre eux ne parviennent pas encore, au fond d'eux-mêmes, à se résigner à la victoire du capitalisme sur les utopies socialistes du temps jadis, au fond peu importe ! Le même réalisme impose de dire que ce n'est pas de leurs choix individuels ou collectifs que dépendront demain les possibilités, à gauche, de surmonter les clivages profonds qui rendent si difficile – voire pour le moment presque impossible – sa réunion autour d'un programme commun de gouvernement ! Notre réflexion partagée sur les questions économiques (et sociales) fut d'une grande utilité pédagogique pour chacun d'entre nous et nous espérons que nos lecteurs y trouveront eux-mêmes quelque intérêt. Mais si nous nous contentions de renforcer le discours économiste dominant, nous n'aurions évidemment que très peu de chances d'influer en quoi que ce soit sur le cours de l'histoire ! C'est la raison pour laquelle, sans perdre de vue les limites de l'influence d'un cercle de dimensions fort modestes, nous préférons quant à nous mettre en conclusion l'accent sur l'autre volet, plus original, d'un projet de gauche tel que nous le rêvons et que nous le souhaitons : le volet culturel, le seul qui, selon nous, puisse permettre d'espérer que se renoue l'indispensable dialogue entre les diverses composantes de ladite gauche.

Mettre l'accent sur le volet culturel sans perdre de vue la lutte contre les inégalités sociales.

L'enjeu culturel pourrait bien être, en fait, au cœur des préoccupations de nombre de nos concitoyens, même s'ils n'en ont pas explicitement conscience ou que, par une sorte de réserve républicaine, ils en minimisent à leurs propres yeux l'importance. Il y a là un thème de réflexion et d'action potentiellement unificateur et mobilisateur pour une gauche qui l'aborderait de front au lieu de laisser une certaine droite, parfois extrême, en faire un cheval de bataille aux relents nationalistes et xénophobes. Le fonds culturel d'une société en mouvement mérite mieux que ce préoccupant abandon ! Œuvrer en ce sens aurait en fait un double mérite : permettre à la gauche de reconquérir un champ d'intervention où elle aurait tout à gagner, relancer la dynamique de construction d'une Europe authentiquement fédérale – le seul modèle qui soit aujourd'hui susceptible d'emporter en fin de compte l'adhésion populaire.

Un engagement sans réserve pour la défense du pluralisme culturel

Point n'est besoin, à ce stade, de revenir longuement sur notre conviction, égrenée au fil de toutes ces pages, de la nécessité de s'opposer à l'uniformisation culturelle que la mondialisation économique tend naturellement aujourd'hui à imposer, prenant ainsi à l'échelle planétaire le relais de pouvoirs politiques centralisateurs nationaux trop souvent destructeurs de bien des richesses patrimoniales qu'ils auraient dû au contraire exalter. À une époque où l'on parle tant de la « nécessaire protection de

la biodiversité », on n'a sans doute pas encore pleinement pris conscience de la nécessité d'agir avec au moins autant d'énergie vis-à-vis de la préservation de la diversité culturelle !...

Cette question n'est pas sans relation avec ce que l'on appelle le droit des « minorités » mais ce serait une lourde erreur de réduire ainsi le problème posé : si leur protection est à l'évidence un impératif catégorique, l'exaltation de la richesse que représente la somme de toutes les cultures accumulées par l'humanité devrait être en soi l'objet d'une réflexion politique majeure. Ce sont par essence des biens publics, ainsi que nous l'avons déjà souligné, qui font partie de notre patrimoine commun et doivent, à ce titre, être protégés et transmis, verticalement, de génération en génération, et aussi mis à disposition, horizontalement, de tous ceux qui veulent en bénéficier.

Cette affirmation de principe débouche sur plusieurs débats, qu'il conviendra de développer.

◆ Peut-on (doit-on) considérer toutes les cultures comme « équivalentes », même si elles ne reposent pas sur les mêmes valeurs, voire si certaines comportent des pratiques choquantes vis-à-vis des valeurs promues par d'autres ?

◆ Comment prendre en compte les dimensions culturelles des cultes, dans la mesure où ceux-ci sont à l'évidence parties constitutives des cultures mais s'en distinguent néanmoins fortement, ne serait-ce que par leur refus habituel de tout syncrétisme ?

Ne pas laisser à la droite le monopole des quêtes identitaires.

De multiples questions à mettre en débat.

◆ Comment les processus de sécularisation de la société peuvent-ils se développer, dans le respect de la multiplicité des positions philosophiques et religieuses ?

◆ Peut-on approfondir le concept cher à notre pays (mais difficilement « exportable ») de laïcité ?

◆ Comment faire en sorte que l'exaltation des cultures conduise à des rapprochements voire des métissages et non à un renforcement des tendances aux replis communautaires (au « communautarisme » si l'on prend cette expression dans ce sens) ?

◆ Comment peut-on en particulier établir des liens avec des groupes de réflexion relevant d'autres cultures et qui aborderaient les questions politiques et culturelles dans un état d'esprit voisin du nôtre ?

◆ Comment organiser au mieux une transmission intergénérationnelle des cultures qui évite le piège des enfermements, ou encore comment faire évoluer en ce sens le rôle de l'école ?

◆ Comment lutter de façon efficace contre toutes les formes de racisme ?

Toutes ces questions – et bien d'autres – ont déjà fait l'objet de nombreux débats au sein du cercle Gaston-Crémieux mais il conviendrait aujourd'hui de les reprendre en leur donnant un cadre interculturel et de les étendre à l'espace européen, leur apportant ainsi un nouveau

souffle. Encore faut-il, de ce dernier point de vue, ne pas négliger l'obstacle des barrières linguistiques qui existent entre la plupart des pays du continent et mettre cette question essentielle elle aussi en débat.

Quelle Europe fédérale ?

Depuis le XVIII^e siècle, et même depuis l'Antiquité, les termes de « fédéralisme » ou de « fédération » ont revêtu des formes multiples, dont celle de l'utopie qu'exaltait entre autres Emmanuel Kant : une fédération mondiale conduisant à « la paix perpétuelle ». Un projet politique de gauche ne peut se passer de la dimension morale que lui confère son rattachement à une utopie. Et peut-on imaginer une utopie politique mieux adaptée à la situation du continent européen, si profondément éprouvé au siècle dernier par deux guerres mondiales et par tant de conflits parfois fratricides que celle d'une construction fédérale ? Parmi toutes les formules expérimentées au fil du temps, il n'est pas question d'arrêter dès aujourd'hui ce que doit être le choix pour l'Europe ni même où va notre préférence. Mais on comprendra que nous n'ayons guère d'hésitations à nous engager chaleureusement en faveur d'un tel projet. Un projet européen de cette nature serait de surcroît apte à renouveler la donne nationale figée à la fois par les rigidités jacobines persistantes de nos institutions politiques et par la difficulté que nous avons à prendre acte de la diversité constitutive de la nation française. Apprendre à mieux vivre ensemble à l'échelle

du continent suppose qu'on apprenne en même temps à mieux reconnaître la légitimité des histoires spécifiques des peuples rassemblés dans l'espace France. Faire d'abord évoluer le concept de francité n'est pas nier la force du lien national : c'est tout au contraire lui donner une signification plus forte, celle d'une authentique intégration interne à nos frontières, dès lors parfaitement compatible avec l'intégration externe que suppose la fédération des États européens. Comme le dit si bien l'historien Jean-Pierre Vernant, « *demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont* »².

Les principes une fois énoncés, commencent les vraies difficultés : comment faire passer le message, que proposer concrètement et à quel rythme faut-il engager les souhaitables évolutions ? C'est là que doit intervenir le jeu démocratique que nous avons recommandé, et qui devrait être l'essence même d'un projet de gauche authentique : mettre en œuvre un processus politique associant étroitement les deux volets de la démocratie que sont ses aspects participatifs d'une part, délégataires de l'autre. En tant que cercle, nous avons vocation à être partie prenante des premiers. Évoquons donc, là encore, quelques pistes de débats à venir sur ces questions cruciales. Nous le ferons en respectant la diversité de nos propres approches

de ces difficiles questions. Mais difficile ne signifie pas insoluble, et c'est de la confrontation dépassionnée des points de vue que peuvent naître les solutions.

◆ En quoi l'histoire et les comparaisons avec les modèles étrangers peuvent-elles nous aider à surmonter les difficultés conjoncturelles que nous connaissons aujourd'hui dans la construction d'une Europe authentiquement fédérale ?

◆ Le projet de loi constitutionnelle rejeté par la France et les Pays-Bas et depuis mis en sommeil est-il susceptible d'être relancé, au prix, le cas échéant, de quelques amodiations ou faut-il repartir sur des bases différentes ?

◆ La Charte des droits fondamentaux de l'Union n'a pas eu la consécration constitutionnelle légitimement espérée par ses promoteurs. Six mots clés en structurent la rédaction : dignité, libertés, égalité, solidarité, citoyenneté, justice. Ne pourraient-ils être adoptés en tant que devise à la fédération européenne ? Ne seraient-ils pas ainsi mieux mis en valeur, tout en laissant plus libres des adaptations nationales de leur signification ? Ne serait-ce pas notamment une façon pour notre pays de ne pas renoncer à l'expression formelle de l'une des valeurs qui lui tiennent à cœur, la laïcité ? Et de permettre à d'autres pays européens de faire état de leurs propres références historiques, culturelles et le cas échéant religieuses ?

Aller délibérément vers une Europe fédérale.

² *La traversée des frontières*, Le Seuil, Paris, 2004, p. 180.

La gauche en France
et pour l'Europe, même
combat !

◆ Dans une perspective explicitement fédérale, ne deviendrait-il pas possible et même nécessaire d'explicitement ce qui peut ou doit rester du domaine national et ce qui doit passer entièrement sous autorité fédérale, le cas échéant de façon progressive ? Ne serait-ce pas enfin une façon de donner corps au fameux concept de subsidiarité, si souvent cité, si rarement mis réellement en œuvre ?

◆ Entant que fédération d'États, l'Europe ne devrait-elle pas enfin mieux réfléchir à la dualité coopération-compétition qui sous-tend nombre d'activités humaines, individuelles et collectives ? Ne devrait-elle pas prendre appui sur ses capacités internes de coopération pour accroître ses capacités externes de confrontation avec ses grands compétiteurs externes mais aussi de coopération avec

les pays en développement ou émergents ?

◆ Peut-on engager des débats récurrents au sein de l'Europe sur les questions politiques et culturelles telles que nous les envisageons ? Quand, comment et avec qui ?

Voici quelques-unes des questions – leur liste n'est pas exhaustive et elles font toutes débat ! – que nous pourrions mettre, parmi d'autres, au menu de nos réflexions à venir sur l'avenir de la gauche. Puisse notre travail de débroussaillage inciter nos lecteurs à nous rejoindre dans notre effort de conceptualisation et de traduction opérationnelle d'une part essentielle de ce que pourrait aujourd'hui proposer la gauche en France et en Europe, deux champs indissociables de son irremplaçable influence sur le devenir de nos sociétés. ■

Quelques ouvrages de référence

Burdeau Georges, *Le libéralisme*, Seuil, Paris, 1979.

Canto-Sperber Monique, *Les Règles de la Liberté*, Plon, Paris, 2003.

Chevallier Jean-Jacques, *Histoire de la pensée politique*, Payot, Paris, 1979 (ch. III).

Cohen Daniel, *Nos temps modernes*, Champs, Flammarion, Paris, 2000.

Cot Jean-Pierre et Mounier Jean-Pierre, *Pour une sociologie politique*, T. 1, Seuil, Paris, 1974.

Gauchet Marcel, *La Révolution des Droits de l'homme*, Bibliothèque des histoires, Gallimard, Paris, 1989.

Groethuysen Bernard, *Philosophie et Histoire*, Albin Michel, Paris, 1995.

Marie Jean-Jacques, *Staline*, Fayard, Paris, 2001.

Marienstras Richard, *Être un peuple en diaspora*, Maspéro, Paris, 1975 (épuisé).

Pisani Edgar, « Évoluer vers le concept de nation-État », in *L'État et la nation : entre unité politique et diversité culturelle*. Cercle Condorcet de Paris, juin 2000.

Rosanvallon Pierre, *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, Bibliothèque des histoires, Paris, 2000.

Rosanvallon Pierre, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Seuil, Paris, 1990.

« *Pour une histoire conceptuelle du politique* » : leçon inaugurale de **Pierre Rosanvallon** au Collège de France, 2002.

Sen Amartya, *Ethique et économie*, PUF, Quadrige, Paris, réed. 2001.

Sen Amartya, *Un nouveau modèle économique*, Odile Jacob, Paris, 2003.

Sen Amartya, *L'économie est une science morale*, La découverte, Paris, réed. 2004.

Les participants à l'élaboration de cet ouvrage du Cercle Gaston-Crémieux¹

Ont rédigé, adapté ou mis en page les principaux textes constituant le corps de cet ouvrage :

Etienne Brunswic, ancien fonctionnaire international (Unesco), membre du conseil d'administration du cercle Gaston-Crémieux.

Jacques Burko, ingénieur, poète, traducteur littéraire, ancien secrétaire du cercle Gaston-Crémieux et rédacteur en chef de *Diasporiques* (1997-2005), co-auteur du *Gouvernement polonais en exil et la persécution des Juifs en France en 1942*, Le Cerf, Paris, 1997 ; co-auteur de *Temps juif, lecture laïque*, Liana Levi, Paris, 1995.

Monique Canto-Sperber, directeur de recherche au CNRS, auteur notamment des *Règles de la Liberté*, Plon, Paris, 2003.

Daniel Cohen, professeur de sciences économiques à l'École Normale Supérieure et à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), auteur notamment de *Nos temps modernes*, Champs, Flammarion, Paris, 2002.

Philippe Lazar, directeur de recherche honoraire à l'INSERM, président du cercle Gaston-Crémieux, directeur de publication de *Diasporiques*, auteur notamment de *Autrement dit laïque*, Liana Levi, Paris, 2003 ; co-auteur de *Temps juif, lecture laïque*, Liana Levi, Paris, 1995.

Jean-François Lévy, enseignant, membre du conseil d'administration du cercle Gaston-Crémieux et du collectif de rédaction de *Diasporiques* ; co-auteur de *Temps juif, lecture laïque*, Liana Levi, Paris, 1995.

Jean-Jacques Marie, historien, auteur notamment de *Staline*, Fayard, Paris, 2001.

Élise Marienstras, historienne, professeur émérite de l'Université Paris 7, membre du conseil d'administration du cercle Gaston-Crémieux, co-auteur notamment de *Révoltes et révolution en Amérique du Nord*, Atlande, 2006.

¹ Des informations sur le Cercle Gaston-Crémieux figurent en page 7.

Christophe Ramaux, économiste, maître de conférences à l'Université de Paris I, membre du Conseil scientifique d'Attac.

André Ulmann, médecin, fondateur et président directeur général de HRA Pharma, laboratoire pharmaceutique impliqué dans la contraception.

Georges Wajs, ingénieur chimiste, vice-président et secrétaire du cercle Gaston-Crémieux, membre du collectif de rédaction de *Diasporiques*.

Antoinette Weil, professeur de Lettres en retraite, correctrice, membre du conseil d'administration du cercle Gaston-Crémieux et du comité de rédaction de *Diasporiques*.

Nombreux sont également les membres du cercle Gaston-Crémieux à avoir pris une part très active à l'élaboration collective de cet ouvrage, et notamment aux discussions engendrées par les diverses présentations rapportées. Leurs noms sont mentionnés en note au début de chacun des chapitres relatant les séances auxquelles ils ont assisté. Certains méritent une mention spéciale dans ce récapitulatif du fait de leur participation régulière à nos travaux : Mmes et MM. Georges Bensaïd, Berthe Burko-Falcmann, Élio Cohen-Boulakia, Sylvia Goodenough, Albert Hirsch, Sophie Janicic, Martine Kis, Sylvie Kuczynski-Lévy, Claude Mossé, Dominique Rzeskowski, Michel de Vriès.

Imprimé en France
par PRÉSENCE GRAPHIQUE
2, rue de la Pinsonnière - 37260 MONTS
N° imprimeur :

Valeurs, cultures et politique

Contributions d'un cercle de réflexion juif diasporique
à l'élaboration d'un projet politique de gauche

La gauche peut-elle revenir de façon durable aux affaires ? C'est la question qu'avec beaucoup d'autres s'est posée, après le choc du 21 avril 2002, le Cercle Gaston-Crémieux – cercle juif, sans inféodation au sionisme ou à la synagogue, situé à gauche sur l'échiquier politique.

Ce livre est d'abord le compte rendu d'une démarche collective qui nous a fait nous interroger successivement sur l'essence du différentiel entre la gauche et la droite ; sur les apports complémentaires des analyses marxiste (le marxisme compris dans sa fonction explicative) et libérale (le libéralisme pris au sens que lui donne la « deuxième gauche ») de la société ; sur les diverses acceptions du concept d'État (État-nation, État-providence, État social, État de droit, ...) ; sur l'organisation des pouvoirs (la République, la dualité représentation/participation, ...) ; sur le poids dominant, aujourd'hui, de l'économie de marché (droit de propriété, contre-pouvoirs, éthique, ...).

Mais on trouvera aussi dans cet ouvrage une formulation de ce qui nous tient à cœur et qui justifie que nous nous exprimions en tant que groupe animé par une double légitimité, culturelle (notre enracinement dans la judéité) et politique (notre engagement à gauche) : un projet politique qui, sans récuser la nécessaire priorité donnée à la lutte contre toutes les formes d'inégalité, renforce singulièrement son volet culturel, pour le moment hélas le plus souvent marginalisé. Ce livre voudrait faire partager notre conviction que ce serait une erreur stratégique majeure que d'en rester là. Si essentiel que soit le pain quand on en manque, l'homme ne vit pas que de pain. La gauche ne devrait jamais l'oublier.

Cercle Gaston-Crémieux
c/o Georges Wajs
69, avenue Danielle-Casanova
94200 Ivry sur Seine
www.cercle-gaston-cremieux.org
www.diasporiques.org
postmaster@cercle-gaston-cremieux.org

Prix 14 euros